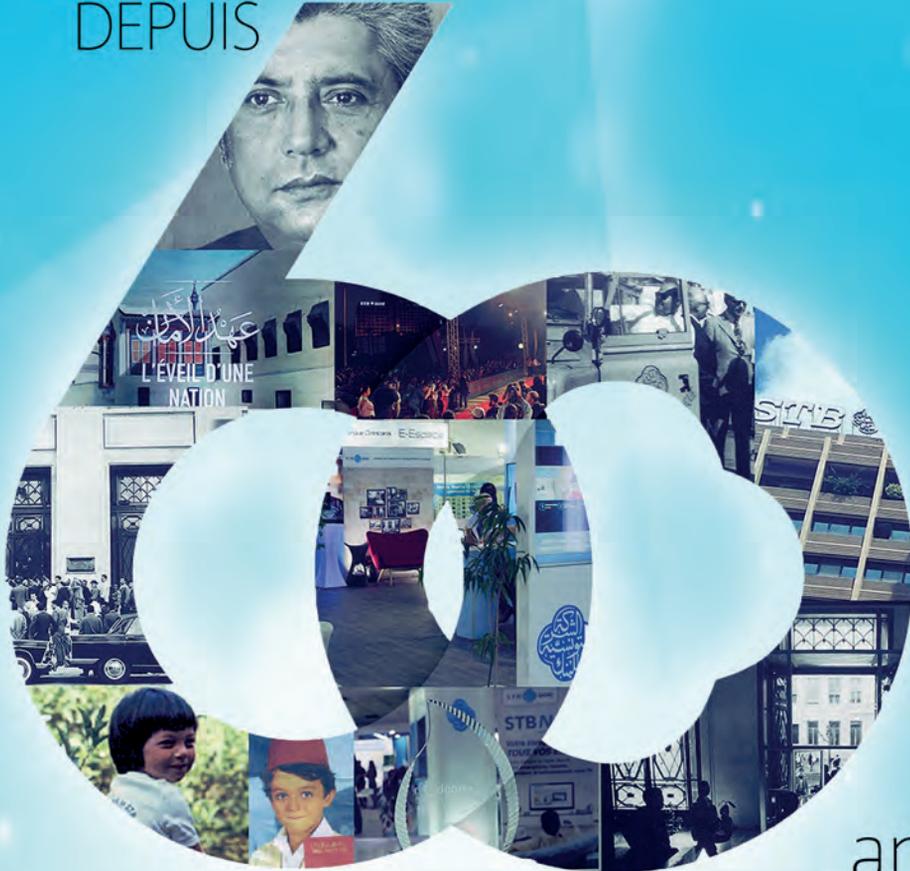


DEPUIS



ans

1958-2018

Jamais une banque n'a autant fait pour son pays

RAPPORT ANNUEL

2018

RAPPORT ANNUEL 2018



SOCIETE ANONYME

au capital de 776.875.000 Dinars

Siège Social : Rue Hédi Nouira - 1001 TUNIS

RC B 182331996

Tél : 70.140.000

Adresse télégraphique : SOTUBANK

Code : Peterson 4th Edition Acmé

Télex : N° 14135 - 14815 - 15376 - 15377

Adresse SWIFT : STBK TN TT

FAX : 71.348.400 - 71.340.009

Sites Web :

- Commercial : [w.w.w.stb.com.tn](http://www.stb.com.tn)
- Commerce électronique : ecom.stb.com.tn
- Banque en ligne : stbnet.stb.com.tn
- Facebook : STB BANK-page autotisée

Pour le développement économique de la Tunisie
LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE
ouvrira ses guichets
le 1er janvier 1931

LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE
ouvrira ses guichets
le 1er janvier 1931

Le développement économique de la Tunisie a été jusqu'à présent entravé par la situation financière désastreuse de la Banque d'Algérie. Cette situation a entraîné une dépréciation de la monnaie tunisienne et une perte de confiance dans le système bancaire local. La Société Tunisienne de Banque, créée par le décret du 15 mai 1929, a pour but de remplacer la Banque d'Algérie et de servir les intérêts de la Tunisie.

Le 1er janvier 1931, la Société Tunisienne de Banque ouvrira ses guichets à Tunis, au Palais Consulaire, avenue Habib Bourguiba. Elle sera dirigée par M. Habib Bourguiba, ancien ministre de l'Intérieur et actuel Président du Conseil des Ministres.

Le capital de la Société est de 400 millions de francs, dont la moitié est constituée par une contribution de 200 millions de francs de la part de l'État et de 200 millions de francs de la part de la population tunisienne.



Le Président de la République, M. Habib Bourguiba, en conversation avec M. Abdelaziz Mathari, Directeur de la nouvelle Banque Tunisienne.



La Société Tunisienne de Banque
est installée au Palais Consulaire, avenue Habib Bourguiba.

Le Président de la République, M. Habib Bourguiba, en conversation avec M. Abdelaziz Mathari, Directeur de la nouvelle Banque Tunisienne.

Il était tout dernièrement encore Chef du Cabinet du Président de la République, M. Habib Bourguiba, et il a été nommé Directeur de la nouvelle Banque Tunisienne.

Le capital de la Société est de 400 millions de francs, dont la moitié est constituée par une contribution de 200 millions de francs de la part de l'État et de 200 millions de francs de la part de la population tunisienne.

La Société Tunisienne de Banque
ouvrira ses guichets le 1er janvier 1931.

Le capital de la Société est de 400 millions de francs, dont la moitié est constituée par une contribution de 200 millions de francs de la part de l'État et de 200 millions de francs de la part de la population tunisienne.

La Société Tunisienne de Banque a pour but de servir les intérêts de la Tunisie et de remplacer la Banque d'Algérie. Elle sera dirigée par M. Habib Bourguiba, ancien ministre de l'Intérieur et actuel Président du Conseil des Ministres.

Le 1er janvier 1931, la Société Tunisienne de Banque ouvrira ses guichets à Tunis, au Palais Consulaire, avenue Habib Bourguiba. Elle sera dirigée par M. Habib Bourguiba, ancien ministre de l'Intérieur et actuel Président du Conseil des Ministres.

TUNISIENNE DE BANQUE

Banque Tunisienne
ouvrira ses guichets le 1er janvier 1931.

Le capital de la Société est de 400 millions de francs, dont la moitié est constituée par une contribution de 200 millions de francs de la part de l'État et de 200 millions de francs de la part de la population tunisienne.

Banque Tunisienne
ouvrira ses guichets le 1er janvier 1931.

Le capital de la Société est de 400 millions de francs, dont la moitié est constituée par une contribution de 200 millions de francs de la part de l'État et de 200 millions de francs de la part de la population tunisienne.

SOMMAIRE

ORGANES DE GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
COMMISSAIRES AUX COMPTES	5
DIRECTION GÉNÉRALE	6
CONTRÔLEUR D'ÉTAT	6
MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL	10
ÉCONOMIE TUNISIENNE	12
CHIFFRES CLÉS DE LA STB	14

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RESSOURCES	18
EMPLOIS	20
CAPITAUX PROPRES	23
QUALITÉ DES ACTIFS ET LIQUIDITÉS	24
INDICATEURS DE RÉSULTAT	26
CONTRÔLE INTERNE	32
GESTION DES RISQUES	37
DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL	38
MODERNISATION DE LA BANQUE	39
RESSOURCES HUMAINES	40
ACTIVITÉ INTERNATIONALE	41
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	43

ÉTATS FINANCIERS

BILAN	46
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	47
ÉTAT DE RÉSULTAT	48
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	49
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	50
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	86
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	92
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	101

GRUPE SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB	103
PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE DU GROUPE STB	104
APERÇU SUR L'ÉVOLUTION DES INDICATEUR CONSOLIDÉS	113
PERSPECTIVE DU GROUPE STB	115
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	117
BILAN	118
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	119
ÉTAT DE RÉSULTAT	120
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	121
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	122
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	133

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mme Nejia GHARBI

Présidente du Conseil
Représentant l'Etat



M. Mohamed MRAIDHA

Représentant l'Etat



M. Tarek BEN LARBI

Représentant l'Etat



M. Mohamed Taher BELASSOUED

Représentant l'Etat



M. Hatem SALAH

Représentant l'Etat



M. Abdelkader HAMROUNI

Représentant les actionnaires
privés



M. Mohamed Salah KHALFALLAH

Représentant les actionnaires privés



Mme Olfa BEN OUDA SIOUD

Membre indépendant



M. Moez BEN ZID

Représentant les actionnaires
minoritaires



M. Abderrazek LOUATI

Membre indépendant



M. Hassen FEKI

Représentant la STAR

LES COMITÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Comité d'Audit La mission fondamentale du Comité est de Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne, d'assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.

Le Comité des Risques Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière

Le Comité des Nominations et des Rémunérations Il a pour mission d'aider le Conseil d'Administration à arrêter une politique de rémunération en adéquation

Le Comité de suivi des Filiales et Participations La mission fondamentale de ce Comité est de suivre la performance des filiales et participations et l'évaluation des systèmes de gouvernance au sein du groupe STB en se basant sur les meilleures pratiques en la matière.

avec les performances à moyen et long termes de la Banque.

Le Comité Stratégique Il a pour rôle d'assister le Conseil d'administration dans le suivi de la mise en place de la stratégie et du Business Plan de la Banque.

Le Comité Supérieur de résolution Il a pour mission de fixer et d'assurer le suivi de la stratégie de recouvrement de la banque, de suivre les engagements et d'examiner et de statuer sur les propositions d'arrangement et de règlement transactionnel, les dossiers en contentieux et les affaires contre la Banque.

La Commission des Marchés Elle a pour mission d'examiner la régularité des procédures de recours à la concurrence, l'attribution des marchés, la sincérité et la transparence des procédures de passation des marchés et de s'assurer du caractère acceptable des conditions administratives, financières et Techniques.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les Commissaires aux Comptes Ils ont pour rôle de s'assurer de la fiabilité et de la sincérité des états financiers et de leur conformité aux normes comptables tunisiennes ainsi qu'aux règles édictées par les

autorités financières (Banque Centrale, CMF, Impôts ...). Ils évaluent également l'efficacité et l'efficience du système de contrôle interne de la Banque.

Cabinet «CFA» représenté par M. Fathi SAIDI



M. Fethi Saidi

Le Groupement : CSL - CNH représenté par :

Cabinet «CSL» M. Samir LABIDI

Cabinet «CNH» Mme Nour El Houda HANAN



M. Samir Laabidi



Mme Nour El Houda HANAN

DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur Général



M. Samir SAIED

Directeur Général Adjoint



M. Mourad BACCAR

CONTRÔLEUR D'ETAT



M. Anès EL HANI

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ASSEMBLÉES

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins, libérées des versements exigibles, peuvent assister à l'Assemblée Générale ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire

ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion à la Société Filiale de la Banque STB FINANCE sise rue Hédi Karray – 1004 Tunis.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.



Structure du capital de la STB à fin 2018

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant (mTND)	%
Actionnaires Tunisiens	153 541 989	767 710	98,82%
Personnes Morales	140 347 181	701 736	90,3%
Personnes Morales Publiques	129 568 465	647 842	83,4%
Personnes Morales Privées	10 778 716	53 894	6,9%
Personnes Physiques	13 194 808	65 974	8,49%
Actionnaires Etrangers	1 833 011	9 165	1,18%
Personnes Morales	1 159 135	5 796	0,75%
Personnes Physiques	673 876	3 369	0,43%
Total	155 375 000	776 875	100,0%

Dynamisme, efficacité et
succès ont caractérisé depuis sa
création, tant en Tunisie qu'en Afrique
l'action de la Société tunisienne
de banque - S.T.B.



Cette remarquable institution
financière, que j'ai toujours encouragée,
a su répondre à tous les espoirs que
j'avais mis en elle -

Bourguiba



MOT DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société Tunisienne de Banque a poursuivi courant l'année 2018, coïncidant avec son 60^{ème} anniversaire et la troisième année consécutive du **plan stratégique quinquennal 2016-2020**, la mise en place du contrat programme adopté et la concrétisation de réalisations stratégiques phares. Elle a réussi, en outre à atteindre les objectifs qui lui sont assignés au titre de l'exercice 2018 en affichant des **taux de réalisation des principaux indicateurs** en parfaite ligne avec les prévisions y afférentes retenues.

Les principaux agrégats d'activité et de performance ont affiché une nette amélioration par rapport à leurs niveaux enregistrés au terme de l'exercice 2017. En effet, **sur le plan Ressources**, il a été constaté une **accélération du rythme de progression des dépôts** ainsi que celui relatif aux ressources élargies traduisant, en fait, la volonté de la banque de doubler ses efforts de mobilisation des ressources, et ce, pour faire face au resserrement très aigu des liquidités, d'une part et à l'expansion des pratiques de surenchères sur le secteur d'autre part.

Sur le plan Emplois, la Société Tunisienne de Banque affirme comme toujours son rôle de **baillieur de fonds principal de l'économie** et continue ses efforts visant à stimuler la croissance du pays dans un environnement économique difficile tout en veillant à **une gestion prudente des risques** avec comme priorité l'assainissement et la couverture de son portefeuille accroché.

L'amélioration enregistrée au niveau des indicateurs d'activité s'est reflétée positivement sur les indicateurs de résultat en affichant des revenus toujours en progression. En effet, le PNB a accusé une **amélioration de 23,7%** et ce, au même titre que le **Résultat Brut d'exploitation** lequel s'est accru de **31,8%** par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net a progressé, en outre, de **22,5 MD** ce qui a permis d'améliorer les niveaux des rendements d'actif (ROA) et de Capital (ROE).

Sur le plan commercial, la STB a poursuivi la mise en place de sa **stratégie commerciale qui place le client au cœur de ses préoccupations**. En ce sens, l'année 2018, a connu l'ouverture de 3 nouvelles agences portant, ainsi, le nombre des agences à 143, l'élaboration d'un éventail de produits innovants et différenciant au profit de segments prioritaires et le **lancement d'un ensemble de solutions digitales** et ce, afin d'améliorer l'expérience client.

L'année 2018 a été marquée, également, par une forte présence médiatique sur les différents canaux et par la **célébration du 60^{ème} anniversaire de la banque**, une occasion ayant permis de fidéliser sa clientèle et d'attirer des clients potentiels.

Dans le cadre de la **modernisation de son système d'information**, la STB a investi dans les architectures informatiques et les outils numériques. Un **Global Bancaire Urbanisé** a ainsi, été créé avec des applications

autour d'un noyau bancaire. Dans le même sens, et outre l'entame de la mise en place de plusieurs projets (monétique, blanchiment d'argent, gestion des risques), la banque a commencé un programme de transformation digitale de la banque à travers un ensemble de projets s'articulant autour d'une plateforme ouverte Open Bank de nouvelle génération et la mise en place d'une stratégie DATA.

La Société Tunisienne de Banque va continuer, en effet, ses investissements dans le Capital DATA pour la transformation des métiers de la banque et la Mise en place de reportings y afférents à travers des projets DATA structurants.

Les principales réussites réalisées de la nouvelle stratégie ont concerné, essentiellement la Restructuration sociale de la Banque et l'**ajustement des effectifs** en fonction du plan stratégique, l'application d'un **nouveau système de motivation et d'évaluation du personnel**, le déploiement du nouveau système d'information, l'alignement de la stratégie à l'organisation et le **diagnostic des filiales**.

S'agissant du volet Ressources Humaines, la Société Tunisienne de Banque a poursuivi son plan de restructuration sociale et l'ajustement de ses effectifs en fonction du plan stratégique retenu et ce, notamment par le programme de départ volontaire à la retraite et la concrétisation d'opérations de recrutement. Simultanément, le **taux d'encadrement s'est amélioré de 9%** par rapport à 2017 pour atteindre **52,8%** à fin 2018 ayant, pour effet, de soutenir davantage le processus de restructuration et de transformation de la banque et d'y impliquer davantage le personnel.

La Banque a continué, en outre sa politique sociale instaurée afin de mieux répondre aux attentes et aux aspirations du personnel et ce, en assurant, particulièrement, courant 2018 l'intervention de la nouvelle caisse d'entre aide afin de renforcer le principe de solidarité entre le personnel actif et le personnel retraité, la Bonne couverture des risques auxquels peut être exposé le personnel de la Banque en addition à l'amélioration des avantages sociaux et des crédits sociaux.

Les résultats positifs enregistrés, ne peuvent qu'encourager la Société Tunisienne de Banque à poursuivre la concrétisation de sa nouvelle stratégie et de son Business Plan et renforcer davantage sa détermination à développer son activité au profit de ses actionnaires, ses clients et son personnel et ce, tout en continuant de maintenir et de **confirmer davantage sa vocation de Banque Citoyenne** et de soutenir ses actions en cohérence avec sa Politique de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Mme Nejia GHARBI
Présidente du Conseil d'Administration

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Croissance à un rythme moins soutenu qu'en 2017, dans un environnement marqué par des risques et incertitudes....

L'économie mondiale a atteint son sommet en 2017 et commence, désormais à évoluer à un rythme moins soutenu dans un environnement marqué par un niveau élevé de risques et d'incertitudes en rapport avec les fluctuations de prix sur les marchés mondiaux et les enjeux politiques sur le plan mondial et Européen.

Les économies avancées ont enregistré une croissance de 2,3 % en 2018 contre 2,4% en 2017. L'inégalité des revenus s'y est fortement accentuée et de larges couches de la population n'ont guère vu leurs revenus progresser en termes réels.

La croissance dans les pays émergents et les économies en développement s'est essoufflée et devrait stagner à 4,6% en 2018 contre 4,7% en 2017, reflétant une reprise plus faible que prévu dans les pays exportateurs de produits de base, et une décélération des pays importateurs de ce type de marchandises. Les risques sont devenus plus aigus, et les pressions sur les marchés financiers ainsi que les tensions commerciales pourraient s'intensifier, freinant l'activité globale.

Aux Etats-Unis, la conjoncture est restée positive. La croissance annualisée du PIB s'est renforcée en 2018, en passant de 2,3% en 2017 à près de 3 % grâce au vaste plan de relance budgétaire qui y a été mis en œuvre.

La situation du marché de l'emploi s'est améliorée et le taux de chômage a atteint 3,9 % au terme de l'année 2018 affichant une baisse de 0,2 points de pourcentage par rapport à fin 2017 (312 000 emplois en décembre).

L'inflation a reculé en revenant, au mois de décembre 2018 à 1,9% en glissement annuel en demeurant proche de l'objectif fixé à 2% à moyen terme suite au recul des prix de l'énergie (-0,3%) et la hausse des prix hors produits alimentaires et énergie.

Ceci étant et compte tenu de l'expansion soutenue de l'activité économique, la Réserve Fédérale a procédé à l'augmentation de son taux directeur de 25 points de base pour le situer dans une fourchette de 2,25 - 2,5 % afin de sortir progressivement d'une politique monétaire accommodante.

Néanmoins, les craintes d'une accélération des relèvements de taux avaient provoqué une forte hausse des taux d'intérêts à long terme et une appréciation du dollar.

Le déficit budgétaire a atteint, également, 4,7% du PIB et la dette publique y a augmenté pour s'établir à 106,1% du PIB, en l'absence d'un plan clair de soutenabilité.

Le changement de cap de la politique économique étrangère aura, par ailleurs, un impact important sur le développement de l'économie Américaine, notamment, sous l'effet des tensions commerciales avec les principaux partenaires comme la chine ou l'union européenne.

Le **Japon** a maintenu un taux moyen annuel de croissance de 1,3% depuis 2012 avec un pic de 1,7% en 2017 et un taux de croissance estimé à 1,1% en 2018. Malgré les nombreux efforts pour sa relance, l'économie japonaise demeure sensible aux aléas environnementaux ainsi qu'aux guerres commerciales à cause de sa dépendance de la demande extérieure. Le japon est confronté, par ailleurs, au défi d'une population vieillissante et en déclin et à d'autres enjeux tel que la dette publique ou les tendances déflationnistes persistantes.

Le taux de chômage a connu une légère augmentation en demeurant, toutefois, inférieur à 3 %. Le taux d'inflation est resté, pour sa part, proche de zéro en revenant à 0,3% en décembre 2018 contre 0,8% au terme du Mois de novembre 2018.

Au **Royaume Uni**, la croissance de l'économie a décéléré, atteignant à peine 1,3 % en 2018 contre 1,5 % en 2017. Ce qui dénote l'annonce des nombreuses répercussions du Brexit prévu pour fin mars 2019. Les exportations ont chuté, l'investissement a reculé et le cours de la livre Sterling a plongé.

Le 29 Mars 2017, le gouvernement britannique a notifié sa volonté de quitter l'Union Européenne et des négociations sont en cours concernant la relation économique future entre l'Union Européenne et le Royaume Uni ainsi que la phase de transition à mettre en place lors de la scission, le 29 Mars 2019.

La croissance de la **Zone Euro**, qui représente près d'un cinquième du PIB mondial, a affiché un ralentissement pour l'année 2018 en s'établissant à 1,9% contre 2,4% en 2017 et ce, malgré des investissements privés dynamiques. Ce ralentissement est dû en partie à un problème de l'offre, un manque de capacités de production et des difficultés au niveau de l'embauche en addition à la montée des incertitudes politiques, notamment le

regain des craintes concernant le Brexit, l'intégration des nouvelles normes anti-pollution en Allemagne et le possible changement de cap, fin 2019, de la politique monétaire avec des répercussions notamment sur la situation budgétaire et fiscale.

La zone euro a été, en fait, l'une des déceptions importantes de l'année 2018 avec un tassement de la croissance qui s'est confirmée, notamment en Allemagne et en France.

La croissance française est estimée à 1,5% cette année, voire moins du fait de la persistance de l'agitation sociale créée par le mouvement des gilets jaunes.

La croissance en Allemagne devrait également ralentir en passant de 2,5% en 2017 à 1,9% en 2018.

Malgré l'affaiblissement des exportations dans la zone euro, la demande y est restée robuste et soutenue tant par les investissements que par la consommation privée qui se compose, principalement de services à forte intensité en emplois. L'emploi a progressé, en conséquence de 1,4%. L'inflation est restée basse en revenant à 1,6% en décembre 2018 contre 1,9% un mois plutôt en relation avec la nette décélération des prix de l'énergie. Ce taux reste nettement en deçà du niveau ciblé par la banque centrale Européenne (2%). L'inflation sous-jacente dans la zone euro s'est maintenue, de sa part, à seulement 1% en 2018

Le taux de chômage a poursuivi sa tendance baissière pour se situer à 7,9% à la fin de l'année 2018 soit un taux proche de ceux enregistrés avant la crise financière contre 8,7% un an plutôt.

L'économie de l'Inde a connu une accélération de son rythme de croissance qui s'est établi à 7,3 % contre 6,7 % en 2017 du fait du dynamisme de la consommation et de la poursuite de la croissance de l'investissement.

Le **Brésil** a poursuivi la reprise de son activité en 2018 et le PIB a évolué de 1,2 % contre 1,1% en 2017 et -3,3 % en 2016. Cette reprise continuera sous réserve d'une mise en œuvre rapide des réformes budgétaires et à condition que les effets de la reprise de la consommation et de l'investissement l'emportent sur l'impact de la compression des dépenses publiques

La croissance en Chine n'a que légèrement ralenti en restant aux alentours de 6,6 % en 2018 contre 6,9% en 2017. Ce ralentissement est en grande partie attribué aux retombées des tensions commerciales avec les Etats Unis sur les exportations chinoises et à la faiblesse de la demande intérieure. D'autant plus que le vieillissement de la population et les écarts de richesses rendent difficile le basculement vers un moteur de croissance domestique.

De plus, les entreprises publiques sont lourdement endettées et l'allocation des ressources ne s'est pas toujours déroulée de façon optimale lors des cycles successifs de relance économique.

Dans ce cadre, les dirigeants chinois se sont engagés à faire transiter l'économie vers un modèle de croissance plus durable et basé davantage sur les services et la demande intérieure. La crise de 2009 a révélé, en effet, les limites du modèle de rattrapage soutenu par une main d'œuvre bon marché, des investissements étrangers conséquents et des exportations de biens manufacturés à des niveaux très significatifs.

Le rythme de la croissance en **Afrique Subsaharienne** a progressé, passant de 2,6 % en 2017 à 2,7 % en 2018, selon les estimations. Toutefois, cette progression est inférieure aux prévisions, en raison en partie des faiblesses observées au Nigéria, en Afrique du Sud et en Angola. La région a été, en outre, confrontée à un environnement extérieur plus difficile caractérisé par le ralentissement du commerce mondial, le resserrement des conditions de financement et le raffermissement du dollar américain.

Les économies de la Communauté économique et monétaire de **'Afrique centrale (CEMAC)** ont tiré profit de l'augmentation de la production pétrolière et de la bonne tenue des prix du pétrole durant la grande majorité de l'année 2018.

La région de **'Ouest de l'Afrique** a été, de sa part, la plus dynamique. Le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ayant enregistré des taux de croissance de 6% et plus.

La croissance en **Moyen Orient et Afrique du nord** s'est améliorée en 2018 pour atteindre 1,7% en 2018 selon les estimations grâce à l'accélération de l'activité à la fois dans les pays exportateurs et importateurs de pétrole.

L'Egypte, pays importateur de pétrole, a connu, entre autres, une croissance à un rythme de 5,3% expliquée par la diminution du taux de chômage, la poursuite des réformes et les signes d'assurance montrés par les secteurs du tourisme et de l'industrie de gaz naturel.

La plupart des indices des prix internationaux des produits de base ont enregistré, au mois de décembre 2018 un recul par rapport à leurs niveaux constatés une année auparavant sous l'effet de la contraction de la demande mondiale, notamment en chine. Ce repli a concerné, principalement les prix des métaux, de l'énergie et les prix des produits alimentaires.

Ce recul a touché, plus particulièrement les prix du pétrole qui se sont orientés vers la baisse depuis mi-octobre 2018 en réponse aux préoccupations quant au ralentissement prévu de la croissance mondiale.

L'ÉCONOMIE TUNISIENNE

Croissance modérée de l'économie (2,6%) tirée principalement par le secteur de l'agriculture et de la pêche ...

L'économie tunisienne a continué à évoluer en 2018 à un rythme positif de 2,6 % contre 1,9% en 2017. Cette progression repose principalement sur la bonne performance des secteurs agriculture et pêche, tourisme et services marchands. En revanche, le secteur industriel, à l'exception de la branche des industries agricoles et alimentaires a connu une faible croissance imputable, notamment, à la baisse de la production des mines, phosphates et dérivés et de celle du raffinage du pétrole.

Le secteur de l'agriculture et de la pêche a connu, en effet, une forte croissance. Le PIB agricole ayant enregistré une augmentation importante de 9,8 % sur l'année contre 2,0 % seulement en 2017. Cette performance est principalement liée à une hausse exceptionnelle de la production oléicole et par des récoltes exceptionnelles de dattes en début d'année.

Durant la campagne 2017-2018, la production d'huile d'olive a atteint, en fait, 325 milles tonnes.

Toutefois, la production du secteur de la pêche et de l'aquaculture a accusé un fléchissement de 3% au cours des onze premiers mois de l'année 2018 en relation avec les couts élevés de la production et les mauvaises conditions climatiques.

Le secteur des industries manufacturières a affiché, au cours des onze premiers mois de l'année 2018, une légère hausse de 0,9 % contre 0,7% au terme de la même période de l'année 2017. Cette tendance est expliquée par le recul de la production du secteur des industries chimiques (-7,6 %) suite à la chute observée dans la production des dérivés phosphatés résultant de l'agitation sociale à répétition qui marque le Sud Tunisien depuis la fin des années 2010 et à l'épuisement des réserves pétrolières.

Néanmoins, les valeurs ajoutées des autres activités du secteur des industries manufacturières se sont améliorées. Il s'agit, principalement, des industries agroalimentaires (5,9%), des industries mécaniques et électriques (1,4%) et du secteur des textiles,

habillement, cuirs et chaussures (1,1%). Ceci étant, la part des industries manufacturières s'est pliée à 16,2% du PIB de cette année après plus de 18,0% à la veille de la révolution.

Par contre, le secteur des industries non manufacturières a reculé de 4,3% au cours des onze premiers mois de l'année 2018. Ce recul est expliqué par la régression observée au niveau du secteur des mines et la poursuite du recul de la production d'énergie.

Le PIB des services marchands (transport, tourisme, commerce...) a enregistré une croissance de 3,3%. Cette amélioration est expliquée par le dynamisme de ses composantes sectorielles telles que les secteurs des services d'hôtellerie et Restauration, les services de transport, les services financiers et les services de télécommunications.

Entre autres, le trafic aérien de passagers a connu, en décembre 2018, une hausse de 14,5% contre 14,9% au cours du même mois de l'année précédente en relation avec l'amélioration des flux de touristes étrangers. Le nombre de passagers a affiché, en fait, un accroissement de 21% contre 12,4% un an plutôt pour se situer approximativement à 10,8 millions de passagers.

De leur part, les services non marchands ont poursuivi leur croissance à un rythme modéré soit 0,7 % en glissement annuel au quatrième trimestre et 0,3% sur toute l'année.

Le secteur du tourisme a présenté, par ailleurs, un raffermissement continu de son activité avec une évolution soutenue de ses principaux indicateurs.

Ainsi, le nombre de touristes a enregistré une hausse de 20,5 % contre 26,9 % l'année précédente, atteignant 6,9 millions d'entrées dont 2,4 millions de touristes européens (+42% contre 20% en 2017). Le nombre de touristes Magrébins a enregistré, pour sa part, une progression à un rythme moins soutenu (11% contre 30% en 2017) suite, essentiellement, au ralentissement du nombre des entrées de touristes algériens.

Les nuitées touristiques globales ont affiché, à leur tour, une hausse de 22,8% pour l'année 2018 contre 23,3% l'année précédente ce qui représente 27,1 millions de nuitées dont une large part dans la région Djerba Zarzis.

Ceci étant, Les recettes touristiques ont connu un rebond réel en atteignant 4,1 milliards de dinars sur l'ensemble de l'année 2018 contre 2,8 milliards de dinars en 2017, en hausse de 44,6 % (+27,9% sans l'effet de change) contre 19,3% une année auparavant.

Les investissements déclarés dans le secteur des industries se sont situés à 3.537,1 millions de dinars à fin 2018 contre 3.526,6 millions de dinars courant l'année 2017 en affichant une légère hausse de 0,3%. Cet accroissement a touché, essentiellement les investissements déclarés en Industries du cuir et de la chaussure (+191,2%), les autres industries (+33,2%) et à un moindre degré, les Industries mécaniques et électriques (+18,2%) et les Industries Chimiques (+11,1%).

Les investissements déclarés en industrie ont concerné 3.748 projets et 62.548 emplois, en augmentations respectives de 7,5 % et 12,7 %. La progression des investissements déclarés a touché les investissements à participation cent pour cent étrangère qui ont augmenté de 177,4 %, passant de 214,2 millions de dinars à 594,2 millions de dinars.

Les investissements dans les zones de développement régional ont évolué de 1,3 % en 2018, se situant à 1.725,6 millions de dinars.

A l'inverse du secteur industriel, les investissements déclarés dans les services ont diminué de 16,9%, atteignant 1.410,2 millions de dinars en 2018 contre 1.696,4 millions de dinars en 2017. Les investissements en partenariat et étrangers ont respectivement régressé de 44,2 % et 26,9 %.

Concernant le commerce extérieur et en dépit de la forte dévaluation du dinar, les importations, aux prix courants de l'année, se sont maintenues à un rythme de croissance important en enregistrant une hausse de 20,0 %, à une cadence supérieure à celle de l'évolution des exportations qui s'est établie à 19,1 %.

En conséquence de ces évolutions, le taux de couverture des importations par les exportations a enregistré un léger repli pour se situer à 68,3 % contre 68,8 % en 2017. En ce sens, la balance commerciale a poursuivi sa détérioration au cours de l'année 2018 dégageant un déficit qui s'est creusé de 22,2% pour se situer à 19,05 milliards de dinars.

Il faut signaler, néanmoins, que la balance énergétique a affiché un creusement de son déficit de 53,2% par rapport à 2017. Cette situation s'explique notamment, par l'effet conjugué de la hausse des cours mondiaux des produits énergétiques et le niveau limité de la production nationale de ces produits.

L'augmentation des importations est expliquée par la hausse constatée au niveau de tous les secteurs. Ainsi, les importations de produits énergétiques se sont accrues de 39,9 % en valeur, les mines, Phosphates et dérivés de 23,6%, les matières premières et demi-produits de 22,5%, les achats de biens d'équipement de 15,6 % à prix courants et les produits agricoles et alimentaires de base de 9,7%.

L'évolution positive des exportations durant l'année 2018 a concerné la majorité des secteurs et plus particulièrement, le secteur de l'agriculture et des industries agro-alimentaires ayant enregistré une hausse importante de 45,2% suite à l'augmentation des ventes des huiles d'olives et des dattes.

Cette augmentation a été, en outre, favorisée par les progressions constatées au niveaux des secteurs des industries manufacturières (+26,4%), du Textile, habillement et cuirs (+18,6%), des industries mécaniques et électriques (+14,1%) et du secteur de l'énergie (+13,7%). En revanche, les exportations du secteur Mines, phosphates et dérivés ont poursuivi leur baisse en accusant une régression de 2,7%.

Les exportations du secteur off-shore ont affiché une croissance assez importante de 16,1% et ont représenté 72,8 % des exportations totales contre 74,7 % en 2017. Les importations sous ce régime ont enregistré, à leur tour, une hausse de 22,3% contre 20,1% durant l'année 2017.



LES CHIFFRES CLÉS

		TND en millions	déc 2015	déc 2016	déc 2017	déc 2018	CAGR (2015-2018)
Activité	Total du bilan		7 693,6	8 279,2	9 050,9	10 519,8	11,0%
	Dépôts clientèle		5 285,1	5 443,2	5 963,8	6 357,0	6,3%
	Ressources d'emprunts		444,0	354,3	289,0	284,8	-13,8%
	Total des ressources collectées		5 729,1	5 797,5	6 252,8	6 641,8	5,1%
	Portefeuille titres commercial		814,4	1 066,5	495,5	322,3	-26,6%
	Portefeuille titres d'investissement Net		299,2	354,6	1 003,7	1 155,1	56,9%
	Encours des crédits Bruts à la clientèle		7 348,8	7 671,9	8 150,5	9 093,5	7,4%
	Encours des crédits nets à la clientèle		5 341,4	5 529,8	6 114,8	7 133,4	10,1%
Total concours nets à l'économie		6 478,3	6 997,8	7 614,0	8 610,7	9,9%	
Résultats	Marge d'intermédiation		152,5	160,0	190,4	254,6	18,6%
	Volume des commissions nettes		51,7	67,6	77,1	85,9	18,4%
	Chiffres d'affaires		504,1	527,7	639,4	846,2	18,8%
	Produit net bancaire		269,7	309,6	382,7	473,4	20,6%
	Charges opératoires		138,1	155,1	191,2	219,8	16,7%
	Résultat brut d'exploitation		137,5	160,6	198,4	261,5	23,9%
	Résultat net de l'exercice		33,0	40,5	44,4	66,9	
Capitaux Propres	Capital		776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Réserves dont prime de fusion		496,5	496,9	485,1	485,1	-0,8%
	Résultats reportés		(727,8)	(694,7)	(620,5)	(575,6)	-7,5%
	Dotations de l'Etat		117,0	117,0	117,0	117,0	0,0%
	Résultats de la période		33,0	40,5	44,4	66,9	
	Capitaux propres		695,7	736,6	802,9	870,2	
		TND en millions	déc 2015	déc 2016	déc 2017	déc 2018	
Risque	Ratio de solvabilité		13,5%	12,1%	11,5%	10,7%	
	Tier 1		9,0%	8,5%	7,7%	7,7%	
	LCR		169,4%	199,3%	88,3%	96,9%	
	Créances accrochées		2 508,0	2 527,0	2 383,9	2 231,1	
	Taux des créances classées		30,3%	28,2%	24,4%	20,8%	
	Taux de couverture des créances classées		74,9%	79,5%	80,2%	81,8%	
	Taux de couverture des créances classées (net des agios réservés)		67,9%	73,1%	73,5%	75,4%	
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)		5,0%	5,8%	5,8%	8,3%	
	Rentabilité des actifs (ROA)		0,4%	0,5%	0,5%	0,7%	
	Résultat Net / PNB		12,3%	13,1%	11,6%	14,1%	
	Commissions nettes /P.N.B		19,2%	21,8%	20,1%	18,1%	
	Marges d'intermédiations / PNB		56,6%	51,7%	49,7%	53,8%	
	Commissions nettes /masse salariale		48,5%	59,2%	54,5%	59,9%	
Productivité	Dépôts / effectifs (en mD)		2 784,6	2 542,4	2 907,8	3 426,9	
	Crédits / effectifs (en mD)		2 814,2	2 582,8	2 981,4	3 845,5	
	PNB/ effectifs (en mD)		142,1	144,6	186,6	255,2	
	Coefficient d'exploitation		51,2%	50,1%	49,9%	46,4%	
Autres indicateurs	Effectif		1 898	2 141	2 051	1 855	
	Nombre des agences		123	130	140	143	
	Nombre de GAB		174	178	184	188	
	Nombre de TPE		790	775	848	898	
Indicateurs boursiers	nombre d'actions (en milliers)		155 375	155 375	155 375	155 375	
	Cours de clôture (en dinars)		5,6	3,9	3,6	3,7	
	capitalisation boursière (en MD)		870,1	606,0	556,2	571,8	
	bénéfice par action (en dinars)		0,2	0,3	0,3	0,4	

COMPTES DE RÉSULTAT

TND en milliers	décembre-17	décembre-18	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	442 596	622 188	179 592	40,6%
Intérêts courus et charges assimilées	(252 243)	(367 541)	(115 298)	45,7%
Marge nette d'intérêts	190 353	254 647	64 294	33,8%
Commissions reçues	81 445	91 151	9 706	11,9%
Commissions payées	(4 386)	(5 249)	(863)	19,7%
Commissions nettes	77 059	85 902	8 843	11,5%
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financières	59 695	60 252	557	0,9%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	55 638	72 587	16 948	30,5%
Produit net bancaire	382 745	473 387	90 643	23,7%
Autres produits d'exploitation	6 855	7 881	1 026	15,0%
Frais de Personnel	(141 520)	(143 341)	(1 821)	1,3%
Charges générales d'exploitation	(42 096)	(66 511)	(24 415)	58,0%
Dotations aux amortissements	(7 543)	(9 908)	(2 366)	31,4%
Résultat brut d'exploitation	198 441	261 508	63 067	31,8%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, h.bilan et passif	(144 580)	(181 226)	(36 646)	25,3%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(10 423)	3 828	14 251	(136,7%)
Résultat d'exploitation	43 438	84 110	40 672	93,6%
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	2 280	11 501	9 222	404,5%
Impôts sur les sociétés	(1 351)	(25 800)	(24 449)	1809,9%
Résultat des activités ordinaires	44 367	69 812	25 445	57,4%
Solde en gain/perte des éléments extraordinaires	(5)	(2 949)	(2 944)	58870,9%
Résultat net avant modifications comptables	44 362	66 863	22 501	50,7%
Effet des modifications comptables (net d'impôts)	21 404	13 988	(7 416)	(34,6%)
Résultat net après modifications comptables	65 766	80 851	15 085	22,9%

BILANS

TND en milliers	décembre-17	décembre-18	Variation	en %
ACTIF				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	284 853	300 833	15 980	5,6%
Créances sur les établissements banc. et fin.	469 806	445 990	(23 815)	(5,1%)
Créances nettes sur la clientèle	6 114 770	7 133 408	1 018 637	16,7%
Portefeuille titres commercial	495 531	322 265	(173 266)	(35,0%)
Portefeuille d'investissement	1 003 698	1 155 076	151 378	15,1%
Valeurs immobilisées	122 606	128 267	5 661	4,6%
Autres actifs	559 593	1 033 994	474 401	84,8%
TOTAL ACTIFS	9 050 857	10 519 833	1 468 976	16,2%
PASSIF				
Banque Centrale, CCP	1 256 663	1 731 309	474 646	37,8%
Dépôts et avoirs des établissements banc. et fin.	61 254	292 262	231 008	377,1%
Dépôts et avoirs de la clientèle	5 963 809	6 356 968	393 159	6,6%
Emprunts et ressources spéciales	288 958	284 825	(4 133)	(1,4%)
Autres passifs	677 319	984 289	306 970	45,3%
TOTAL PASSIFS	8 248 003	9 649 654	1 401 650	17,0%
CAPITAUX PROPRES	802 853	870 179	67 325	8,4%
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	9 050 857	10 519 833	1 468 976	16,2%

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE

Des réalisations conformes aux objectifs retenus pour 2018, troisième année du plan stratégique quinquennal de la Banque ...

Dans la continuité de la mise en place de sa nouvelle stratégie adoptée depuis mi-2016, la Banque a réussi à concrétiser des réalisations stratégiques phares et à atteindre les objectifs retenus au titre de l'exercice 2018 en affichant des taux de réalisation en parfaite ligne avec les prévisions retenues.

Les réussites de la nouvelle stratégie se résument essentiellement en :

- L'exécution avec succès du programme des départs volontaires à la retraite (378 collaborateurs) étalé, conformément au plan de restructuration, sur trois exercices sur la base de la décision du CAREPP. Le reste de ce programme (3ème vague des départs) sera concrétisé début février 2019.
- Le recrutement de 190 cadres au cours du premier semestre de l'année 2018 orientés vers les nouveaux métiers et le lancement, à partir du mois de décembre 2018 d'un autre concours public pour le recrutement externe de 88 nouvelles recrues orientées en priorité vers les fonctions d'analyse des données, de contrôle et de gestion des risques.
- L'alignement de la stratégie sur la nouvelle organisation, notamment, par la mise en œuvre du nouvel organigramme de la banque et la nomination de chefs de pôles et de responsables des services centraux.
- L'application du nouveau système de motivation du personnel et d'évaluation des performances des équipes.
- L'ouverture de 22 nouvelles agences entre 2016 et 2018. l'ouverture de trois autres agences est programmée pour 2019.
- Le démarrage de la transformation digitale de la banque à travers la dématérialisation et l'automatisation des différents processus et la mise en production d'un store d'applications digitales comprenant plusieurs produits digitaux répondant aux aspirations de la clientèle.

- La mise en production du nouveau système d'information et notamment, les applications Agences et Engagements au niveau de l'ensemble du réseau des agences.
- Le démarrage de la mise en place de la Stratégie DATA dans le cadre de la mise en place d'un système de SCORING et d'un système de Notation Interne avec le support de la Banque Mondiale. Un modèle interne a été conçu et il est actuellement en phase de test.
- Le démarrage du projet de la mise en place du Plan de continuité d'activité PCA pour faire face aux différents risques, notamment opérationnels.
- La mise en œuvre du livre blanc touristique pour le traitement du portefeuille touristique.
- La création d'un pôle de résolution et les différents comités y afférentes afin d'atténuer le problème de l'actif compromis.
- La mise en place d'une politique de recouvrement des créances et de principes généraux de résolution et de plans de délégation.

Les principaux agrégats d'activité et de performance ont affiché une nette amélioration par rapport à leurs niveaux enregistrés à fin 2017 :

Du coté des ressources, l'exercice 2018 a été marqué par la poursuite de l'effort de mobilisation des dépôts auprès de la clientèle dans un contexte marqué par un resserrement très aigu des liquidités d'une part et par l'expansion des pratiques de surenchères d'autre part.

- Les dépôts de la clientèle ont affiché une hausse de 6,6% contre 9,6% une année auparavant, pour atteindre 6.357 MD, touchant toutes ses rubriques tout en maintenant une structure quasiment stable.
- Les ressources d'emprunt se sont repliées de 4,1 MD ou 1,4% pour revenir de 289,0 MD à 284,8 MD.

S'agissant des emplois, la Banque a continué ses efforts visant à stimuler davantage la croissance économique du pays et ce, en dépit d'un environnement difficile tout en accordant un intérêt particulier à l'assainissement et à la couverture de son portefeuille accroché.



- L'encours brut des créances sur la clientèle a marqué une hausse de 943 MD ou 11,6%, touchant essentiellement les crédits de gestion (+27,9%) et dans un degré moindre, les crédits d'investissement (+2,9%).

Cette croissance a été accompagné par effort concomitant de maîtrise de la classe des risques qui s'est traduite par l'amélioration du taux des créances accrochées de près de 3,6 points de pourcentage en revenant de 24,38% à 20,78%.

- L'encours du portefeuille titres commercial a régressé de 173,3 MD en revenant de 495,5 MD à 322,3MD et ce, suite à l'orientation de la banque de loger les BTA nouvellement souscrits au niveau du portefeuille titres d'investissement.
- Parallèlement, l'encours global du portefeuille titres d'investissement s'est établi à 1.155,1 MD à fin 2018 contre 1.003,7 MD au terme de l'exercice 2017 enregistrant, ainsi, un accroissement de 151,4 MD.

L'amélioration constatée au niveau de l'ensemble des indicateurs d'activité s'est reflétée sur les performances de la banque.

En effet, et pour la deuxième année consécutive, la banque a été à même d'afficher une croissance de près de 24% de son Produit Net Bancaire, niveau nettement supérieur à la moyenne du secteur pour le porter à 473,4 MD contre 382,7 MD à fin 2017.

Cette tendance a également caractérisé le Résultat Brut d'Exploitation qui s'est accru de 63,1 MD ou 31,8% pour s'établir à 261,5 MD et ce, au même titre

que le Résultat Net (avant modifications comptables) qui s'est amélioré de près de 50% pour atteindre 66,9 MD au titre de l'exercice 2018.

En tenant compte des modifications, le résultat de l'exercice s'est élevé à 80,9 MD à fin 2018 contre 65,8 MD à fin 2017, En corollaire, le rendement des actifs (ROA) ainsi que celui des capitaux propre (ROE) se sont appréciés en passant respectivement de 0,5% à 0,7% et de 5,8% à 8,3%.

Ressources

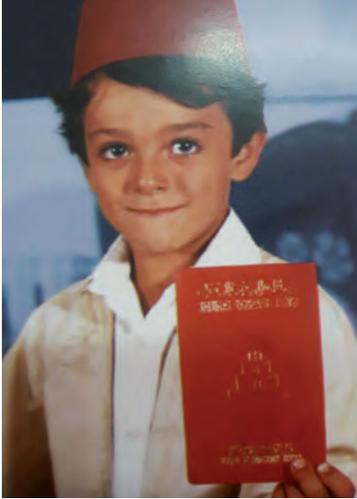
Forte mobilisation des dépôts de la clientèle touchant particulièrement les dépôts faiblement rémunérés et traduisant le choix de préserver une base commerciale fidèle, stable et diversifiée.

La Société Tunisienne de Banque a clôturé l'exercice 2018 avec une progression des ressources élargies de 292,8 MD ou 4,5% constatée exclusivement au niveau des différentes rubriques des dépôts collectés auprès de la clientèle.

En effet, celles-ci ont augmenté de 393,2 MD ou 6,6%, touchant les dépôts d'épargne (+249,3 MD ou 9,9%), les dépôts à vue (+100,5 MD ou 4,3%) ainsi que les dépôts à terme qui ont affiché une progression de 52,5 MD ou 5,5%.

Toutefois, les ressources d'emprunt ont connu une légère baisse passant de 289,0 MD à 284,8 MD expliquée par les règlements des échéances et le faible élargement sur les lignes extérieures.

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	
			MT	%
Dépôts de la clientèle	5 963,8	6 357,0	393,2	6,6%
Intermédiation financière	222,2	125,9	-96,3	-43,3%
Ressources d'emprunts	289,0	284,8	-4,1	-1,4%
Total Ressources Elargies	6 475,0	6 767,7	292,8	4,5%



1. Dépôts de la clientèle

L'encours des dépôts collectés auprès de la clientèle s'est établi à 6.357,0 MD à fin 2018 contre 5.963,8 MD au terme de l'exercice 2017. La progression constatée a caractérisé les différentes formes de dépôts.

En effet, les dépôts d'épargne et les dépôts à vue qui représentent la partie la moins rémunérée sont passés respectivement de 2.524,1 MD à 2.773,4 MD et de 2.316,9 MD à 2.417,4 MD.

S'agissant des dépôts à terme, présentant le seuil de rémunération le plus élevé, ils sont passés de

952,1 MD à fin décembre 2017 à 1.004,5 MD à fin décembre 2018, soit une progression de 5,5% contre une progression de 8,6% enregistrée une année auparavant. Faut-il préciser à cet égard que la banque a toujours renoncé aux pratiques de surenchères. L'effort de mobilisation de cette forme de dépôts a été déployé dans le seul objectif de préserver sa clientèle et partant sa part de marché.

Par référence à ces évolutions, la structure des dépôts de la clientèle demeure caractérisée par la prédominance des dépôts d'épargne et des dépôts à vue qui cumulent une part de près de 82 %.

TND en millions	déc-17	Part	déc-18	Part	Variation	
					MT	%
Dépôts à vue	2 316,9	38,8%	2 417,4	38,0%	100,5	4,3%
dont dépôts à vue en devises	650,4	10,9%	783,6	12,3%	133,2	20,5%
Dépôts à terme	952,1	16,0%	1 004,5	15,8%	52,5	5,5%
Dépôts d'épargne	2 524,1	42,3%	2 773,4	43,6%	249,3	9,9%
Autres sommes dues à la clientèle	170,7	2,9%	161,6	2,5%	-9,1	-5,3%
Total Dépôts de la Clientèle	5 963,8	100,0%	6 357,0	100,0%	393,2	6,6%

2. Ressources d'emprunt

A fin 2018, l'encours des ressources d'emprunt s'est situé à 284,8 MD, en baisse de 4,1 MD ou 1,4 % par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Ce fléchissement est imputable essentiellement, à la régression de l'encours des emprunts obligataires et privés engendrée, principalement, par le règlement des échéances contractuelles.

Parallèlement, l'encours des ressources spéciales a légèrement progressé pour s'établir à 106,9 MD contre 101,3 MD une année auparavant suite aux :

- Déblocage d'une nouvelle tranche relative à la ligne FADES (12 MD)
- Remboursement de certaines échéances relatives aux lignes espagnole (0,6 MD), Italienne (1,7 MD) et française (1,8 MD) ...

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	%
Emprunts matérialisés	187,7	178,0	(9,7)	(5%)
Emprunts obligataires	178,7	170,2	(8,5)	(5%)
Intérêts à payer & dettes rattachées	9,0	7,8	(1,2)	(13%)
Ressources spéciales	101,3	106,9	5,6	6%
lignes d'emprunt	105,3	113,3	7,9	8%
Int & primes échus	(4,1)	(6,4)	(2,3)	58%
Ressources d'emprunt	289,0	284,8	(4,1)	(1,4%)

3. Intermédiation financière

Au terme de l'exercice 2018, l'encours des placements de la clientèle en instruments monétaires et financiers s'est établi à 125,9 MD contre 222,2 MD à fin 2017, soit une régression de 96,3 MD ou 43,3% résultant d'une baisse des placements en Bons de Trésor de 122,4 MD.

Emplois

En dépit d'une conjoncture économique morose, la STB a continué à jouer son rôle d'acteur principal dans le financement des différents agents économiques ...

1. Concours à l'économie

Les concours bruts à l'économie ont affiché une progression de 923,5 MD ou 9,3% et se sont établis à 10.835,2 MD à fin 2018 contre 9.911,7 MD au terme de l'exercice 2017.

Cette progression a concerné, essentiellement, les créances brutes sur la clientèle (+943 MD ou 11,6%)

Le portefeuille titres a affiché quant à lui, une baisse de 27,7 MD en revenant de 1.724,5 MD à 1.696,7 MD à fin 2018.

Compte tenu des provisions et des agios réservés affectés en couverture de la dépréciation de ces emplois, l'encours net des concours à l'économie s'est élevé à 8.655,7 MD à fin 2018 contre 7.650,7 MD une année auparavant, soit une progression de 1.005,0 MD ou 13,1%

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	
			MT	%
Concours bruts à l'économie	9 911,7	10 835,2	923,5	9,3%
Créances brutes sur la clientèle	8 150,5	9 093,5	943,0	11,6%
Portefeuille titres	1 724,5	1 696,7	-27,7	-1,6%
Billets de Trésorerie	36,8	45,0	8,3	22,4%
Provisions et Agios réservés	2 260,9	2 179,4	-81,5	-3,6%
Provisions	1 599,3	1 550,7	-48,7	-3,0%
Agios réservées	661,6	628,8	-32,8	-5,0%
Concours Nets à l'économie	7 650,7	8 655,7	1 005,0	13,1%

2. Créances nettes sur la clientèle

A fin décembre 2018, l'encours brut des créances sur la clientèle s'est établi à 9.093,5 MD contre 8.150,5 MD une année auparavant, marquant ainsi une hausse de 943 MD ou 11,6%.

Cette progression a touché, principalement, les crédits de gestion qui se sont accrus de 872,4 MD ou 27,9% pour se situer à 4.003,2 MD à fin 2018, une évolution conforme aux orientations de la Banque visant à accroître la part de cette forme d'engagements.

Les crédits d'investissement ont marqué, pour leur part, une croissance de 89,2 MD ou 2,9%, pour passer de 3.048,9 MD à 3.138,1 MD au terme de l'exercice 2018. Cette évolution tient compte des opérations de radiations et de cessions à la STRC de certaines

créances compromises pour une enveloppe de 268,3 MD, une action à mettre en lien avec l'objectif de la banque de réduire le taux des créances accrochées.

S'agissant des crédits aux particuliers, ils se sont repliés de 18,3 MD ou 1% pour revenir de 1.777,0 MD à 1.758,7 MD.

Parallèlement, la Banque a continué à affecter les provisions nécessaires à la couverture des créances en souffrance dont, notamment, celles ayant séjourné 3 ans et plus dans les classes de risques 4 et 5 et ce, en application de la circulaire BCT N° 2013-21 instituant les provisions additionnelles.

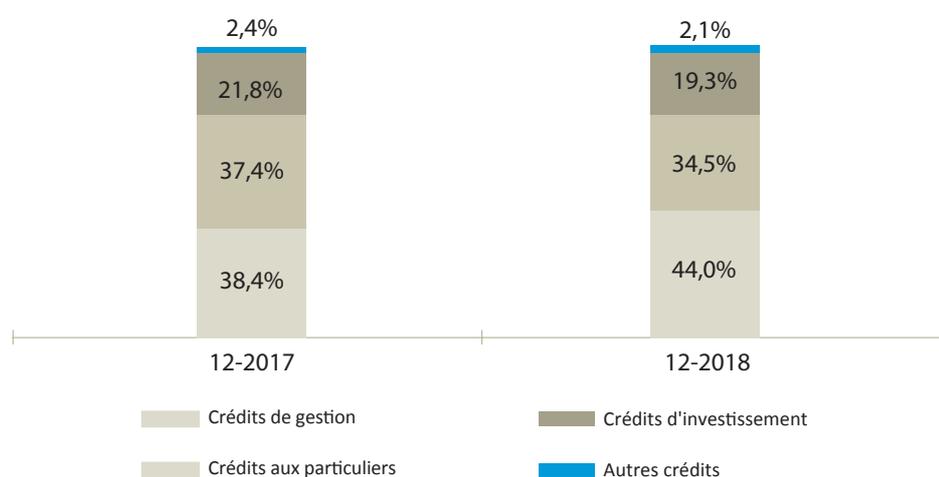
Net des provisions et des agios réservés, l'encours des créances sur la clientèle a affiché une hausse plus importante (+1.018,6 MD ou 16,7%) pour s'élever à 7.133,4 MD à fin 2018 contre 6.114,8 MD au terme de l'exercice 2017.

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	
			MT	%
Créances brutes sur la clientèle	8 150,5	9 093,5	943,0	11,6%
Crédits de gestion	3 130,8	4 003,2	872,4	27,9%
Crédits d'investissement	3 048,9	3 138,1	89,2	2,9%
Crédits aux particuliers	1 777,0	1 758,7	-18,3	(1,0%)
Autres crédits	193,7	193,4	-0,3	(0,2%)
Provisions & agios réservés	(2 035,7)	(1 960,1)	75,6	(3,7%)
Provisions	(1 374,1)	(1 331,3)	42,8	(3,1%)
Agios réservés	(661,6)	(628,8)	32,8	(5,0%)
Créances nettes sur la clientèle	6 114,8	7 133,4	1 018,6	16,7%

Par référence à ce qui précède, la structure des crédits bruts s'est davantage modifiée en faveur des crédits de gestion (+5,6 pp) pour représenter une part

de 44% au détriment des crédits d'investissement (-2,9 pp à 34,5%) et des crédits aux particuliers (-2,5 pp à 19,3%).

Structure des crédits bruts



3. Portefeuille Titres

L'encours brut du portefeuille titres commercial et

d'investissement a affiché une régression de 27,7 MD ou 1,6% pour s'établir à 1.696,7 MD à fin 2018 contre 1.724,5 MD une année auparavant.

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	
			MT	en %
Portefeuille titres commercial	495,5	322,3	(173,3)	(35,0%)
Portefeuille titres d'investissement brut	1 228,9	1 374,5	145,5	11,8%
Portefeuille titres brut	1 724,5	1 696,7	(27,7)	(1,6%)
Provisions	(225,2)	(219,4)	5,8	(2,6%)
Portefeuille titres net	1 499,2	1 477,3	(21,9)	(1,5%)

Cette variation observée au niveau du portefeuille titres se détaille comme suit :

3.1 Portefeuille titres commercial : (-173,3 MD ou 35%)

Le portefeuille titres commercial a atteint 322,3 MD à fin 2018, en régression de 173,3 MD ou 35%

par rapport à son niveau enregistré au terme de l'exercice 2017. Cette baisse s'explique par l'intention de la banque de garder les BTA nouvellement souscrits à des fins d'investissement.

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	
			MT	en %
Titres de transaction	25,1	0,5	(24,5)	(98%)
Titres de placement	470,5	321,7	(148,7)	(32%)
Portefeuille titres commercial	495,5	322,3	(173,3)	(35,0%)

3.2 Portefeuille titres d'investissement : (+145,5MD)

L'encours du portefeuille titres d'investissement a progressé de 145,5 MD ou 11,8 % pour s'établir à 1.374,5 MD à fin décembre 2018 contre 1.228,9 MD au terme de l'exercice 2017. La hausse constatée est expliquée principalement par les nouvelles adjudications de la banque en BTA dont l'encours est

passé de 796,1MD à 933,5MD entre décembre 2017 et décembre 2018.

Net des provisions, l'encours du portefeuille titres d'investissement de la Banque s'est situé à 1.155,1 MD, en hausse de 151,4 MD ou 15,1% par rapport à son niveau enregistré à fin 2017.

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	
			MT	%
Portefeuille titres brut	1 228,9	1 374,5	145,5	11,8%
Titres d'investissement	796,1	933,5	137,3	17,2%
Titres de participation	196,1	204,0	7,9	4,0%
Parts dans les ent associées et co entreprises	47,6	46,3	-1,2	(2,6%)
Parts dans les entreprises liées	165,4	168,4	3,0	1,8%
Sociétés en liquidation	0,0	0,0	0,0	0,0%
Participations en rétrocession	19,7	19,4	-0,3	(1,7%)
Créances et dettes rattachées	4,0	2,8	-1,2	(29,3%)
Provisions	225,2	219,4	-5,8	(2,6%)
Portefeuille titres net	1 003,7	1 155,1	151,4	15,1%

Engagements hors bilan

Les postes des engagements hors bilan ont évolué comme suit :

- **Au niveau des passifs éventuels**, l'encours a progressé de 41,6 MD ou 2,4% passant de 1.745,1 MD à 1.786,7 MD. Cette variation a concerné la rubrique des cautions et des avals (+91% ou 7%). Les crédits documentaires ont à l'encontre régressé de 49 MD ou 11%.
- **Au niveau des engagements donnés**, l'encours de cette rubrique a progressé de 9,3 MD ou 6,3% pour totaliser 155,4 MD sous l'effet principalement de l'accroissement des financements donnés de 11,2 MD ou 7,8%.
- **Au niveau des engagements reçus**, la valeur des garanties reçues a progressé de 453 MD ou 27% pour atteindre 2.132 MD.

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	
			MT	%
PASSIFS EVENTUELS	1 745,1	1 786,7	41,6	2,4%
Cautions, avals et autres garanties données	1 282,7	1 373,6	90,9	7,1%
Crédits documentaires	462,4	413,1	-49,3	-10,7%
Actifs donnés en garantie	-	- 0,0	0,0%	0,0%
ENGAGEMENTS DONNES	146,1	155,4	9,3	6,3%
Engagements de financements donnés	143,3	154,5	11,2	7,8%
Engagements sur titres	2,8	0,9	-2,0	-69,4%
ENGAGEMENTS REÇUS	1 679,0	2 132,0	453,0	27,0%
Engagements de financements reçus	-	-	0,0	0,0%
Garanties reçues	1 679,0	2 132,0	453,0	27,0%

Capitaux Propres

Amélioration continue des capitaux propres depuis la recapitalisation de la Banque en 2015 permettant une couverture totale des risques et le respect des ratios prudentiels ...

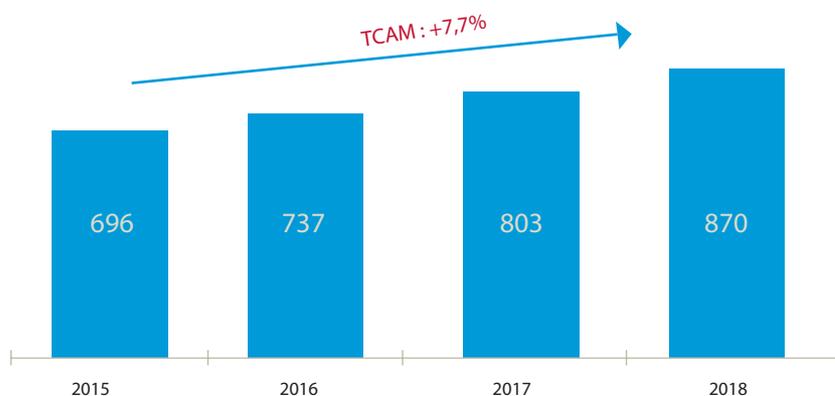
Les capitaux propres de la Banque ont progressé de 67,3 MD en passant de 802,9 MD à fin 2017 à 870,2 MD à fin 2018.

La progression constatée provient essentiellement des résultats bénéficiaires.

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	
			MT	%
Capital	776,9	776,9	0,0	0,0%
Dotation de l'Etat	117,0	117,0	0,0	0,0%
Réserves	465,6	466,1	0,5	0,1%
Actions Propres	(5,5)	(5,5)	0,0	0,0%
Autres capitaux propres	25,0	24,5	-0,5	(1,9%)
Résultats reportés	(620,5)	(575,6)	44,8	(7,2%)
Résultat de l'exercice	44,4	66,9	22,5	50,7%
Capitaux propres	802,9	870,2	67,3	8,4%



Capitaux Propres (MTND)



Qualité des actifs & Liquidité

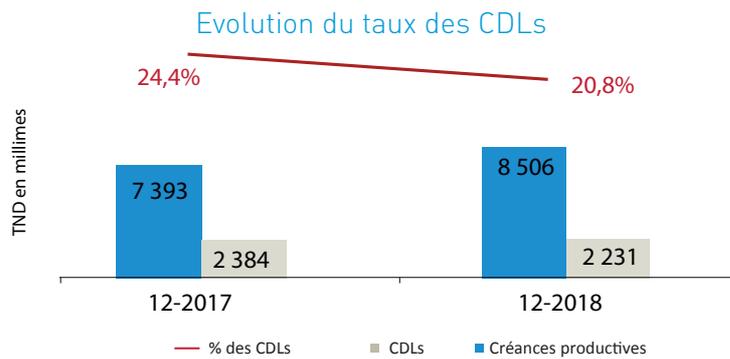
- Effort soutenu par la banque en matière de maîtrise des engagements permettant de réduire de 10 points de pourcentage le taux des créances accrochées sur la période 2016-2018.
- Des ratios de solvabilité toujours au-dessus des normes prudentielles et ce en dépit des nouvelles contraintes réglementaires.

1. Evolution des Créances Accrochées

Le taux des créances accrochées a poursuivi courant l'exercice 2018 son mouvement baissier observé depuis 2015 en gagnant 3,6 points de pourcentage et s'établir à 20,8%.

Cette performance a résulté d'un accroissement assez soutenu des créances productives (+1.112,5 MD ou 15%) couplé à une baisse des créances improductives (- 152,9 MD ou -6,4%)

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	
			2018-2017	
			MT	%
Créances brutes	9 777,1	10 736,7	959,6	9,8%
Créances productives	7 393,2	8 505,7	1 112,5	15,0%
Créances improductives	2 383,9	2 231,1	(152,9)	(6,4%)
En % des créances brutes	24,4%	20,8%	- (3,6) pp	
Provisions	(1 305,1)	(1 246,1)	59,1	(4,5%)
Agios réservés	(607,4)	(578,1)	29,2	(4,8%)
Créances nettes	7 864,6	8 912,5	1 047,9	13,3%
% de couverture des créances en souffrance (nettes des AR)	73,5%	75,4%		



2. Couverture des Créances Accrochées

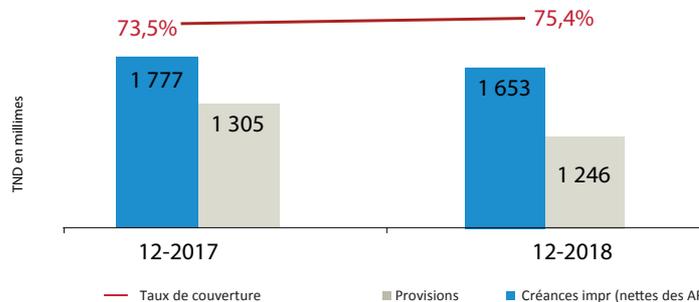
La Société Tunisienne de Banque a poursuivi, courant l'exercice 2018, ses efforts en matière de constitution des provisions requises.

En ce sens, le taux de couverture global des créances accrochées (nettes des agios réservés) est passé de 73,5 % à fin 2017 à 75,4 % au terme de l'exercice 2018, ce qui correspond à une amélioration de 3 points de pourcentage. Ce niveau de couverture trouve son origine, d'une part, dans la constitution au fil

des années, de provisions additionnelles au titre des créances classées 4 & 5 ayant une ancienneté supérieure à 3 ans et d'autre part de la baisse des CDLs engendrée en partie par des opérations de radiations et de cessions à la STRC de certaines créances compromises.

A noter que l'encours des provisions et des agios réservés pris en compte pour la détermination de la couverture demeure assez important à hauteur de 1824 MD à fin 2018 (1893 MD à fin 2017).

Evolution du taux de couverture des CDLs



3. Solvabilité

Les ratios de solvabilité demeurent situés à des niveaux supérieurs aux seuils exigés et se sont établis respectivement à 7,71% pour le Tier 1 et 10,67% pour le ratio de couverture des risques (ratio de solvabilité global).

Il convient de préciser que les risques encourus ont progressé de 1.494,7MD pour totaliser 8.844,6MD. La variation relevée se détaille comme suit :

- Actifs pondérés au titre des risques de crédit et de contrepartie sur les instruments dérivés (+823,1 MD ou 12,3%)

- Exigences en fonds propres sur risques opérationnels (+122,7 MD ou 20,3%)
- Exigences en fonds propres sur risques de marché nouvellement instituées par la circulaire N°2018-06 (+127,6 MD)
- Risques sur le dépassement des ratios de divisions (+ 421,3 MD)

Parallèlement, les fonds propres nets de base (Tier1) ont progressé de 112,6 MD pour totaliser 681,7 MD. Quant au total des fonds propres nets, ils se sont établis à 943,5 MD contre 844,6 MD en 2017.

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	%
Fonds propres nets de base	569,1	681,7	112,6	19,8%
Fonds propres complémentaire	275,5	261,8	(13,7)	-5,0%
Total Fonds Propres Nets	844,6	943,5	98,9	11,7%
Total Risques Encourus	7 349,9	8 844,6	1 494,7	20,3%
Ratio de solvabilité global	11,49%	10,67%		
Ratio de solvabilité (tier one)	7,74%	7,71%		

4. Liquidity Coverage Ratio (LCR)

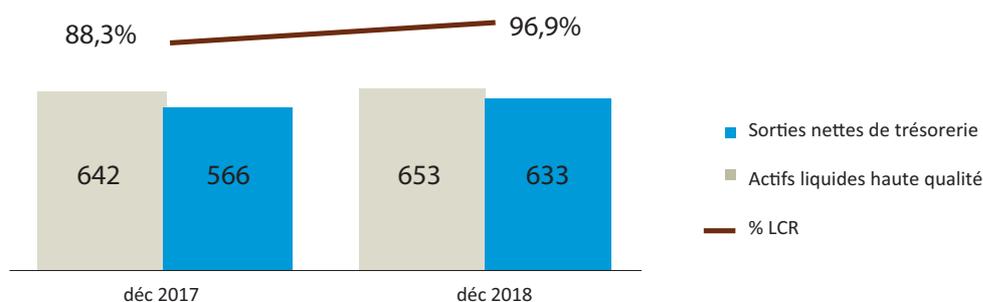
Le ratio de liquidité à court terme (LCR) calculé à fin décembre 2018 a atteint un niveau de 96,9% (contre 88,3% en décembre 2017).

La variation de ce ratio s'explique principalement par un accroissement des actifs liquides de haute qualité

(ALHQ) à un rythme plus soutenu que celui des sorties nettes de trésorerie Aussi, il convient de souligner qu'au cours de l'exercice 2018, la banque a respecté le seuil réglementaire exigé en affichant un LCR moyen de 100,1%.

TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	%
Sorties nettes de trésorerie	642	653	12	2%
Actifs liquides haute qualité	566	633	67	12%
% LCR	88,3%	96,9%		
Niveau réglementaire	80%	90%		

Evolution du ratio de liquidité LCR



Indicateurs de résultats

Evolution remarquable des soldes intermédiaires de gestion notamment du Produit net bancaire permettant de :

- Perpétuer l'amélioration des performances amorcée depuis le début du plan de restructuration et,

- D'afficher des réalisations nettement supérieures aux prévisions.

• Evolution des composantes du PNB

A fin décembre 2018, le Produit Net Bancaire s'est établi à 473,4 MD, en progression de 90,6 MD ou 23,7% par rapport à son niveau de l'exercice 2017.

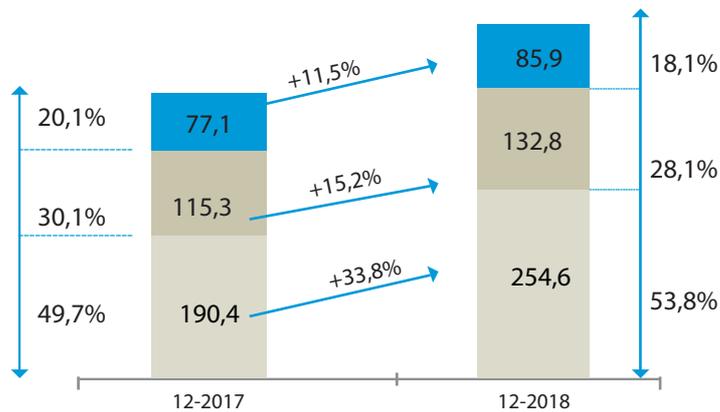


MTND	déc-17	déc-18	Variation	%
Marge nette d'intérêts	190,4	254,6	64,3	33,8%
Commissions nettes	77,1	85,9	8,8	11,5%
Revenus sur portefeuille titres et op fin	115,3	132,8	17,5	15,2%
Produit net bancaire	382,7	473,4	90,6	23,7%

Compte tenu de la progression assez rapide de la marge nette d'intérêt, sa contribution dans la formation du PNB s'est davantage accrue de près de

4pp qui représente 53,8% dénotant une prédominance de l'activité d'intermédiation.

Structure du PNB (MTND)



■ Marge nette d'intérêts ■ Rev Pf. Titres et op. fin. ■ Commissions nettes

L'évolution relevée a concerné toutes ses composantes du PNB et se détaille comme suit :

- **Marge nette d'intérêts (MNI) : +64,3 MD ou 33,8 %** sous l'effet de l'augmentation des produits d'intérêts relatifs aux opérations avec la clientèle

L'analyse de la MNI permet de souligner l'impact assez significatif du recours de la banque au refinancement sur le marché monétaire et interbancaire qui s'est traduit par une aggravation des charges y afférentes

de 51 MD ou 89% ce qui est de nature à faire baisser la MNI sur opération de trésorerie de 49 MD ou 119% ;

À l'encontre, la MNI sur opérations commerciales a sensiblement progressé en passant de 229,6 MD à

335,5 MD sous le double effet de l'accroissement des encours de crédits d'une part et d'un effet mix favorable des hausses des taux d'intérêts directeurs édictés par la BCT couvrant 2018 d'autre part.

MTND	déc-17	déc-18	Variation	%
Marge sur opérations de trésorerie	(41,3)	(90,5)	(49,2)	119%
Produits d'intérêts	15,9	17,7	1,8	11%
Charges d'intérêts	(57,2)	(108,2)	(51,0)	89%
Marge sur opérations clientèle	229,6	335,5	105,9	46%
Produits d'intérêts	408,2	581,1	172,9	42%
Charges d'intérêts	(178,6)	(245,6)	(67,0)	38%
Autres revenus nets	2,0	9,6	7,6	373%
Marge nette globale	190,4	254,6	64,3	33,8%

• **Commissions nettes : +8,8 MD ou 11,5%**, touchant principalement les commissions sur gestion des comptes, les commissions prélevées sur les

opérations de commerce extérieur mais surtout les commissions d'étude de dossier conséquence directe de la croissance de l'activité crédits

TND en milliers	déc-17	déc-18	Variation	%
Chèques, effets, virements et tenue de compte	37,0	42,3	5,3	14%
Opérations sur titres	0,7	0,5	(0,2)	(28%)
Opérations de change	9,3	9,2	(0,1)	(1%)
Opérations de commerce extérieur	1,8	2,5	0,7	39%
Coffre-fort	0,0	0,0	(0,0)	(-)
Etudes	14,7	17,5	2,8	19%
Autres	18,0	19,2	1,2	7%
Commissions reçues	81,4	91,2	9,7	12%
Commissions payées	(4,4)	(5,2)	(0,9)	20%
Commissions nettes	77,1	85,9	8,8	11%

• **Revenus / titres & op. Financières : +17,5 MD ou 15,2%**

Les revenus sur portefeuille titres et opérations financières ont affiché une progression de 17,5

MD en passant durant la période de 115,3 MD à 132,8 MD. Cette progression a essentiellement porté sur les revenus des titres de l'Etat

MTND	déc-17	déc-18	Variation	%
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financières	59,7	60,3	0,6	0,9%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	55,6	72,6	16,9	30,5%
Revenus portefeuille titres et op. fin	115,3	132,8	17,5	15,2%





L'analyse de cette variation se présente ainsi :

- Le résultat sur bon du trésor s'est établi à 77,4 MD à fin 2018 contre 68 MD à fin décembre

2017, marquant ainsi une progression de 9,5 MD expliquée principalement par l'accroissement du portefeuille des BTA gardé en stock par la banque

MTND	déc-17	déc-18	Variation	%
Intérêts sur BTCT	0,8	5,3	4,5	587,2%
Intérêts sur BTA	28,7	25,9	(2,8)	(9,7%)
Rés. sur placements BT auprès de la clientèle	1,0	(8,3)	(9,3)	(933,8%)
Revenus sur BTA d'investissement	37,5	54,6	17,1	45,6%
Revenus sur portefeuille Bon de Trésor	68,0	77,4	9,5	13,9%

- Parallèlement, le résultat global de change s'est davantage apprécié en affichant une hausse de 8,2 MD ou 28% pour atteindre 37,4 MD à fin 2018

(29,3 MD à fin 2017) tiré par une amélioration des revenus nets sur les opérations de change scriptural (+11,1 MD ou 61,1%).

TND en Millions	déc-17	déc-18	Variation	
			MT	%
profits de change scriptural	18,9	33,4	14,5	76,8%
pertes de change scriptural	(1,0)	(4,4)	-3,4	354,1%
change manuel	3,6	2,4	-1,2	(33,4%)
change à terme	4,6	(3,6)	-8,2	-1,8
résultat de change sur règl VISA & MC	1,0	1,2	0,2	20,5%
autres opérations de change	2,2	8,4	6,2	281,3%
Gains sur opérations de change	29,3	37,4	8,2	28,0%

- S'agissant des revenus sous forme de dividendes sur les participations, ils ont à leur tour progressé de 1,8 MD ou 20,7% pour se situer à 10,4 MD.

MTND	déc-17	déc-18	Variation	%
Dividendes sur titres de participations	7,4	9,5	2,0	27,4%
Jetons de présence	0,2	0,2	0,0	1,8%
Revenus capitalisés sur Fonds SICARs	1,0	0,7	(0,3)	(26,3%)
Revenus sous formes de Dividendes	8,6	10,4	1,8	20,7%

Récap : Evolution du PNB 2017-2018

TND en milliers	déc-17	déc-18	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	442 596	622 188	179 592	40,6%
Intérêts courus et charges assimilées	(252 243)	(367 541)	(115 298)	45,7%
Marge nette d'intérêts	190 353	254 647	64 294	33,8%
Commissions reçues	81 445	91 151	9 706	11,9%
Commissions payées	(4 386)	(5 249)	(863)	19,7%
Commissions nettes	77 059	85 902	8 843	11,5%
Revenus sur portefeuille bons de Trésor	67 960	77 431	9 471	13,9%
Résultat global de changes	29 258	37 437	8 179	28,0%
Dividendes sur les participations	8 588	10 361	1 774	20,7%
Intérêts sur titres d'investissement	9 527	7 609	(1 918)	(20,1%)
Autres produits	115 333	132 838	17 505	15,2%
Produit net bancaire	382 745	473 387	90 643	23,7%

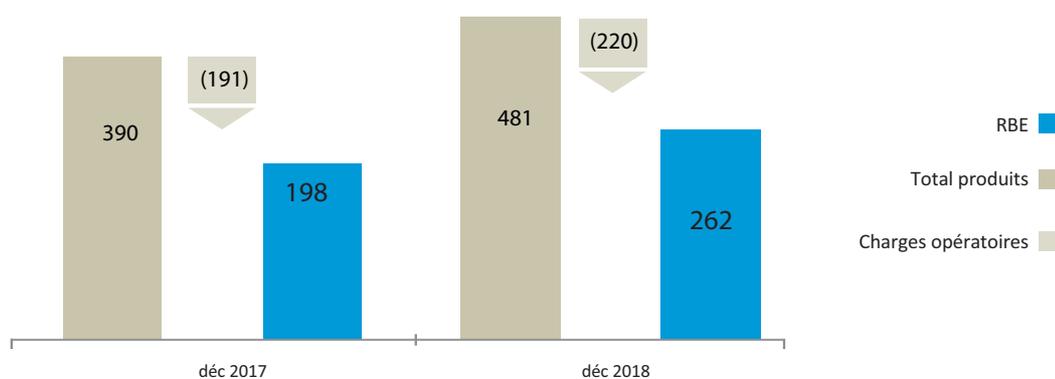
Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation (RBE) est passé de 198,4 MD à fin 2017 à 261,5 MD à fin 2018, marquant une appréciation remarquable de 63,1 MD ou 31,8%. Cette évolution s'explique par les effets différenciés

se rapportant à :

- La progression du PNB : +90,6MD ou 23,7%
- L'accroissement des charges opératoires : +28,6MD ou 15%

Evolution du RBE (MTND)



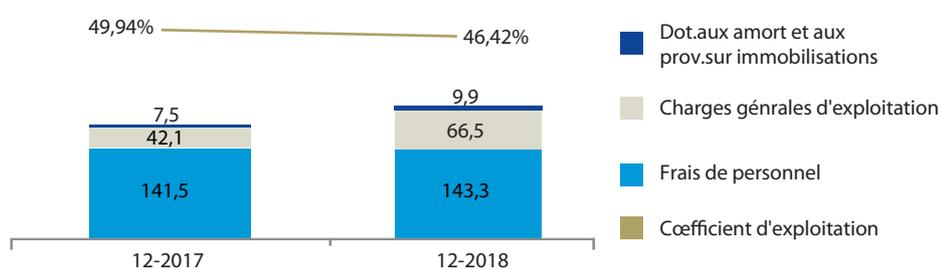
- La progression des charges opératoires a porté essentiellement sur les frais d'exploitation de 24,4 MD ou 58% dont 18,5 MD et 0,7 MD représentant respectivement les cotisations au fonds de garantie des dépôts bancaires (FGDB) et la contribution sociale de solidarité nouvellement instaurée par les autorités de tutelle.

- Quant à la masse salariale, elle n'a progressé que de 1,8 MD ou 1,3% pour totaliser 143,3MD. Cette faible évolution s'explique par l'impact de la restructuration sociale (sous forme d'économie sur salaire suite aux départs volontaires ayant compensé le coût de recrutements opérés) et ce nonobstant l'effet des augmentations légales des salaires.

• S'agissant des charges d'amortissement, elles ont progressé de 2,4 MD ou 31,4%, à mettre en lien avec les investissements réalisés en immobilisations (+22,4MD)

Compte tenu de ces évolutions, le coefficient d'exploitation s'est nettement apprécié en revenant de 49,94% à 46,42%, gagnant ainsi près de 3,5 points de pourcentage.

Structure des charges d'exploitation (TND en millions)



TND en millions	déc-17	déc-18	Variation	%
Produit net bancaire	382 745	473 387	90 643	23,7%
Autres produits d'exploitation	6 855	7 881	1 026	15,0%
Produit d'exploitation	389 600	481 268	91 668	23,5%
Frais de Personnel	(141 520)	(143 341)	(1 821)	1,3%
Charges générales d'exploitation	(42 096)	(66 511)	(24 415)	58,0%
Dot,aux amortis et aux prov sur immobilisation	(7 543)	(9 908)	(2 366)	31,4%
Charges opératoires	(191 159)	(219 761)	(28 602)	15,0%
Résultat brut d'exploitation	198 441	261 508	63 067	31,8%

Résultat Net

Le résultat net avant modifications comptables relatif à l'exercice 2018 s'est établi à 66,9 MD, en progression de 22,5 MD ou 50,7% par rapport à son niveau en 2017.

Ce résultat tient compte des éléments suivants :

- L'affectation d'un montant de 82,7 MD représentant les dotations nettes aux provisions pour la couverture des créances compromises
- L'affectation d'un montant de 78,9 MD représentant les dotations nettes additionnelles (Coût de conservation des créances ayant séjourné 3 ans et plus dans la classes de risques 4 et 5) telles que instituées par la circulaire BCT N°2013-21 du 30 décembre 2013

- La constatation d'un coût de risque positif sur le portefeuille des titres d'investissement de 3,8 MD contre une charge de (-10,4 MD) à fin 2017 suite à la réalisation des reprises de provisions sur certaines participations

- L'affectation d'une charge de 16,1 MD pour la couverture des risques divers

- La constatation d'une charge d'impôt de 25,8 MD à fin 2018 (contre 1,4 MD au titre de l'exercice 2017)

Compte tenu des modifications comptables, le résultat net s'est établi à 80,9 MD à fin 2018 contre 65,8 MD une année auparavant soit une progression de 15,1 MD ou 23%.

Comptes de résultat

TND en milliers	déc-17	déc-18	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés	442 596	622 188	179 592	40,6%
Intérêts courus et charges assimilées	(252 243)	(367 541)	(115 298)	45,7%
Marge nette d'intérêts	190 353	254 647	64 294	33,8%
Commissions reçues	81 445	91 151	9 706	11,9%
Commissions payées	(4 386)	(5 249)	(863)	19,7%
Commissions nettes	77 059	85 902	8 843	11,5%
Gains sur portefeuille titres commercial et op. financières	59 695	60 252	557	0,9%
Revenus du portefeuille titres d'investissement	55 638	72 587	16 948	30,5%
Produit net bancaire	382 745	473 387	90 643	23,7%
Autres produits d'exploitation	6 855	7 881	1 026	15,0%
Frais de Personnel	(141 520)	(143 341)	(1 821)	1,3%
Charges générales d'exploitation	(42 096)	(66 511)	(24 415)	58,0%
Dotations aux amortissements	(7 543)	(9 908)	(2 366)	31,4%
Résultat brut d'exploitation	198 441	261 508	63 067	31,8%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, h. bilan et passif	(144 580)	(181 226)	(36 646)	25,3%
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(10 423)	3 828	14 251	(136,7%)
Résultat d'exploitation	43 438	84 110	40 672	93,6%
Solde en gain/perte autres éléments ordinaires	2 280	11 501	9 222	404,5%
Impôts sur les sociétés	(1 351)	(25 800)	(24 449)	1809,9%
Résultat des activités ordinaires	44 367	69 812	25 445	57,4%
Solde en gain/perte des éléments extraordinaires	(5)	(2 949)	(2 944)	58870,9%
Résultat net avant modifications comptables	44 362	66 863	22 501	50,7%
Effet des modifications comptables (net d'impôts)	21 404	13 988	(7 416)	(34,6%)
Résultat net après des modifications comptables	65 766	80 851	15 085	22,9%

CONTRÔLE INTERNE

Renforcement continu en vue de l'adoption des normes baloises...

Dans le cadre du renforcement de son système de contrôle interne et en application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2006-19 du 28 novembre 2006 et de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, la STB a poursuivi la mise en œuvre de mesures en la matière qui s'insèrent dans sa transformation stratégique. En effet, diverses actions ont été entreprises dans ce sens :

Contrôle des opérations et des procédures

Dans un objectif d'optimisation de son système de contrôle interne, la STB a repositionné, dans sa nouvelle organisation, le dispositif de contrôle permanent en assurant une séparation entre les fonctions incompatibles et la création de nouvelles structures dédiées aux domaines du contrôle et de la surveillance et suivi des risques.

Les principales structures de contrôle dont dispose la banque sont les suivantes :

- Direction du Contrôle Permanent
- Direction de Surveillance et de Suivi du Risque de Crédit.
- Direction de Surveillance et de Suivi des Risques Opérationnels et de Marché.
- Direction Contrôle des limites et autorisations de dépassements.
- Direction Surveillance et Reporting des Engagements.
- Direction Validation et Contrôle des Garanties.
- Direction du Contrôle Comptable ;
- Direction du Contrôle de Dépenses
- Direction du Contrôle Réglementaire (pour les opérations du bancaire étranger)
- Back Office Monétique et Télématique
- Back Office Trésorerie.

De même et en application des dispositions légales et réglementaires, la STB est dotée d'une structure permanente au sein de l'organigramme de la Banque chargée du contrôle de la conformité dont la mission principale est :

- De veiller au respect des lois et règlements relatifs à l'activité bancaire ;
- D'identifier et d'évaluer les risques de non-conformité aussi bien à la réglementation interne qu'externe liée à l'activité bancaire ;
- D'assurer un rôle de supervision des travaux de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- De veiller au respect, par les employés, du code de bonne conduite et de les former au sujet de l'éthique et la déontologie bancaires.

En ce qui concerne la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT), la Banque a procédé à :

- L'acquisition d'un applicatif de profilage du risque et de monitoring d'opérations sur comptes en vue de détecter les transactions atypiques et

suspectes pouvant être liées à des activités illicites dont notamment le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

- L'élaboration d'un guide opératoire permettant notamment au personnel du réseau d'appliquer convenablement la procédure de LAB/FT.

Aussi, pour consolider le dispositif de contrôle interne, la STB a créé en 2018, les trois comités suivants :

- Comité de coordination du contrôle interne ayant pour mission principale de :
 - Coordonner les activités des structures de contrôle de deuxième et de troisième niveau, et en assurer les échanges et la diffusion des informations nécessaires au pilotage efficace et efficient du dispositif de contrôle interne, garantissant la sécurisation des processus et l'optimisation des contrôles.
 - Coordonner et assurer le suivi des recommandations des structures de contrôles périodiques et permanents de la banque, véhiculées notamment via le Comité Risque Opérationnel, Contrôle Permanent et Conformité et le Comité de Suivi des Missions d'Audit et d'Inspection
 - Piloter les risques et incidents susceptibles de compromettre la réalisation des objectifs de la banque et en assurer le suivi de leur gestion et la mise en place des contrôles propices et adéquats.
- Comité Risque Opérationnel, Contrôle Permanent et Conformité ayant pour mission principale d'examiner, piloter les principales expositions de la banque en risques opérationnels, d'analyser les incidents nécessitant des mesures de corrections et de proposer la mise en place de plans d'actions et de mitigation des risques et en assurer le suivi.
- Comité de suivi des rapports d'audit et d'inspection : Ce comité a pour mission principale :
 - D'assurer le suivi des missions d'audit et d'inspection ;

- D'examiner les principales insuffisances et anomalies relevées ;
- De veiller à ce que les corrections et les recommandations formulées soient convenablement mises en œuvre.

Toujours, dans le but de renforcer le contrôle au niveau de la première ligne de défense, la banque a institué, en 2018, un corps de Contrôleurs Permanents Régionaux (Contrôle Permanent, Risques Opérationnels et Contrôle de la Conformité) et d'un corps de Correspondants Risques Opérationnels.

La mission principale du corps des Contrôleurs Permanents Régionaux consiste à :

- S'assurer du respect des dispositions réglementaires et procédurales en vigueur dont notamment celles relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- S'assurer de la cohérence et de l'exhaustivité des informations relatives aux incidents risques opérationnels.
- Assurer la remontée des incidents et des anomalies détectées.
- S'assurer du respect des dispositions FATCA.
- S'assurer de l'efficacité de la pertinence des contrôles de premier niveau effectués par les opérationnels et leurs responsables hiérarchiques.
- Effectuer les contrôles de deuxième niveau définis par la Direction du Contrôle Permanent

La mission principale du corps de Correspondants Risques Opérationnels consiste à :

- S'assurer du respect des dispositions réglementaires et procédurales en vigueur.
- S'assurer de la cohérence et de l'exhaustivité des informations relatives aux incidents risques opérationnels.

- Assurer la remontée des incidents et des anomalies détectées.

Outre ces départements, la Banque est dotée de deux organes de contrôles périodiques à savoir :

- La Direction d'Audit Interne
- La Direction d'Inspection

Ces deux structures, qui veillent au respect de la réglementation en vigueur et des procédures internes et émettent des recommandations pour améliorer l'efficacité des systèmes de gestion, relèvent de la Direction Centrale Audit et Inspection qui est rattachée au Directeur Général.

Elles assurent leurs missions en toute indépendance soit sur la base de plannings d'intervention annuels dûment approuvés, soit sur ordre de la Direction Générale.

Afin de garantir son indépendance, la Direction de l'Audit Interne est rattachée fonctionnellement au Comité d'Audit.

Les comités relevant du Conseil d'Administration, à savoir le Comité d'Audit et le Comité des Risques jouent un rôle primordial en assistant le Conseil d'Administration dans le suivi et l'évaluation des systèmes de contrôle interne et de management des risques.

Organisation comptable et traitement de l'information

A l'issue de la finalisation, de la mise en œuvre des différents modules du noyau du nouveau système d'information, la STB a poursuivi les travaux de modernisation de son système d'information et de stabilisation des nouvelles applications informatiques mises en place pour les métiers gestion des engagements, activité agence, gestion de la trésorerie, bancaire étranger....

Sur le plan de la sécurité physique des locaux et des données, la STB a entrepris la mise en œuvre des projets structurants d'infrastructure hardware et réseau :

• Site de secours :

Le site de secours externalisé est actuellement opérationnel pour l'annuaire d'entreprise, le courrier électronique et les métiers prioritaires. Le transfert des autres données et applications informatiques est en cours.

Ce site est un plan permettant à l'activité de fonctionner normalement en cas de sinistre informatique et de sauvegarder les données dans un centre situé dans un endroit autre que le siège.

• Plan de continuité d'activité :

La STB a confié à un cabinet spécialisé la réalisation d'un projet de mise en place d'un PCA. Ce Plan de continuité d'activité qui sera subdivisé en un plan de continuité informatique et un plan de continuité opérationnel représente un ensemble de mesures visant à assurer temporairement, selon divers scénarios de crises, le maintien des métiers critiques de la banque, puis la reprise planifiée des activités.

• Vidéo-surveillance :

Afin de se conformer aux exigences de sécurité telles que dictées par la BCT, la STB a doté toutes les agences de caméras de surveillance numériques et envisage créer au niveau du siège social de la banque un centre de supervision continue du système mis en place.

• Mesure, surveillance et maîtrise des risques

Dans le cadre de son plan stratégique, la STB s'est engagée dans un ensemble de projets dont les travaux sont en cours de réalisation avec la collaboration des structures concernées et qui visent à mettre en place :

- Une structure de gestion actifs-passifs (ALM) ;
- Un système de notation interne pour le risque crédit.
- Un dispositif de gestion des risques opérationnels et de marché

Les Directions de Surveillance et de Suivi du Risque Crédit et des Risques Opérationnels et de Marché,

relevant de la Direction Centrale du Contrôle Général Global Risk continuent, respectivement, à réaliser les opérations de contrôle des engagements et à l'analyse des risques de change, de taux et de liquidité et leur impact sur les fonds propres de la banque.

Système de documentation et d'information

- La banque a élaboré des notes de procédures décrivant les modalités d'enregistrement, de traitement des opérations et de restitution des informations.
- Les rapports établis à la suite des contrôles effectués dans le cadre de la vérification périodique sont communiqués à l'organe de direction et au Comité d'Audit. Ces rapports sont tenus à la disposition des commissaires aux comptes et de la Banque Centrale de Tunisie.
- La banque élabore une fois par an, un rapport sur le fonctionnement du système de contrôle interne. Ce rapport est communiqué au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration ainsi qu'aux commissaires aux comptes et à la Banque Centrale de Tunisie.
- La Banque est dotée d'une politique en matière de communication financière qui est en cours de formalisation.

CONTRÔLE PERMANENT

L'année 2018 peut être considérée comme une année de formalisation de la mise en place du dispositif de contrôle permanent au sein de la Banque dont les objectifs principaux sont de garantir le respect des procédures, la sécurité de traitement des opérations et la mise en œuvre des contrôles à priori et à postériori.

Ce dispositif doit tenir compte obligatoirement des principes suivants :

- Couverture exhaustive des activités, des risques et de responsabilité de l'ensemble des acteurs
- Définition claire des tâches, séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle et des délégations formalisées et à jour

- Normes et procédures, y compris en matière comptable, formalisées et à jour.
- Dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques de crédit, de marché, de liquidité, financiers opérationnels ou comptables, risques de non-conformité et risques juridiques ;
- Système de contrôle, s'inscrivant dans un processus dynamique et correctif, comprenant des contrôles permanents réalisés par les unités opérationnelles ou par des collaborateurs dédiés, et des contrôles périodiques.

Les étapes nécessaires déjà entamées et permettant la mise en place du dispositif de contrôle permanent sont les suivants :

Création d'un corps de contrôleurs permanents au niveau régional

Ces contrôleurs indépendants fonctionnellement des unités opérationnelles, nommés au niveau des Directions Régionales, sont dédiés exclusivement aux tâches de contrôle. Ils sont notamment chargés de :

- S'assurer de l'efficacité et de la pertinence des contrôles de premier niveau effectués par les opérationnels et leurs responsables hiérarchiques
- Effectuer les contrôles de deuxième niveau définis par la Direction du Contrôle Permanent
- Assurer régulièrement le suivi des contrôles de 1er niveau et l'analyse des anomalies détectées
- Effectuer des missions de contrôle sur site sur recommandation directe de la Direction de Contrôle Permanent
- Assurer la collecte des incidents et des anomalies liées aux risques opérationnels et en informer les Directions concernées

Ils sont rattachés administrativement à leur supérieur hiérarchique et fonctionnellement à la Direction du Contrôle Permanent, la Direction Risques Opérationnels et à l'Organe de Bonne Gouvernance et du Contrôle de la Conformité et interviennent sur les principales familles de risques encourus par la Banque.

Actions de sensibilisation et de formation

Une première action de formation et sensibilisation a été engagée, conjointement avec la Direction Risque Opérationnel et Marché et l'Organe de Bonne Gouvernance et Conformité, au niveau de tout le réseau de la Banque, le but étant de détailler et expliquer les missions et attributions des Correspondants Régionaux nouvellement nommés, développer et préciser les nouvelles procédures de remontée des incidents et anomalies et diffuser et vulgariser la culture Risque/ Contrôle.

Centralisation et Recensement du référentiel réglementaire et procédural existant au sein de la Banque

Elaboration d'un référentiel de contrôle

Ce référentiel de contrôle sera instauré par étape tout en priorisant les activités jugées les plus risquées et en fonction de l'avancement du projet de la modélisation, gestion et optimisation des processus au sein de la banque. Il doit préciser les traitements à réaliser ainsi que les contrôles permanents opérationnels afférents.

Recensement et vérification des points de contrôle système existants

En coordination avec les administrateurs techniques des applications concernées, des actions d'énumération et d'identification des différents points de contrôle mécanisés sont menés par module et par étape ou produit, le but étant de vérifier autant que possible leur concordance avec les procédures et réglementations en vigueur ainsi que leur efficacité

Instauration de nouveaux points de contrôle automatisés

Les points à contrôler qui ne sont pas encore intégrés dans les systèmes automatisés de traitement des opérations sont définis par l'équipe contrôles permanents en coordination avec les entités opérationnelles, les autres structures de contrôle et la direction de l'organisation.

Qualité des plans de contrôle

Les plans de contrôle à élaborer doivent aboutir essentiellement aux objectifs suivants :

- Adéquation de la couverture des Risques en cohérence avec la cartographie des risques
- Pertinence des contrôles
- Efficacité : meilleur coût en rapport du risque avéré
- Formalisation et Historisation des résultats

GESTION DES RISQUES

Poursuite du renforcement du dispositif de gestion des risques opérationnels et du risque de crédits en respect de la réglementation...

Courant l'exercice 2018, la Société Tunisienne de Banque a poursuivi la mise en place et le déploiement des dispositifs de management des risques opérationnels, entamés depuis 2016, et ce conformément aux normes et aux bonnes pratiques internationales.

Ce dispositif repose essentiellement sur les éléments suivants :

- Une Politique de Gestion du Risque Opérationnel
- Une base d'incidents
- Une cartographie des risques pour les structures métiers et Global Bank
- La diffusion d'une culture risque/contrôle
- Un plan de continuité d'activité PCA

Politique de Gestion des Risques Opérationnels

La Société Tunisienne de Banque a procédé à la mise en place d'une politique de gestion des risques opérationnels ayant pour objectif de définir les méthodes et les outils d'identification, de mesure, de surveillance et d'atténuation du risque.

La politique risques opérationnels a été validée par les instances de gouvernance en date du 30 Août 2018.

Base d'incidents et dispositif de leur déclaration

Dans le cadre de la mise en place et le développement du dispositif de gestion des RO, la Direction Risques Opérationnels et Marché poursuit l'alimentation de la base d'incidents aussi bien par les remontées périodiques des rapports d'inspection, Audit, Qualité et autres structures de contrôle de la Banque que par les résultats des cartographies élaborées et les remontées faites en temps réel par les Correspondants Risques Opérationnels.

L'année 2018 a connu la mise en place d'un outil informatique permettant la remontée, en temps réel, des incidents Risques Opérationnels survenus dans chaque structure de la Banque.

Une note de procédure a été, aussi, élaborée afin de définir le principe de fonctionnement et d'organisation du dispositif

Cartographie des risques pour les structures métiers et Global Bank

La banque a poursuivi les travaux engagés pour l'élaboration des cartographies des risques en s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque et notamment, les Processus pilotage, les Processus Métiers et les Processus Supports et de la cartographie des risques majeurs de la Banque avec l'assistance du cabinet Accompany Consulting,

L'année 2018 a vu, par ailleurs, la réalisation d'une campagne de formation et de sensibilisation aux risques au profit des Correspondants Risques Opérationnels (CRO), des chefs d'Agence et des Directeurs Régionaux en étroite collaboration avec la Direction Contrôle Permanent et l'Organe Permanent de Contrôle de Conformité.

Les principales missions de ce corps de CRO consistent à s'assurer du respect des dispositions réglementaires et procédurales en vigueur et de garantir la remontée, en temps réel, des incidents et des anomalies détectées.

En ce qui concerne la gestion du risque de crédit

et outre le respect de la réglementation en matière d'évaluation et de classification des créances, la banque a entamé la mise en place d'un système de notation interne.

Système de Notation Interne

Avec l'assistance du cabinet Chapuis&CO, bureau Mandaté par la Banque Mondiale et la participation des Cadres de la Direction Centrale Global Risk, les étapes de diagnostic, roadmap, définition du défaut, segmentation et développement des modèles de notation ont été accomplies.

Les équipes risque de crédit sont actuellement sur le backtesting des modèles (calibrage, analyse de stabilité, Situations extrêmes et stress tests).

Une fois achevé, les phases d'implémentation stratégique et opérationnelle doivent être entamées : une étape fondamentale mais très complexe dans l'exécution.

- La phase d'implémentation opérationnelle concernera l'organisation du SNI, la formation des équipes opérationnelles et le Suivi et Développement de l'infrastructure du système d'information /données.
- L'implémentation stratégique est relative à l'intégration du Système de notation dans la définition du schéma délégataire, la définition des limites d'exposition aux risques (par produit, centre de profit, client...) et la détermination du niveau d'appétence, la tarification, l'allocation interne des fonds propres et la gouvernance.

Les actions déjà entreprises concernent :

- La sélection d'un échantillon objet de la modélisation par le SNI et la définition du défaut compte tenu des exigences de la circulaire BCT 2016-06 et des normes baloises ;
- La segmentation du portefeuille entre Corporate, PME et TPE
- Le Recensement des variables nécessaires à la mise en place d'un SNI
- Le Développement de modèles statistiques de notation pour les TPE/PME et de modèles d'expert pour les grandes entreprises

Le pilotage de management des risques définit

toutes les composantes du dispositif de gestion des risques qui permettent une maîtrise et un pilotage efficace des risques.

DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Nouvelle dynamique basée sur une meilleure connaissance du client

Le développement de l'activité commerciale a représenté l'un des axes prioritaires de la stratégie 2016-2020. Plusieurs chantiers ont été mis en place dans l'objectif d'identifier de nouvelles pistes de développement, de fidéliser les clients et d'en prospecter de nouveaux. Cette démarche a donné lieu à une nouvelle segmentation de la clientèle et à l'enrichissement et la différenciation de l'offre la ciblant après la réalisation d'un benchmark des produits et services offerts par la concurrence.

S'agissant du Marché des professionnels et TPE, un Plan marketing STB 2018-2019 a été élaboré en se basant sur la connaissance du Marché, l'identification des cibles prioritaires, la conception de l'offre différenciée, la mise en marché de l'offre, la planification des temps forts et l'action commerciale.

La STB a procédé, en outre, à l'élaboration d'un catalogue de produits innovants et différenciant au profit de cinq segments prioritaires.

Pour la fidélisation de sa clientèle de particuliers et TRE (Tunisiens Résidents à l'Étranger) et afin d'améliorer le parcours client particulier, la banque a procédé, par ailleurs, au lancement d'un ensemble de solutions digitales sous la dénomination de « STB DIRECT ». Les applications actuellement en phase de production sont Digi-Transfert, Digi-Epargne, Digi-Actionnaire, Digi-Cartes et Digi-Crédit.

La Banque s'investit, en effet, de plus en plus dans le digital en vue de renforcer sa relation avec ses clients en anticipant leurs besoins et en misant sur la sécurité et la conformité.

Elle a entamé également, la commercialisation de plusieurs produits au profit de la clientèle de Tunisiens Résidents à l'étranger (TRE) tels que les deux Packs « Marhaba National » et « Marhaba International » et le crédit « Immo 48H chrono »

Conformément à l'approche adoptée depuis plusieurs années, 10 nouvelles conventions de crédits ont été signées au profit du personnel de différentes relations et 15 demandes de conventions sont en

cours d'étude.

Au niveau de la communication, l'année 2018 a été marquée par une forte présence médiatique de la Société Tunisienne de Banque sur divers canaux de distribution et par un évènement remarquable à savoir « Le 60ème anniversaire de la Banque ». Ce dernier a fait l'objet de plusieurs actions de communication sur divers supports (la presse écrite, la presse électronique, la radio...).

La Banque a réalisé, en fait, 235 insertions publicitaires et financières dans plusieurs journaux et revues, 302 spots radios et 33 insertions en bannières publicitaires au niveau de différents sites WEB.

La nouvelle stratégie adoptée confère à la STB une plus grande responsabilité sociale et environnementale et différentes activités seront réalisées lors de son application. En ce sens, la Banque a procédé, courant l'année 2018, à la sponsorship de 38 manifestations dans les domaines économiques, scientifiques, culturels et vie estudiantine et à l'organisation de différents évènements en vue de promouvoir ses relations publiques.

La STB a participé, également, au niveau de 23 évènements de grande envergure (Finance Investment and Trade Africa, Salon du Tourisme, SITIC Africa, Tunisia Digital Summit...).

Dans ce même contexte, la STB a octroyé, courant l'année 2018, des subventions à des associations humanitaires, caritatives et estudiantines. Elle a également participé à l'action de solidarité avec le gouvernorat de Nabeul suite aux dernières inondations.

Dans le cadre du développement du réseau des agences et conformément à son business plan, l'année 2018 a enregistré l'ouverture de 03 nouvelles agences (Testour, Jendouba Nord et Riadh El Andalous) portant le nombre d'agences à 143. 6 nouvelles implantations ont été, également repérées dont les projets sont en cours de réalisation.

Le concept « Agence Boutique » a été développé en 2016 et les travaux de réaménagement de 8 locaux d'agences : Feriana, Ain Drahem, Jelma, Skhira, Le Kef, Mareth, Ksibet Mediouni et Menzel Temime selon ce nouveau concept sont en cours de réalisation. Le Transfert des agences Monastir 2, Gabes Centre et Douz à leurs locaux définitifs après réaménagement

a été, notamment, opéré.

Par ailleurs et dans le but d'une réorganisation du réseau, la STB a procédé à une nouvelle classification des points de vente selon la méthode du SCORING et à la mise en place d'un nouvel organigramme pour les agences et pour les directions régionales qui diffère d'une agence à une autre en fonction du volume opératoire, du portefeuille clientèle ...

Un système permettant la supervision, le suivi et le contrôle des ressources et moyens du réseau est également en cours de conception. Il s'agit d'une plateforme qui sera mise en place afin de répondre aux besoins logistiques et humains des agences.

Elle permettra également de faciliter l'accès au data et d'améliorer la communication entre le réseau et la direction centrale.

SYSTEME D'INFORMATION ET MODERNISATION DE LA BANQUE

Les objectifs fixés par les plans de restructuration en matière de SI se concrétisent et la banque est en phase d'y apporter des améliorations...

La stratégie 2016-2020 stipule une simplification et une optimisation du processus opérationnel. L'objectif étant de se consacrer aux tâches à forte valeur ajoutée et de réduire les délais de traitement (dématérialisation, automatisation des processus d'instruction des dossiers clients (Workflow)).

Pour réussir cette mutation, la STB a investi dans les architectures informatiques et les outils numériques. Un « Global bancaire urbanisé » a été, ainsi, construit progressivement avec des applications « Best of breed » autour du noyau bancaire en partenariat avec BFI.

Actuellement, plus de 80% des opérations de la banque sont générées à partir des applications Agence / Engagements qui ont été intégrées au noyau.

Dans le cadre de la modernisation du SI, la Banque a entamé, par ailleurs, la réalisation d'autres projets et actions. Ils concernent :

- L'acquisition d'une solution Monétique permettant une autonomie de fonctionnement, des nouvelles perspectives Marketing, une efficacité Commerciale et le Pilotage des actions

concourant à la construction de l'expérience client différenciatrice.

Ce projet a démarré en 2017 pour une mise en production progressive des différents modules en 2018 (serveur d'autorisation, Backoffice, gestion des GAB et des TPE) ;

- L'implémentation des applicatifs de monitoring, de profilage et FATCA (ainsi qu'un abonnement à la liste PEP) qui sont déjà en production ;
- Le lancement du programme de transformation Digitale permettant de :
- Mettre L'expérience client au cœur de la transformation
- Offrir des parcours clients enrichis et omni-canaux
- Mettre en place une Plateforme digitale financière ouverte de nouvelle génération (BankTech)
- Organiser une démarche d'innovation ouverte mobilisant le capital humain interne et externe
- Développer des Produits digitaux financiers innovants
- Engager une approche Lean Banking pour transformer les Back-Offices
- Fiabiliser le capital Data et l'exploiter

La transformation digitale est, en fait, le fil conducteur des actions permettant l'amélioration des parcours clients et de son expérience avec la banque à travers un ensemble de projets s'articulant sur une plateforme ouverte « OPENBANK » de nouvelle génération et conforme aux standards PSD2.

- La mise en place de la stratégie DATA et de ce fait :
- La Diffusion de la culture Data dans toutes les structures de la STB et le Développement des compétences en Data analytiques
- Le développement de l'activité à travers une segmentation client pour atteindre une meilleure connaissance client et une meilleure efficacité commerciale.
- L'instauration d'une démarche et des outils permettant la fiabilisation et l'enrichissement des données

Les objectifs fixés par les plans de restructuration en matière de SI ont été, en fait, atteints (la banque est actuellement en phase d'apporter les améliorations au système).

La STB va continuer, en outre, ses investissements dans le capital DATA pour la transformation des métiers à travers des projets DATA structurants (ALM, SNI/Scoring, Segmentation, Pilotage de la performance, etc.) et l'amélioration du parcours des collaborateurs par la mise en œuvre d'une plateforme de travail collaboratif.

Dans le cadre de son schéma Directeur, elle suivra, aussi, de près l'évolution des nouvelles offres du Cloud (SAAS, IAAS) qui seront progressivement privilégiés dans les futures acquisitions de services.

RESSOURCES HUMAINES

Forte implication du personnel dans la restructuration de la Banque...

L'Effectif de la Banque est passé de 2.051 à fin décembre 2017 à 1.855 au terme de l'exercice 2018 dont 39,51% au siège et 58,22% affectés au réseau des agences.

En renouvelant sa base par de jeunes recrues « 22-31 ans » ou 528 collaborateurs soit 28,46% de l'effectif total de la banque, ce dernier s'est caractérisé, à fin 2018 par une moyenne d'âge ramené à 42-47 ans

Le personnel actif de la banque est au nombre de 1.812 dont 1.593 employés titulaires, 192 contractuels à durée indéterminée, 18 employés détachés dans la banque et 9 stagiaires. Le personnel en situation provisoire s'est élevé à 43 employés dont 37 employés en détachement à l'extérieur de la banque.

Simultanément, le taux d'encadrement du personnel ayant une licence a atteint 52.83% au terme de l'exercice 2018, soit une amélioration de 9% par rapport à l'année 2017 et de 10,7% par rapport à l'année 2016.

Les départs à la retraite ont totalisé 390 employés dont 286 en application du plan d'assainissement social, 79 en retraite normale et 25 départs volontaires.

S'agissant du volet formation, 171 actions de formation ont été organisées pour le développement

des compétences des collaborateurs au profit de 1.717 collaborateurs soit 92,6% de l'effectif total dont 600 cadres supérieurs, 1.009 cadres moyens et 108 personnel d'exécution.

Outre les formations d'intégration des nouvelles recrues et les formations destinées aux seconds opérationnels, les actions ont touché de nombreux domaines dont la méthode "Agile" de gestion des projets, la gestion d'équipe, les domaines techniques, les domaines managériales, le Digital et les nouvelles technologies de l'information.

42 collaborateurs ont été inscrits, par ailleurs, à des formations diplômantes et certifiantes et 11 à des formations à l'étranger. La STB a procédé, également courant l'exercice 2018 au parrainage de 18 IFIDars.

Dans le cadre de la poursuite de la politique sociale de la banque, instaurée afin de répondre aux attentes du personnel en terme de couverture sociale contre les aléas de la vie et d'assurer un climat social sain garantissant le bien être des collaborateurs et un niveau honorable de satisfaction et d'épanouissement, la Société Tunisienne de Banque a assuré, particulièrement, courant l'exercice 2018 :

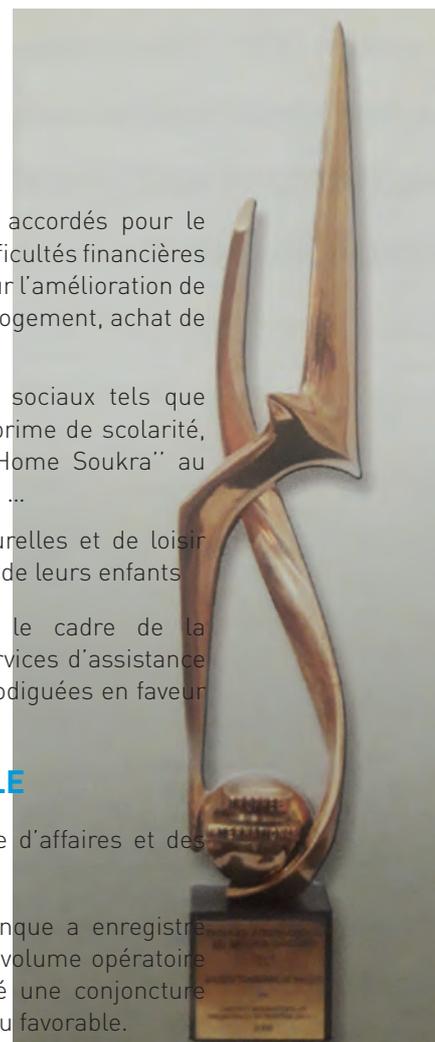
- L'intervention de la nouvelle caisse d'entraide créée en 2017 pour soutenir le personnel malade. Son objectif étant d'instaurer et de renforcer le principe de solidarité entre le personnel actif et le personnel retraité de la Banque.
- La bonne couverture des risques auxquels le personnel peut être exposé dans le cadre de son activité professionnelle ou en dehors des lieux de travail par l'amélioration des contrats d'assurance.

-La diversification des crédits accordés pour le soutien de nos collègues en difficultés financières ou ceux qui veulent investir pour l'amélioration de leurs conditions de vie (crédit logement, achat de voiture...).

-L'amélioration des avantages sociaux tels que la restauration, l'octroi de la prime de scolarité, l'accès au jardin d'enfants "Home Soukra" au profit des enfants de collègues ...

-L'organisation d'activités culturelles et de loisir au profit des collaborateurs et de leurs enfants

Plusieurs interventions dans le cadre de la médecine de travail et des services d'assistance sociale ont été, également, prodiguées en faveur du personnel de la Banque



ACTIVITE INTERNATIONALE

Une nette amélioration du chiffre d'affaires et des produits réalisés

L'activité internationale de la Banque a enregistré en 2018 une amélioration de son volume opératoire de l'ordre de 4,7% et ce, malgré une conjoncture économique nationale toujours peu favorable.

Opérations avec l'Etranger

Le volume total des règlements avec l'étranger a atteint 725 332 opérations en 2018 ayant induit une progression du chiffre d'affaire cumulé de l'ordre de 20,6% pour s'établir à 18.445,2 millions de dinars au terme de l'exercice 2018. Les produits réalisés sont passés de 14.986,5 mD à 17.487,8 mD en 2018 et ont affiché, ainsi, une augmentation considérable de 16,7%.

Nature des opérations	2017		2018		Variation en %	
	Chiffre d'affaires	Commissions	Chiffre d'affaires	Commissions	Chiffre D'affaires	Commissions
Domiciliation	4 058 879	250	4 711 648	255	16,1	2,0
Opérations documentaires importations	1 285 304	5 447	1 823 996	7 408	41,9	36,0
Opérations documentaires exportations	514 830	852	555 038	874	7,81	2,6
Transferts opérations commerciales	2 024 721	1 753	1 546 870	1 670	-23,6	-4,7
Transferts opérations financières	3 344 172	6 380	3 367 925	6 936	0,71	8,7
Mouvements de fonds sur CEDC correspondants	4 060 995	305	6 439 753	344	58,6	12,8
TOTAL ACTIVITE	15 288 902	14 986	18 445 230	17 488	20,6	16,7

Cette évolution est due, essentiellement à ce qui suit :

- La généralisation de la mise en production de l'application intégrée du Service Bancaire Etranger "IBANSYS" et la prise en charge progressive, au niveau du back office central, des opérations décentralisées ont permis d'offrir une meilleure qualité de traitement et une sécurité opérationnelle et réglementaire optimale ainsi qu'une optimisation de la perception des commissions et leur comptabilisation. Les efforts en cours de déploiement pour stabiliser l'application et optimiser son utilisation permettront d'offrir une qualité de service et un délai de traitement très compétitifs qui devraient contribuer à la relance de notre activité et augmenter la capacité de production.
- La diversification des portefeuilles de nos agences formées de plus en plus de PME permettant une rentabilité meilleure aux opérations internationales. La rentabilité des opérations internationales a connu une augmentation remarquable de 16,7% malgré les révisions des tarifs imposées par les contraintes de la concurrence et le manque à gagner enregistré au niveau des opérations d'importation à cause de l'interdiction par la BCT durant presque toute l'année 2018 du financement de l'importation des produits non prioritaires.
- L'exportation des services et notamment la réalisation de marchés à l'étranger connaît un essor considérable et représente une source d'entrée des devises qui compense, en partie, la régression des recettes de l'exportation des biens. Le nouveau marché étant le marché africain émergent qui ouvre un nouvel horizon pour les opérateurs internationaux tunisiens et représente une opportunité à saisir par la banque afin de concrétiser son choix stratégique de développement sur l'Afrique.

Relations Internationales :

La STB a œuvré en 2018 à renforcer sa coopération avec ses correspondants étrangers et à chercher de nouvelles relations bancaires en vue d'aider ses clients dans leurs projets d'expansion à l'international. La Banque est entrée, ainsi, en relation avec de nouveaux correspondants dont

3 banques africaines (Afrexibank, Bank of Africa du Togo, Banque Commerciale du Sahel Mali et Apricorp). Elle est aussi en cours de reprise de contact avec les filiales de la Bank of Africa (Groupe BMCE) au Kenya, au Mali, en Côte d'Ivoire, Rwanda, Uganda et Tanzanie, Al Salam Bank Bahreïn et Chaabi Bank (Groupe Banque Centrale Populaire Maroc, Très présent en Afrique) ce, pour accompagner les entreprises tunisiennes sur ces marchés africains prometteurs.

La STB a procédé, également, à l'ouverture d'un compte Nostri en EURO chez Citi-Bank Dublin dictée par le nombre élevé de paiements en EUR avec la Citibank, sur lesquels la banque a connu des problèmes récurrents de couverture, d'une part et par sa volonté et celle de la Citibank d'augmenter les flux, d'autre part.

En outre, 88 visites ont été rendues, au cours de l'année 2018, par les représentants des banques étrangères, manifestant le retour d'intérêt à la reprise de la coopération avec la STB.

Parallèlement, des visites ont été rendues par les responsables de la Banque aux Correspondants Etrangers à Budapest, Hongrie, Rwanda, l'UBAF, la BMCE, et Attijari Wafa.

A fin 2018, la STB a procédé, au niveau de l'entité SWIFT, à la bascule vers les Standards Release 2018, l'installation de la version SWIFT 7.2, la Préparation des prérequis pour la mise en place du « GPI » et le lancement de travaux de sécurisation des bureaux et d'activation et d'authentification multifactorielle dans le cadre du CSP.

D'autres actions ont été assurées par la banque, durant l'année 2018, dans le cadre de ses attributions concernant, notamment :

- La poursuite des négociations du projet de partenariat avec Western Union, en collaboration avec les autres entités concernées ;
- L'accomplissement des formalités de conformité (AML/KYC/FATCA), telles que demandées périodiquement par les correspondants et conformément aux exigences de la BCT en concertation avec l'organe permanent de contrôle de la conformité ;

- L'évaluation des risques de contrepartie liés aux opérations d'engagement par signature du commerce extérieur ;
- La négociation de lignes FX, LC, LG accordées par les correspondants étrangers et mises à la disposition de, respectivement, la Salle des Marchés, le Service Bancaire Etranger, et le Service Garanties Internationales. Il y a lieu de signaler à cet effet, le rétablissement officieux d'une bonne partie des lignes accordées par les correspondants ;
- Encadrement de stagiaires universitaires d'institutions de formation spécialisées ou de nos filiales étrangères (telles que la SONIBANK – Niamey / Niger) durant leur passage à la banque pour des stages de formation nécessaires dans leurs cursus éducationnel ou professionnel.



PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Poursuite de la concrétisation avec succès de la stratégie et du contrat programme 2016-2020

Le bilan 2018 illustre davantage le succès de la STB dans l'implémentation de sa stratégie 2016-2020, à la faveur d'un modèle couvrant l'ensemble des marchés des entreprises, des professionnels et des particuliers, d'une efficacité opérationnelle, d'une gestion des risques et d'une priorité fortement accordée à son capital humain et ses compétences.

En 2018, la STB a accéléré sa transformation pour développer des offres plus proches de ses clients et répondant à leurs aspirations.

Plusieurs chantiers liés à la modernisation du système d'information et la digitalisation des process et des opérations ont été planifiés et réalisés dans un souci d'optimisation des traitements, de fiabilisation des données et d'amélioration de la qualité des reportings. Les efforts dans ce sens continuent pour une informatisation optimale de tous les métiers de la banque

La restructuration sociale des ressources humaines (rajeunissement des effectifs, recrutement ciblé...) a été achevée de manière limpide et le développement du capital humain (formation, mise à niveau...) a pris de l'ampleur avec des thèmes ciblés et l'adoption de nouveaux outils adaptés aux développements technologiques.

Demeurant confrontée à un certain nombre de problèmes structurels liés à l'environnement juridique & judiciaire, la banque veillera à la mise en œuvre des propositions consignées dans le contrat programme de manière à lui accorder les mêmes prérogatives et règles de gestion dont disposent les Banques Privées,

Par ailleurs, la banque doit assurer une meilleure gestion des risques et un pilotage efficace des fonds propres de la Banque durant toute la période de restructuration afin d'assurer un respect permanent de toutes les normes prudentielles.

Les résultats positifs dégagés ne peuvent qu'encourager la STB à poursuivre la concrétisation de sa stratégie et son business plan et renforcer sa détermination à développer davantage son activité et ses diverses actions au profit de ses actionnaires, ses clients et son personnel.



L'année 2018 coïncide avec le 60^{ème} anniversaire de la STB et la troisième année du business plan 2016-2020 et prépare le troisième et dernier horizon à savoir « le décollage »

L'an 2019 devrait permettre à la STB de continuer à se transformer et à développer ses nombreux projets de croissance durable et profitable à ses clients et à ses actionnaires. La STB devrait, également, générer des résultats financiers solides reflétant la pertinence de son business modèle, la rigueur de sa gestion

et le dévouement de son personnel et se préparer à remonter au podium à l'horizon 2020.

A l'instar des années précédentes, la STB continuera par ailleurs, à confirmer davantage sa vocation de banque citoyenne et soutenir des actions au profit des communautés et associations dans les domaines de l'entrepreneuriat, de l'éducation, de l'art, de la culture et du sport en cohérence avec sa politique RSE.

ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

BILAN

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ÉTAT DE RÉSULTAT

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

BILAN ARRETE AU 31/12/2018

(en milliers de dinars)

ACTIF	Notes	31-12-2018	31-12-2017
AC 1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	5.1	300 833	284 853
AC 2 Créances sur les établissements bancaires et financiers (*)	5.2	445 990	469 806
AC 3 Créances sur la clientèle	5.3	7 133 408	6 114 771
AC 4 Portefeuille titres commercial (*)	5.4	322 265	495 530
AC 5 Portefeuille d'investissement (*)	5.5	1 155 076	1 003 698
AC 6 Valeurs immobilisées	5.6	128 267	122 605
AC 7 Autres actifs (*)	5.7	1 033 993	559 592
TOTAL ACTIF		10 519 832	9 050 855
PASSIF			
PA 1 Banque centrale et C.C.P	5.8	1 731 309	1 256 663
PA 2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (*)	5.9	292 262	61 254
PA 3 Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	6 356 968	5 963 809
PA 4 Emprunts et ressources spéciales	5.11	284 825	288 958
PA 5 Autres passifs	5.12	984 290	677 318
TOTAL PASSIF		9 649 654	8 248 002
CAPITAUX PROPRES			
CP1 Capital	5.13	776 875	776 875
CP2 Dotation de l'Etat	5.13	117 000	117 000
CP3 Réserves	5.13	466 076	465 614
CP4 Actions propres	5.13	-5 509	-5 509
CP5 Autres capitaux propres	5.13	24 510	24 978
CP6 Résultats reportés (*)	5.13	-575 637	-620 467
CP7 Résultat de l'exercice (*)	5.13	66 863	44 362
TOTAL CAPITAUX PROPRES		870 178	802 853
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		10 519 832	9 050 855

(*) Données au 31/12/2017 retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTÉ AU 31/12/2018

(en milliers de dinars)

	Notes	31-12-2018	31-12-2017
PASSIFS EVENTUELS			
HB 1 Cautions, avals et autres garanties données		1 373 598	1 282 704
HB 2 Crédits documentaires		413 083	462 411
HB 3 Actifs donnés en garantie			
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	6.1	1 786 681	1 745 114
ENGAGEMENTS DONNES			
HB 4 Engagements de financements donnés		154 502	143 277
HB 5 Engagements sur titres		859	2 809
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	6.2	155 361	146 086
ENGAGEMENTS REÇUS			
HB 6 Engagements de financements reçus			
HB 7 Garanties reçues	6.3	2 132 046	1 679 044



ÉTAT DE RÉSULTAT

ARRÊTÉ AU 31/12/2018

(en milliers de dinars)

	NOTES	31-12-2018	31-12-2017
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1 Intérêts et revenus assimilés	7.1	622 188	442 596
PR 2 Commissions	7.2	91 151	81 445
PR 3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières(*)	7.3	60 252	59 695
PR 4 Revenus du portefeuille-titres d'investissement (*)	7.4	72 587	55 638
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		846 177	639 374
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1 Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	-367 541	-252 243
CH 2 Commissions encourues		-5 249	-4 386
CH 3 Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		-372 790	-256 629
PRODUIT NET BANCAIRE			
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.6	-181 226	-144 580
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.7	3 828	-10 423
PR7 Autres produits d'exploitation	7.8	7 881	6 856
CH6 Frais de personnel (*)	7.9	-143 341	-141 520
CH7 Charges générales d'exploitation	7.10	-66 511	-42 096
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-9 908	-7 543
RESULTAT D'EXPLOITATION (*)		84 110	43 438
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	7.11	11 501	2 280
Impôts sur les sociétés	7.12	-25 800	-1 351
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (*)		69 812	44 367
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-2 949	-5
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (*)		66 863	44 362
EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES (NET D'IMPOT)		13 988	21 404
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES (*)		80 851	65 766

(*) Données au 31/12/2017 retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

ARRÊTÉ AU 31/12/2018

(en milliers de dinars)

	Note	31/12/18	31/12/17
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		807 017	649 508
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-371 569	-265 254
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		115 420	2 584
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-1 195 757	-779 916
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		399 532	523 991
Acquisitions / cessions des titres de placement		139 045	-58 953
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-151 081	-154 132
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-268 241	-241 966
Impôts sur les sociétés payés		-2 366	-2 323
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	8.1	-528 001	-326 462
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		61 959	17 010
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-146 333	-7 326
Acquisitions / cessions des immobilisations		-7 284	-12 735
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	8.2	-91 658	-3 051
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		0	0
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-2 937	-64 025
Dividendes versés		0	0
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	8.3	-2 937	-64 025
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-622 596	-393 538
Liquidités et équivalents en début de l'exercice		-775 588	-382 050
Liquidités et équivalents en fin de l'exercice	8.4	-1 398 184	-775 588

(*) Données retraitées pour le besoin de la comparabilité

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DECEMBRE 2018

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Société Tunisienne de Banque est une société anonyme régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. L'assemblée générale constitutive de la STB date du 18 Janvier 1957. Le capital social de la STB s'élève à 776 875 mDT et il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur de 5 dinars chacune,

admissibles à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la STB est sis à Avenue Hédi Nouira 1001 Tunis. Son réseau comprend 140 agences et 181 Distributeurs Automatique de Billets-DAB.

La structure du capital de la Banque se présente au 31 Décembre 2017 comme suit :

En milliers de dinars

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant en mDT	% du Capital
A/ACTIONNAIRES TUNISIENS	153 541 989	767 710	98.82%
L'ETAT TUNISIEN	111 160 004	555 800	71.54%
ENTREPRISES PUBLIQUES	18 408 461	92 042	11.85%
PERSONNES MORALES PRIVEES	10 098 729	50 494	6.50%
RACHAT PAR LA BANQUE DE SES TITRES	679 987	3 400	0.44%
PERSONNES PHYSIQUES	13 194 808	65 974	8.49%
B/ACTIONNAIRES ETRANGERS	1 833 011	9 165	1.18%
PERSONNES MORALES	1 159 135	5 796	0.75%
PERSONNES PHYSIQUES	673 876	3 369	0.43%
Total	155 375 000	776 875	100.00%

2. REFERENCIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises et des normes comptables tunisiennes dont notamment les Normes Comptables sectorielles (NCT 21, 22, 23, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

3. BASES DE MESURES ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la « S.T.B » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement se rapportant aux crédits à moyen et long terme, les crédits documentaires et les garanties sous forme d'aval et cautions sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour leur valeur nominale.

3.1.2 Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

3.1.3 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les intérêts, produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice clôt au 31 Décembre 2018 pour leurs montants rattachés au dit exercice.

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus d'avance et comptabilisés dans les comptes de régularisation au moment du déblocage de ces crédits et font l'objet d'un abonnement en fin de mois, pour la partie courue.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés en intérêts réservés et sont présentés en soustractions du poste «Créances sur la clientèle». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1) au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24 et dont l'encaissement effectif est raisonnablement assuré, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte » et classe de risque.

Un compte est considéré gelé si la somme de ses mouvements créditeurs nets est inférieure aux agios débiteurs générés par le compte.

Les agios sur les créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

3.1.4 Comptabilisation des intérêts de retard

Les intérêts de retard sont constatés par la « S.T.B » lors du règlement par le client ou lors de la réalisation d'une consolidation des prêts pour un client donné.

Toutefois, et suite à la mise en place depuis 2007 du nouveau progiciel du contentieux « IMX » une partie des intérêts de retard a été calculée, réservée et comptabilisée pour un montant de 359 197mD.

3.1.5 Provisions sur engagements

i. Provisions individuelles

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire B.C.T n° 91- 24, telle que modifiée par les textes subséquents qui définit les classes de risques et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

A : actifs courants	0%
B1: actifs nécessitant un suivi particulier	0%
B2: actifs incertains	20%
B3: actifs préoccupants	50%
B4: Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Les provisions sur prêts et sur comptes débiteurs sont présentées en déduction des rubriques concernées.

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « Autres postes des passifs ».

ii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des

provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

Pour la détermination du montant de cette provision, la banque a retenu la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24.

iii. Provisions additionnelles

En application de la circulaire aux Banques n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

3.2. Comptabilisation du portefeuille titres et des revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

3.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque (titres de participation à caractère durable) : Titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;

- Les titres émis par l'État « Bons de trésor » acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances ;

- Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés ;

- Les fonds gérés par les sociétés SICAR.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i. Titres de participation à caractère durable

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées soit à la date du transfert de propriété des titres, soit à la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

ii. Titres d'investissement.

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenus fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence appelé selon le cas prime ou décote est incluse dans le coût d'acquisition et étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

iii. Les titres représentant des participations de financement

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentées au niveau du poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la Banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés des comptes de créances aux comptes de participations. Les agios réservés y afférents sont transférés au niveau des provisions sur participations.

iv. Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêt des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autres qu'hôteliers,
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigé compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

Les participations sur les fonds gérés par les SICAR qui sont effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, sont évaluées à leur valeur d'usage et compte tenu des perspectives de recouvrement. Ainsi, il est procédé au provisionnement des participations présentant des échéances de rétrocession impayées et dont la valeur d'usage ne couvre pas le coût d'acquisition des titres.

3.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial détenu par la Banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transactions : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois.
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime ou décote sur titres de placement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

3.3. Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectués par la clientèle, et ce conformément à la circulaire n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêt.

3.4. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes.

Les emprunts contractés par la Banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs libellés en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Et le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

3.5. Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés ».

3.6. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel de billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères, y compris les positions de change, font l'objet d'une réévaluation du cours fixe au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégage

est enregistré dans un compte de bilan « 38.391 : Écart de conversion ».

3.7. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la Banque se détaillent comme suit :

- Immeubles	2%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
	15%
	20% ^(*)
- Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
- Matériel informatique	15%
	33% ^(*)
- Logiciels informatiques	33%
- Agencements, aménagements et installations	10%

(*) Taux appliqué pour les acquisitions à partir du 1er Janvier 2008.

Toutefois, et par dérogation au principe comptable du coût historique, la Banque a procédé au cours de l'exercice 2000 à la réévaluation des terrains et des constructions. Cette réévaluation a induit une augmentation des capitaux propres pour un montant de 37 324 MD présenté au niveau du poste « Autres capitaux propres » .

En application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

3.8 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la banque pour faire face aux engagements correspondants à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux

indemnités conventionnelles (six mensualités) auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite. Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

Un complément de provision est également comptabilisé pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en utilisant la même méthode comptable et en se basant sur des estimations de l'espérance de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

3.9 Reclassement et retraitement au niveau de certains postes des états financiers

Afin de se conformer à la Norme Comptable NCT 25, la STB a procédé au reclassement d'une partie des BTA en titres d'investissement. Les soldes au 31 décembre 2017 ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement comme suit :

Libellé de compte	Ancien poste	nouveau poste	Solde au 31/12/2017
Bons de trésor assimilables	AC4	AC5	658 819
Primes/Décotes sur BTA	AC4	AC5	-26 238
Créances et dettes rattachées	AC4	AC5	20 218
Intérêt sur BTA d'investissement	PR3	PR4	38 078
Gain net sur titres d'investissement	PR3	PR4	-555

De même et pour une meilleure présentation, certains reclassement ont été opérés et les soldes au 31 décembre 2017 ont été retraités pour le besoin de comparabilité :

Libellé de compte	Ancien poste	nouveau poste	Solde au 31/12/2017
Créances envers TUNIS RE	AC7	AC2	127 548
Comptes courants des banques non résidentes	PA2	AC2	- 13 502
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	CH6	PR5/ CH4	14 985

4. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

4.1 Modifications comptables

La STB a procédé aux changements de méthode de valorisation des lignes de BTA. En effet, les lignes de BTA ont été évaluées à leur coût amorti.

Les redressements comptables, constatés par le biais du compte modifications comptables affectant les résultats reportés s'élèvent à 13 988 mDt.

4.2 Créance de la STB envers la Tunis-Ré

En vertu du contrat de couverture du risque de change conclu par la STB, La banque a remboursé l'emprunt syndiqué contracté en devise au cours de la date de remboursement et a supporté ainsi une différence de change de l'ordre de 127,121 millions de dinars.

Cette différence de change doit être réglée par l'État et ce en application du contrat de couverture contre le risque de fluctuation du taux de change par le fond national de garantie.

La créance envers TUNIS-RE, gestionnaire de ce fond, est ainsi de l'ordre de 113,467 millions de dinars.

4.3 Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la Banque a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés dont 286 employés ont bénéficié de cette mesure à fin 2018.

Le départ de 92 employés a été programmé pour l'exercice 2019.

4.4 Affaire BRUNO POLI

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

4.5 Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater decies de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2018.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 440,290 millions de dinars dont 171,998 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

4.6 Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2018 est de 18 500 mdt.

5. NOTES EXPLICATIVES RELATIVES AUX POSTES DES ETATS FINANCIERS

Note 5.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 300 833 mDT au 31/12/2018 contre 284 853 mDT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Caisses	73 337	47 007
- Caisse dinars	53 439	42 459
- Caisse devises	19 898	4 547
BCT	227 326	237 790
- BCT dinars	27 065	52 911
- BCT devise	200 261	184 879
CCP	166	52
TGT	4	4
Total	300 833	284 853

Les comptes « B.C.T » Dinars présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par date d'antériorité :

En milliers de dinars

Antériorité	Débit BCT	Débit STB	Crédit BCT	Crédit STB
Moins d'un trimestre	1 109 841 251	57 656 319	1 187 264 571	68 017 436
Plus d'un trimestre	44 378 275	74 207 326	71 522 933	36 427 605
Plus d'un semestre	13 674 048	14 386 802	31 992 586	9 932 110
Plus d'un an	2 879 819	11 394 847	14 638 325	5 853 184
TOTAL	1 170 773 393	157 645 294	1 305 418 415	120 230 335

Les comptes BCT en devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

Étiquettes de lignes	classe	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
AED	Moins d'un trimestre	49 876	1 900	11 273	22 529	61 148	24 429	0,815	49 849	19 915
	Plus d'un an		191	278 453	110 877	278 453	111 068	0,815	227 000	90 545
	Plus d'un semestre	25	16 700	330 000	825	330 025	17 525	0,815	269 043	14 287
	Plus d'un trimestre	3	2 860	31 090	142	31 093	3 002	0,815	25 348	2 447
	Total AED	49 904	21 651	650 816	134 373	700 719	156 024		571 240	127 194
BHD	Moins d'un trimestre			11 070	28	11 070	28	7,944	87 938	220
	Plus d'un trimestre			3 245	8	3 245	8	7,944	25 778	64
	Total BHD	0	0	14 315	36	14 315	36		113 715	284
CHF	Moins d'un trimestre	11 414	13 310	18 272	5 198	29 685	18 508	3,038	90 176	56 221
	Plus d'un an	753	5 605	49 657	1 618	50 410	7 223	3,038	153 133	21 942
	Plus d'un semestre	30	16 790	190 000	658	190 030	17 448	3,038	577 262	53 001
	Plus d'un trimestre	379	109 080	34 420	233	34 799	109 313	3,038	105 710	332 065
	Total CHF	12 575	144 785	292 349	7 707	304 924	152 492		926 281	463 230
DKK	Moins d'un trimestre	5			6	5	6	0,459	2	3
	Plus d'un an		101	0	500	0	601	0,459	0	276
	Plus d'un semestre		1 000	349 000	873	349 000	1 873	0,459	160 115	859
	Plus d'un trimestre	124	89 150	500	133	624	89 283	0,459	286	40 961
	Total DKK	129	90 251	349 500	1 511	349 629	91 762		160 404	42 099
DZD	Plus d'un an	0	0	4 000	460 720	4 000	460 720	0,025	101	11 665
	Total DZD	0	0	4 000	460 720	4 000	460 720		101	11 665
EUR	Moins d'un trimestre	15 578 231	13 835 807	5 157 188	10 861 600	20 735 419	24 697 406	3,427	71 064 427	84 642 951
	Plus d'un an	13 293 936	4 477 357	3 009 004	1 873 288	16 302 940	6 350 645	3,427	55 873 435	21 764 930
	Plus d'un semestre	2 963 595	738 627	1 571 687	1 251 246	4 535 282	1 989 874	3,427	15 543 320	6 819 696
	Plus d'un trimestre	5 477 942	2 249 076	1 591 183	1 788 547	7 069 125	4 037 623	3,427	24 227 305	13 837 742
	Total EUR	37 313 704	21 300 868	11 329 062	15 774 680	48 642 766	37 075 548		166 708 487	127 065 320
GBP	Moins d'un trimestre	116 696	21 469	30 940	216	147 636	21 685	3,831	565 577	83 074
	Plus d'un an	879 961	55 303	94 361	42 234	974 321	97 537	3,831	3 732 527	373 654
	Plus d'un semestre		1 635	68 500	171	68 500	1 806	3,831	262 417	6 920
	Plus d'un trimestre	21	8 675	11 342	38	11 363	8 713	3,831	43 532	33 377
	Total GBP	996 677	87 082	205 143	42 659	1 201 820	129 741		4 604 053	497 025

Étiquettes de lignes	classe	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
JPY	Moins d'un trimestre	960	50 000	10 000	1 192	10 960	51 192	0,027	298	1 394
	Plus d'un an	2 574 503	40 001		356 376	2 574 503	396 377	0,027	70 087	10 791
	Plus d'un trimestre	1 590 080	160 000	25 000	717	1 615 080	160 717	0,027	43 968	4 375
	Total JPY	4 165 543	250 001	35 000	358 285	4 200 543	608 286		114 353	16 560
NOK	Moins d'un trimestre	6	414	46 985	34 124	46 991	34 537	0,344	16 183	11 894
	Plus d'un an	518	164 417	105	500	623	164 917	0,344	215	56 794
	Plus d'un semestre	2	1 100	100 000	250	100 002	1 350	0,344	34 438	465
	Plus d'un trimestre	106	47 600	18 800	57	18 906	47 657	0,344	6 511	16 412
	Total NOK	632	213 531	165 890	34 931	166 522	248 462		57 346	85 565
QAR	Moins d'un trimestre	643	34 857	2 900	3 180 352	3 543	3 215 209	0,822	2 913	2 643 866
	Plus d'un an	0	35	0	0	0	35	0,822	0	29
	Plus d'un trimestre	1 001	29 045	83 155	1 397	84 156	30 442	0,822	69 202	25 033
	Total QAR	1 644	63 937	86 055	3 181 749	87 699	3 245 686		72 115	2 668 928
SAR	Moins d'un trimestre	573	13 020	16 779	4 091	17 353	17 111	0,335	5 810	5 729
	Plus d'un an	332	10 000	45 579	1 100	45 911	11 100	0,335	15 371	3 716
	Plus d'un semestre	10	5 100	300 000	750	300 010	5 850	0,335	100 446	1 959
	Plus d'un trimestre	131	45 550	14 000	159	14 131	45 709	0,335	4 731	15 304
	Total SAR	1 047	73 670	376 358	6 100	377 405	79 770		126 359	26 708
USD	Moins d'un trimestre	34 172 018	5 780 175	7 217 794	31 459 653	41 389 812	37 239 829	2,994	123 937 652	111 510 943
	Plus d'un an	17 806 861	40 056 756	8 487 366	11 140 883	26 294 227	51 197 639	2,994	78 735 434	153 306 210
	Plus d'un semestre	1 556 049	1 267 010	1 026 055	4 881 944	2 582 105	6 148 954	2,994	7 731 854	18 412 427
	Plus d'un trimestre	11 692 249	798 715	464 892	1 726 198	12 157 141	2 524 913	2,994	36 403 342	7 560 601
	Total USD	65 227 177	47 902 657	17 196 107	49 208 678	82 423 284	97 111 334		246 808 282	290 790 180

Ratio de liquidité :

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2014-14 du 10 novembre 2014, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité de 80% durant l'année 2017 et de 90% durant l'année 2018. La STB a affiché les ratios de liquidité suivants :

	En %	
	31/12/2018	31/12/2017
Ratio de liquidité	96,9%	88,3%

Note 5.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 445 990 mDT au 31/12/2018 contre 469 806 mDT au 31/12/2017. Il se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Créances sur les établissements bancaires :	97 062	88 829
- Comptes courants des banques résidentes	2	2
- Comptes courants des banques non résidentes	96 996	88 824
- Comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	64	3
Prêts aux établissements bancaires :	180 584	200 005
- Prêts sur le marché monétaire en Dinars	70 000	100 000
- Prêts hors marché en Dinars	5 000	
- Prêts sur le marché monétaire en Devises	105 584	100 005
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing) (*)	165 968	179 064
Créances rattachées	2 376	1 908
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en dinars	150	75
- Créances rattachées sur prêts interbancaires en devises	2 226	1 832
Total	445 990	469 806

(*) : Données 2017 retraitées pour le besoin de comparabilité

Les comptes correspondants débiteurs sont présentés nets des comptes correspondants créditeurs par devise.

Les comptes correspondants présentent des suspens qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

Antériorité	DEVISES	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
Moins d'un trimestre	AED	0	862 699	3 064 104	1 320 215	3 064 104	2 182 914	0,815	2 497 919	1 779 555
Moins d'un trimestre	CHF	324 732	118 374	12 585	12 082	337 317	130 456	3,038	1 024 681	396 293
Moins d'un trimestre	DKK	0	0	81	1 775	81	1 775	0,459	37	814
Moins d'un trimestre	DZD	0	0	0	744	0	744	0,025	0	19
Moins d'un trimestre	EUR	31 138 371	18 737 262	13 112 137	34 247 958	44 250 508	52 985 220	3,427	151 655 340	181 590 946
Moins d'un trimestre	GBP	821 212	3 418 175	2 950 336	2 037 540	3 771 548	5 455 715	3,831	14 448 425	20 900 300
Moins d'un trimestre	JPY	6 247 200		100 031 740	100 123 440	106 278 940	100 123 440	0,027	2 893 285	2 725 710
Moins d'un trimestre	KWD	315 711			315 681	315 711	315 681	9,865	3 114 392	3 114 096
Moins d'un trimestre	MAD	11 518	8 506	60 950	211 111	72 468	219 617	0,313	22 674	68 714
Moins d'un trimestre	NOK	0		1 768	4 949	1 768	4 949	0,344	609	1 704
Moins d'un trimestre	SAR	67 523	10 320		125	67 523	10 445	0,806	54 389	8 413
Moins d'un trimestre	SEK	600	63 695	55 262	57 897	55 862	121 592	0,335	18 703	40 710
Moins d'un trimestre	QAR	-3 151 900	0	0	0	-3 151 900	0	0,822	-2 591 807	0
Moins d'un trimestre	BHD	-33	13 181	0	0	-33	13 181	7,944	-262	104 707
									173 138 385	210 731 982



Antériorité	DEVISES	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
Plus d'un trimestre	AED	650 475		242	345	650 717	345	0,815	530 477	281
Plus d'un trimestre	CHF	5 640	5 686	1 032	11 408	6 672	17 094	3,038	20 268	51 927
Plus d'un trimestre	DKK	3 750		782	3 004	4 532	3 004	0,459	2 079	1 378
Plus d'un trimestre	EUR	9 377 186	8 984 517	3 418 480	1 736 447	12 795 665	10 720 965	3,427	43 853 305	36 742 890
Plus d'un trimestre	GBP	13 148	150	43 764	3 967	56 912	4 117	3,831	218 023	15 771
Plus d'un trimestre	JPY	0	9 000	365 109	74 950	365 109	83 950	0,027	9 940	2 285
Plus d'un trimestre	MAD	0	0	0	156 676	0	156 676	0,313	0	49 021
Plus d'un trimestre	MRO	0	0	30 017	0	30 017	0	0,082	2 462	0
Plus d'un trimestre	NOK	0	0	2	3 250	2	3 250	0,344	1	1 119
Plus d'un trimestre	SAR	697 000	0	0	100	697 000	100	0,806	561 434	81
Plus d'un trimestre	SEK	7 021	2 666 418	30 716	12 601	37 737	2 679 019	0,335	12 635	896 962
Plus d'un trimestre	BHD	-3	880	0	0	-3	880	7,944	-24	6 991
									45 210 599	37 768 707
Plus d'un semestre	AED	0	0	3 739	830	3 739	830	0,815	3 048	677
Plus d'un semestre	CHF	0	750	298 762	20 790	298 762	21 539	3,038	907 562	65 430
Plus d'un semestre	DKK	0	0	0	3 481	0	3 481	0,459	0	1 597
Plus d'un semestre	DZD	0	0	0	2 231	0	2 231	0,025	0	56
Plus d'un semestre	EUR	10 813 466	10 624 252	11 426 006	5 901 999	22 239 472	16 526 251	3,427	76 219 118	56 638 767
Plus d'un semestre	GBP	8 403	506	0	3 504	8 403	4 010	3,831	32 191	15 361
Plus d'un semestre	JPY	-1 551 720	20 231	2 000	1 290 230	-1 549 720	1 310 461	0,027	-42 189	35 675
Plus d'un semestre	KWD	3 000	0	79	3 109	3 079	3 109	9,865	30 373	30 669
Plus d'un semestre	MAD	222	222	3 689	181 205	3 910	181 427	0,313	1 223	56 765
Plus d'un semestre	NOK	0	0	5	6 729	5	6 729	0,344	2	2 317
Plus d'un semestre	SAR	92	0	0	420	92	420	0,806	74	338
Plus d'un semestre	SEK	1 795	0	0	8 437 035	1 795	8 437 035	0,335	601	2 824 804
									77 152 003	59 672 458
Plus d'un an	AED	49 496	5	434	570 643	49 930	570 648	0,815	40 704	465 204
Plus d'un an	CHF	419 260	506 034	193 510	93 143	612 770	599 177	3,038	1 861 436	1 820 144
Plus d'un an	DKK	6 699	13 505	11 382	821	18 081	14 326	0,459	8 295	6 572
Plus d'un an	DZD	2 883 180	28 414	12 340 148	537 058	15 223 328	565 472	0,025	385 455	14 318
Plus d'un an	EUR	73 605 888	101 782 043	44 743 290	26 861 304	118 349 178	128 643 347	3,427	405 606 304	440 886 479
Plus d'un an	GBP	1 169 326	2 518 485	404 293	466 181	1 573 620	2 984 666	3,831	6 028 380	11 433 956
Plus d'un an	JPY	280 075	49 373	155 509	2 626 765	435 584	2 676 138	0,027	11 858	72 854
Plus d'un an	KWD	3 017	0	0	103	3 017	103	9,865	29 761	1 015
Plus d'un an	LYD	659 388	823 361	437 176	350 021	1 096 565	1 173 381	2,155	2 362 878	2 528 402
Plus d'un an	MAD	-3 333 557	19 511	156 995	60 815	-3 176 562	80 327	0,313	-993 883	25 133
Plus d'un an	MRO	5 421 190	0	300 165	0	5 721 355	0	0,082	469 323	0
Plus d'un an	NOK	1 883	29 544	6 420	22 508	8 303	52 053	0,344	2 859	17 926
Plus d'un an	SAR	-65 123	39 546	10 670	69 032	-54 453	108 578	0,806	-43 862	87 459
Plus d'un an	SEK	-7 753	69 522	8 530 010	46 010	8 522 257	115 532	0,335	2 853 337	38 681
									418 622 844	457 398 143

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2018 se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 mois	Total
Créances sur les établissements bancaires	97 062				97 062
comptes courants des banques résidentes	2				2
comptes courants des banques non résidentes	96 996				96 996
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	64				64
Prêts aux établissements bancaires	180 584				180 584
Prêts sur le marché monétaire en dinars	70 000				70 000
Prêts hors marché monétaire en dinars	5 000				5 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	105 584				105 584
Prêts aux organismes financiers spécialisés (leasing)	4 250	11 000	37 250		52 500
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	68		63 000	50 400	113 468
Total	281 964	11 000	100 250	50 400	443 614

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et autres :

En milliers de dinars

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	autres	Total
Créances sur les établissements bancaires	7 054	-	90 008	97 062
comptes courants des banques résidentes		-	2	2
comptes courants des banques non résidentes	7 054	-	89 942	96 996
comptes débiteurs des correspondants en dinars convertibles	0	-	64	64
Prêts aux établissements bancaires	78 205	-	102 379	180 584
Prêts sur le marché monétaire en dinars	70 000	-		70 000
Prêts hors marché monétaire en dinars			5 000	5 000
Prêts sur le marché monétaire en devises	8 205	-	97 379	105 584
Prêts aux organismes financiers spécialisés(leasing)			52 500	52 500
Créances sur organismes financiers spécialisés (Tunis Re)	-	-	113 468	113 468
Total	85 259	-	358 355	443 614

Note 5.3 – Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des engagements nets entre 2018 et 2017 se présente comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2018	31/12/2017
- Comptes courants débiteurs	1 187 789	1 022 409
- Crédits sur ressources spéciales	155 279	198 208
- Les créances prises en charge par l'Etat	26 522	30 793
- Bonification prise en charge par l'Etat	6 177	6 177
- Comptes courants associés	166 999	173 071
- Autres concours à la clientèle	7 898 961	7 155 166
- Créances à abandonner	3 562	3 562
- Créances rattachées	40 982	56 231
Total Brut	9 486 271	8 645 618
Provisions	1 331 290	1 374 097
- Provisions sur comptes courants	205 477	219 020
- Provisions sur ressources spéciales	53 446	82 710
- Provisions sur autres concours à la clientèle	928 020	952 615
- Provisions sur comptes courants associés	62 764	64 276
- Provisions sur créances à abandonner	455	455
- Provisions collectives	81 128	55 022
- Agios réservés	987 972	1 137 982
- Agios réservés sur comptes courants	96 102	92 342
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	800 372	947 148
- Agios réservés sur comptes courants associés	38 037	38 037
- Agios réservés sur ressources spéciales	46 511	46 512
- Agios réservés sur créances à abandonner	3 107	3 107
- Agios réservés sur créances rattachées	3 843	10 836
- Produits perçus d'avance	33 601	18 767
Total Net en mDT	7 133 408	6 114 771

La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2018 est la suivante :

En milliers de dinars

Libellé	Encours Brut	Provisions Individuelles	Provisions additionnelles	Agios Réservés	Pdt perçus d'avance	Encours Net
C/C Débiteurs	1 187 789	- 155 684	- 49 793	- 96 102		886 210
C/ Ressources spéciales	155 279	-28 801	-24 645	- 46 511		55 322
Comptes courants associés	166 999	-47 007	-15 757	- 38 037		66 198
Autres conc. à la clientèle	7 931 660	-420 866	-507 154	- 800 372	-33 601	6 169 667
Créances à abandonner	3 562	-455		-3 107		-
Créances rattachées	40 982			-3 843		37 139
Total	9 486 271	-652 813	-597 349	-987 972	-33 601	7 214 536
Provisions collectives						-81 128
Encours net						7 133 408

L'encours des créances au 31 décembre 2018 tient compte de l'opération de radiation et de cession des créances pour un montant total de 268 292md.

L'encours brut des créances sur la clientèle hors impayés et créances rattachées est ventilé selon la durée résiduelle comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Inf. à 3 mois	3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours Brut
C/C Débiteurs	1 187 789				1 187 789
Autres concours à la clientèle	1 792 311	1 339 707	2 449 208	848 473	6 429 699
Crédits sur ressources spéciales	757	4 439	29 828	16 362	51 386
Total	2 980 857	1 344 146	2 479 036	864 835	7 668 874

Agios réservés :

Les comptes d'agios réservés arrêtés au 31/12/2018 se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Agios réservés sur C/C	96 102	92 342
Agios réservés sur Avals et Cautions	4 061	5 309
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme ordinaires	159 328	199 825
Agios réservés sur intérêts crédits moyen terme consolidés	275 470	263 039
Agios réservés sur crédits garantis par l'Etat	2 316	2 606
Agios réservés sur Ressources Spéciales	46 511	46 512
Agios réservés sur C/C Associés	38 037	38 037
Intérêts de retard réservés sur créances contentieuses	359 197	476 369
Agios réservés/ créances à abandonner	3 107	3 107
Agios réservés sur créances rattachées	3 843	10 836
Sous Total	987 972	1 137 982
Agios réservés sur créances prises en charge par l'Etat	5 037	5 877
Total	993 009	1 143 859

Les intérêts de retard réservés sur créances contentieuses sont calculés et comptabilisés automatiquement par le système ils s'élevaient au 31/12/2018 à 359 197 mille dinars

Note 5.3.1 – Garanties

Les garanties retenues par la Banque pour la détermination des provisions sur les engagements sont arrêtées dans certains cas en l'absence d'un inventaire des documents juridiques les justifiant (certificats de propriété, attestation AFT, AFI....).

Note 5.3.2 – Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la STB a constitué une reprise sur provisions additionnelles de l'ordre de 25 710 mille dinars au titre de l'exercice 2018, sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans .

Le solde des provisions additionnelles s'élève au 31 décembre 2018 à 630 407 mille dinars.

Note 5.3.3 – Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 ajoutée par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la STB a constitué, des

provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

La provision collective, déterminée conformément à la méthodologie référentielle annexée à la circulaire 91-24, a été estimée fin 2018 à 81 128 millions de dinars.

Note 5.3.4 – Créances consolidées et prises en charge par l'État sans intérêts

Les créances prises en charges par l'État sont les créances de certaines entreprises publiques prises en charge par l'État dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999 et dont l'encours totalise la somme de 26,522 millions de dinars. Ces créances ont été consolidées sur une période de 20 à 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État.

Note 5.4 – Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste s'élève 322 265 mDT au 31/12/2018 contre 495 530 mDT au 31/12/2017. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'État et de titres à revenus variables.

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017 Retraité	Solde au 31/12/2017 Publié
Titres de transaction	530	25 056	25 056
Bons de trésor à court terme	556	26 112	26 112
Intérêts perçus d'avance	(26)	(1 056)	(1 056)
Titres de placement	321 735	470 474	1 109 286
Bons de trésor assimilables	317 364	455 378	1 068 443
Primes/Décotes sur BTA	(8 421)	(5 529)	
Créances et dettes rattachées	12 792	20 625	40 843
Total en mDT	322 265	495 530	1 134 342

Note 5.5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille titres d'investissement s'élève à 1 155 076 au 31/12/2018 contre 1 003 698 mDT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars		
Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
BTA d'investissement	835 662	658 819
Décote/primes sur BTA d'investissement	-30 544	-26 238
Créances rattachées	27 075	20 218
Total BTA d'investissement	832 193	652 799(*)
Emprunts obligataires	59 099	86 974
Emprunt national	42 175	56 363
Provisions Emprunts obligataires	- 650	- 650
Créances rattachées	3 177	4 357
Fonds commun de placement	30 459	22 990
Total autres titres d'investissement	134 260	170 034
Fonds gérés SICAR	76 867	76 428
Provisions Fonds gérés	- 50 484	- 49 192
Total Fonds gérés	26 383	27 236
Parts dans les entreprises liées	168 410	165 417
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	46 331	47 555
Titres de participations	96 670	96 639
Participations en rétrocession	19 379	19 709
Sociétés en liquidation	30	30
Provisions titres de participation	- 168 248	- 175 388
Créances et dettes rattachées	- 332	- 332
Total Titres de participation	162 240	153 629
Total général	1 155 076	1 003 698

(*) : Données retraitées pour le besoin de comparabilité

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

En milliers de dinars

Description	Solde au 31/12/2017	Sous-croption	Cession / remboursement / restitution	Résultats capitalisés	Conversion (1)		Solde au 31/12/2018
					(+)	(-)	
Titres d'investissement	802 156	179 844	45 064	-	-	-	936 936
Fonds gérés SICAR	76 428	-	-	+ 439	-	-	76 867
Fonds commun de placement	22 990	7 469	-	-	-	-	30 459
Titres de participation	96 639	73	42	-	-	-	96 670
Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	47 555	2 000	3 224	-	-	-	46 331
Parts dans les entreprises liées	165 417	8 988	5 995	-	-	-	168 410
Société en liquidation	30	-	-	-	-	-	30
Participation en rétrocession	19 709	-	330	-	-	-	19 379
Total en mDT	1 230 924	198 374	54 655	439	-	-	1 375 082

La ventilation des titres au 31/12/2018 en titres cotés et titres non cotés est comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
- Titres cotés	20 002	20 002
- Titres non cotés	519 418	552 152
Valeur Brute en mDT	539 420	572 104

La liste des principales entreprises filiales au 31/12/2018 se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Filiales	Quote part du capital détenu par la «S.T.B»	Valeur Comptable Brute	Provision	Valeur Comptable Nette
SECTEUR FINANCIER				
STRC	91,4%	33 801	33 801	-
STB SICAR	81,9%	16 205	-	16 205
STB INVEST	98,4%	36 132	-	36 132
STB-FINANCE (Ex-SOFIGES)	61,3%	4 749	-	4 749
BFT	78,2%	3 535	3 535	-
SECTEUR TOURISTIQUE				
SKANES PALACE INTERNATIO	99,8%	6 180	6 180	-
AFRICA SOUSSE	96,9%	9 050	9 050	-
ED-DKHILA	61,2%	3 221	-	3 221
CIE HOTELI CENTRES VILLES	70,3%	2 488	2 488	-
SECTEUR BATIMENT				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	84,7%	7 461	1 492	5 969
SECTEUR SERVICES				
STE LA GENERALE DE VENTE	50%	2 000	1 407	593

Le portefeuille investissement comprend les Fonds Gérés par la société « STB SICAR » d'une valeur totale de 76 867 mDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 50 484 mDT. Le solde des fonds gérés se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Fonds gérés	Fonds initial	Remboursements Antérieurs	Souscriptions fonds	Résultats capitalisés	Solde au 31/12/2018
FG STB 1	8 000	2 127		-1 168	4 705
FG STB 2	8 000	4 331		1 379	5 048
FG STB 3	5 000	2 077		911	3 834
FG STB 4	6 500	2 008		1 344	5 836
FG STB 5	6 824	2 633		1 459	5 650
FG STB 6	2 707	1 085		257	1 879
FG STB 7	800	140		71	731
FG STB 8	6 752	3 852	0	3346	6 246
FG STB 9	4 800	519		286	4 567
FG STB 10	8 748	186		170	8 732
FG STB 11	6 000	0		613	6 613
FG STB 12	9 898	0		1745	11 643
FG STB 13	10 000	10 000		0	0
FG ID 1	2 000	1 630		861	1 231
FG ID 2	2 000	957		215	1 258
FG ID 3	5 436	2 839		1 168	3 765
FG ID 4	360	28		44	376
FG ID 5	1 133	173		255	1 215
FG ID 6	4 000	1 023		561	3 538
Total	98 958	35 608	0	13 517	76 867

Au 31 Décembre 2018, la situation des emplois des Fonds Gérés se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Fonds Gérés	Titres de participations à rétrocéder	Participations directes	Titres SICAV
Fonds gérés STB 1 (1999)	2 216	2 094	62
Fonds gérés STB 2 (2000)	4 942	299	4
Fonds gérés STB 3 (2001)	2 393	1 000	209
Fonds gérés STB 4 (2002)	5 837	120	703
Fonds gérés STB 5 (2003)	5 183	231	309
Fonds gérés STB 6 (2005)	1 458	80	1 183
Fonds gérés STB 7 (2006)	165	390	174
Fonds gérés STB 8 (2007)	2 760	382	3 492
Fonds gérés STB 9 (2008)	3 858		712
Fonds gérés STB 10 (2008)	8 541		223
Fonds gérés STB 11 (2009)	4 826	83	2 067
Fonds gérés STB 12 (2009)	4 746	1 526	3 846
FG 1 ID SICAR (2002)	1 289		1
FG 2 ID SICAR (2002)	1 639		2
FG 3 ID SICAR (2003)	3 874	140	94
FG 4 ID SICAR (2005)	358		47
FG 5 ID SICAR (2006)	903		338
FG 6 ID SICAR (2007)	2 944		1 089

Note 5.6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 135 100 mDT au 31/12/2018. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

En Milliers de dinars

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisition/ Cession 2018	Valeur Brute au 31/12/2018	Amort. Au 31/12/2017	Dotation/ Prov. 2018	Transf. Prov	Amort. 31/12/2018	Valeur Nette au 31/12/2018
Immobilisations Incorporelles	17 803	4 893	22 696	16 150	2 392		18 542	4 154
Logiciel informatique	17 746	4 893	22 639	16 150	2 392		18 542	4 097
Droit au bail	57	-	57	-	-		-	57
Immobilisations Corporelles	250 037	17 509	267 546	129 083	7 517	6 833	143 433	124 113
Terrains	17 554	-	17 554	-	-			17 554
Constructions	75 056	-	75 056	32 734	1 522		34 256	40 800
Mobilier de bureaux	6 286	105	6 391	5 513	272		5 785	606
Matériel de transport	1 903	-	1 903	921	148		1 069	834
Matériel informatique	39 250	3 417	42 667	34 959	2 512		37 471	5 196
Matériel de communication	3 223	4	3 227	2 196	144		2 340	887
Matériel de bureaux	16 479	535	17 014	15 835	218		16 053	961
Matériel de sécurité	3 648	977	4 625	2 559	212		2 771	1 854
Matériel de climatisation	5 771	31	5 802	4 762	243		5 005	797
Agencements, amén. et instal.	37 271	2 033	39 304	26 824	1 497		28 321	10 983
Mob- bureau hors expl	33	-	33	30	1		31	2
Mat-outil hors exploit	377	-	377	321	9		330	47
Immeubles hors exploit	37 414	7 215	44 629	2 429	739	6 833	10 001	34 628
Constructions en cours	-	-	-	-	-		-	-
Imm. En attente affectation	5 772	3 192	8 964	-	-		-	8 964
TOTAL	267 840	22 402	290 242	145 233	9 909	6 833	161 975	128 267

Note 5.7 – Autres actifs

Au 31/12/2018, les autres postes d'actif totalisent 1 033 993 mDT contre 559 592 mDT au 31/12/2017 et se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Prêts au personnel	155 086	151 201
Frais médicaux à récupérer	3 147	3 147
État, impôt et taxes	7 931	31 101
Stock divers	2 557	1 643
Différence de change à la charge de l'état (*)	226	30
Écart de conversion (3)	-	16 548
Siège, succursales et agences (1)	155 887	13
Comptes de régularisation actif	160 352	77 317
Valeurs présentées à la compensation	72 777	56 929
Effets financiers en recette	107	107
Débits à régulariser	4 596	5 506
Charges payées d'avance	3 408	491
Produits à recevoir	4 299	735
Créances cédées	2 120	2 136
Différence PF encaissement exigible après encaissement (2)	22 327	5403
Autres	439 173	207 285
TOTAL	1 033 993	559 592

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité

(1) Les suspens débiteurs nets non identifiés et relatifs à l'inter-siège sont provisionnés à concurrence de 13 933 mDT. Ce montant a été déterminé par application d'un taux de provisionnement de 100% pour les suspens antérieurs à 2017, de 50% pour les suspens du premier semestre 2018 et de 20% pour les suspens du troisième trimestre 2018.

(2) La rubrique portefeuille encaissement exigible après encaissement présente un solde débiteur de 22 327 mDT. Ce solde est le résultat de la compensation entre plusieurs comptes d'actif et de passif relatifs aux valeurs à l'encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

En mDT

Nature	Montant
Valeurs à l'encaissement	148 323
Valeurs exigibles après encaissement	125 996
Total	22 327

(3) Les soldes des comptes en devises sont convertis en dinars à chaque date d'arrêtée en appliquant le cours moyen à cette date. L'écart de conversion dégagé compensé avec les soldes des comptes de positions et de contre valeurs position de change est provisionné à hauteur de 50% s'il présente un solde débiteur.

Le détail des provisions constatées sur les éléments des autres actifs est le suivant :

En milliers de dinars

Libellé	provision 31/12/2017	Reprises 2018	dotation 2018	provision au 31/12/2018
- Prêts au personnel	1 732	-	-	1 732
- État, impôt et taxes	829	-	-	829
- Stock divers	28	-	-	28
- Écart de conversion	8 472	-	-	8 472
- Siège, succursales et agences	8 338	-	4 480	12 818
- Comptes de régularisation actif	8 133	-	-	8 133
- Valeurs présentées à la compensation	11	-	287	298
- Effets financiers en recette	111	-	-	111
- Débits à régulariser	1 208	-	810	2 018
- Charges payées d'avance	134	-	-	134
- Créances cédées	2 137	-	-	2 137
- Différence PF encaissement exigible après encaissement	471	-	-	471
- Autres	18 275	4 044	6 496	19 888
TOTAL	49 879	4 044	12 073	57 908

Note 5.8 – Banque centrale et CCP

Au 31/12/2018 ce poste totalise 1 731 309 mDT contre 1 256 663 mDT au 31/12/2017. Ce poste se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Appel d'offre	1 288 000	1 032 000
Facilité de prêt	311 000	222 000
Utilisations auprès de la BCT en devises	129 864	1 813
Dettes rattachées	2 445	850
TOTAL	1 731 309	1 256 663

Le compte BCT en Dinars présente des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

En milliers de dinars

Antériorité	Débit BCT	Débit STB	Crédit BCT	Crédit STB
Moins d'un trimestre	24 744 974	46 449 037	43 841 281	11 313 441
Plus d'un trimestre	7 911 927	87 291 765	99 476 927	11 696 192
Plus d'un semestre	780 888	109 648 702	84 768 877	2 182 303
Plus d'un an	335 108	67 011 934	62 771 317	1 484 288
TOTAL	33 772 897	310 401 437	290 858 401	26 676 224

Les comptes « B.C.T » Devises présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Ces suspens sont récapitulés par devises et par ancienneté dans le tableau suivant :

En milliers de dinars

Étiquettes de lignes	classe	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	Cours	LC ET NC BCT en DT	LD ET ND BCT en DT
CAD	Moins d'un trimestre	98	990	20 861	325 344	20 959	326 334	2,196	46 022	716 565
	Plus d'un an	49 487	1 646	9 826	20 133	59 313	21 780	2,196	130 240	47 824
	Plus d'un semestre		1 600			0	1 600	2,196	0	3 513
	Plus d'un trimestre	49	23 925	9 485	73	9 534	23 998	2,196	20 935	52 694
Total CAD		49 634	28 161	40 173	345 550	89 807	373 711		197 197	820 596
CNY	Moins d'un trimestre			4 415	11	4 415	11	0,435	1 922	5
	Plus d'un semestre				267 120	0	267 120	0,435	0	116 277
	Plus d'un trimestre			21 625	54	21 625	54	0,435	9 413	24
Total CNY		0	0	26 040	267 185	26 040	267 185		11 335	116 306
KWD	Moins d'un trimestre	8	130	45	8	53	138	9,865	524	1 364
	Plus d'un an	6	3 000			6	3 000	9,865	59	29 594
	Plus d'un semestre			10 100	25	10 100	25	9,865	99 633	249
	Plus d'un trimestre	5	150	3 163	15	3 168	165	9,865	31 253	1 630
Total KWD		19	3 280	13 308	49	13 327	3 329		131 470	32 837
MAD	Moins d'un trimestre			115 500	115 500	115 500	115 500	0,313	36 138	36 138
	Plus d'un an			612		612	0	0,313	191	0
Total MAD		0	0	116 112	115 500	116 112	115 500		36 329	36 138

Note 5.9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2018 ce poste totalise 292 262 mDT contre 61 254 mDT au 31/12/2017. Sa répartition par nature d'établissement bancaire et financier est la suivante :

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Comptes à vue des établissements financiers	90 254	18 289
- Banques de dépôts	1	1
- Banques non résidentes (*)	90 253	18 287
Emprunts auprès des établissements financiers	202 008	42 965
- Emprunts en dinars	55 000	40 000
- Emprunts en devises	146 997	2 948
- Dettes rattachées	11	17
Total	292 262	61 254

(*) Données 2017 retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Les comptes correspondants créditeurs sont présentés compensés nets des comptes correspondants débiteurs par devise.

Les comptes correspondants présentent des suspens, qui sont en cours d'apurement. Le tableau suivant récapitule ces suspens par devises et par ancienneté :

Antériorité	DEVISES	LC	LD	NC	ND	LC ET NC BCT	LD ET ND BCT	COURS	LC ET NC BCT EN DT	LD ET ND BCT EN DT
Moins d'un trimestre	CAD	328 171	40 296	2 093 363	9 280	2 421 535	49 576	2,196	5 317 206	108 859
Moins d'un trimestre	CNY	3 684 851	254 765	2 266	20	3 687 117	254 785	0,435	1 605 002	110 908
Moins d'un trimestre	USD	17 850 381	38 414 834	90 383 038	63 346 009	108 233 419	101 760 843	2,994	324 094 150	304 712 668
									331 016 358	304 932 435
Plus d'un trimestre	CAD	738 038	5 540	1 978	2 279	740 016	7 819	2,196	1 624 926	17 169
Plus d'un trimestre	CNY	- 31	13 625	2 313	263 635	2 281	277 260	0,435	993	120 691
Plus d'un trimestre	USD	5 853 269	3 236 523	1 540 062	1 299 623	7 393 331	4 536 146	2,994	22 138 590	13 583 037
									23 764 510	13 720 897
Plus d'un semestre	CAD	3 474	439 628	5 823	9 335	9 298	448 963	2,196	20 416	985 832
Plus d'un semestre	CNY	- 267 120	428	3 851	260 058	- 263 269	260 486	0,435	- 114 601	113 390
Plus d'un semestre	USD	9 137 626	4 136 324	4 303 222	4 490 511	13 440 847	8 626 835	2,994	40 247 273	25 832 196
									40 153 088	26 931 418
Plus d'un an	CAD	1 126 706	1 096 644	381 578	611 749	1 508 284	1 708 393	2,196	3 311 890	3 751 289
Plus d'un an	USD	47 666 008	49 147 551	52 228 950	37 637 650	99 894 958	86 785 201	2,994	299 125 461	259 869 606
									302 437 351	263 620 895

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la durée résiduelle au 31/12/2018 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Comptes à vue des établissements financiers	90 254	-	-	-	90 254
Banques de dépôts	1	-	-	-	1
Banques non résidentes	90 253	-	-	-	90 253
Emprunts auprès des établissements financiers	107 356	94 641	-	-	201 997
Emprunts en dinars	55 000	-	-	-	55 000
Emprunts en devises	52 356	94 641	-	-	146 997
Total	197 610	94 641	-	-	292 251

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) selon la nature de la relation au 31/12/2018 se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Comptes à vue des établissements financiers	-	-	90 254	90 254
Banques de dépôts	-	-	1	1
Banques non résidentes	-	-	90 253	90 253
Emprunts auprès des établissements financiers	-	-	201 997	201 997
Emprunts en dinars	-	-	55 000	55 000
Emprunts en devises	-	-	146 997	146 997
Total	-	-	292 251	292 251

Note 5.10 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 6 356 969 mDT au 31/12/2018 contre 5 963 809 mDT au 31/12/2017. Les dépôts se détaillent comme suit:

En milliers de dinars

Libellé	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Dépôts à vue	1 548 371	1 584 712
Dépôts épargne	2 773 420	2 524 109
Compte à terme	462 615	492 641
Comptes en dinars convertibles	84 426	81 509
Dépôts en devises	620 993	483 380
Placements en devises	162 631	167 056
Bons de caisse	441 979	370 907
Autres sommes dues à la clientèle	161 609	170 698
Dettes rattachées	(16 575)	(10 203)
Certificats de dépôts	117 500	99 000
Total	6 356 969	5 963 809

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Libellé	Inf à 3 mois	3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	de 5 ans à plus	Encours brut
Dépôts à vue	2 323 428	92 993	-	-	2 416 421
Dépôts à vue dinars	1 548 371	-	-	-	1 548 371
Comptes en dinars convertibles	84 426	-	-	-	84 426
Comptes en devises	620 993	-	-	-	620 993
Placement en devises	69 638	92 993	-	-	162 631
Dépôts épargne	2 730 290		43 130		2 773 420
Comptes spéciaux d'épargne	2 730 290	-	-	-	2 730 290
Autres comptes d'épargne	-	-	43 130	-	43 130
Dépôts à terme	350 434	380 606	290 554	500	1 022 094
Comptes à terme	191 459	155 736	115 420		462 615
Bons de caisse	73 975	192 370	175 134	500	441 979
Certificats de dépôts	85 000	32 500		-	117 500
Autres sommes dues à la clientèle	161 609	-	-	-	161 609
Total	5 565 761	473 599	333 684	500	6 373 544

Note 5.11 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste totalise 284 825 mDT au 31/12/2018 contre 288 958 mDT au 31/12/2017 et se répartit comme suit :

Libellé	En milliers de dinars	
	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Emprunts obligataires & privés	170 178	178 700
Ressources spéciales	113 351	105 363
Ressources budgétaires	37 971	38 962
Ressources extérieures	75 380	66 401
Intérêts sur emprunts obligataires	7 392	8 606
Intérêts à payer sur ressources extérieures	974	1 824
Dettes rattachées	388	388
Écart de conversion sur emprunt	(7 458)	(5 923)
Total	284 825	288 958

(*) La couverture contre la fluctuation de taux de change est couverte par le fond national de garantie géré par Tunis Ré.

(a) Emprunts obligataires & privés

La ventilation des emprunts obligataires et privés selon la durée résiduelle au 31/12/2018 se détaille comme suit :

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires et privés	21 211	13 591	101 766	33 610	170 178

La ventilation des emprunts obligataires et privés en emprunt long terme et court terme se détaille au 31/12/2018 comme suit :

Description	Solde 31/12/2017	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Solde 31/12/2018
Emprunts long terme	37 834	26 300		0	64 134
Emprunts court terme	140 866		34 822	0	106 044
Total	178 700			0	170 178

(b) Ressources spéciales

La ventilation des ressources spéciales selon la durée résiduelle se détaille au 31/12/2018 comme suit :

Description	≤ 3 mois	[3 mois-1 an]	[1 an-5 ans]	> 5 ans	Total
ressources spéciales	801	6 862	38 940	66 748	113 351

La ventilation des ressources spéciales en ressources long terme et court terme se détaille au 31/12/2018 comme suit :

Description	Solde 31/12/2017	Nouveaux emprunts	Remboursements	Reclassements	Réévaluation Instrument de couverture	Solde 31/12/2018
Ressources long terme	78 797	14 129	0	-7 304		85 622
Ressources court terme	20 643	0	7 676	7 304		20 271
Total ressources avant couverture	99 440	14 129	7 676	-		105 893
Couverture sur Ressources en devises	5 923				1 535	7 458
Total ressources	105 363					113 351

Note 5.12 – Autres passifs

Ce poste totalise 984 290 mDT au 31/12/2018 contre 677 318 mDT au 31/12/2017:

En milliers de dinars		
Libellé	Solde au 31/06/2018	Solde au 31/12/2017
Provisions pour passifs et charges (1)	227 478	222 642
État, impôts, taxes et dettes sociales (2)	32 316	25 902
Effets financiers non échus (3)	46 190	51 661
Agios réservés pris en charge par l'État	5 037	5 877
Charges à payer	52 558	44 249
Créditeurs divers	2 832	2 692
Suspens à régulariser	5 915	5 915
Siège, succursales et agences	30 792	48 590
Comptes de régularisation-Passif	257 720	136 446
Valeurs télé-compensées en instance de règlement	206 192	114 918
Ecart de conversion	98 518	0
Autres crédits	501	518
Crédits à régulariser	4 523	4 189
Intérêts à recouvrir sur ressources spéciales	13 718	13 719
Total en mDT	984 290	677 318

(1) Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2018 s'élèvent à 227 478 mDT contre 222 642 mDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan et des risques divers, et se détaillent comme suit :

Libellé	Provisions 31/12/2017	Reprises	Dotations	Réaffectation et correction	Provisions 31/12/2018
Prov sur E/S	46 652	1814	10 232	641	55 711
Prov pour départ à la retraite	84 157	22 374	4 272	-	66 055
Prov pour risques divers	91 833	4 081	17 960	-	105 712
Total	222 642	28 269	32 720	641	227 478

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

En milliers de dinars		
Rubrique	31/12/2018	31/12/2017
TVA	2 663	1 948
Retenues à la source	17 833	12 540
Fonds de péréquation de change	8 189	7 713
Contribution sociale de solidarité	65	
Autres	3 566	3 701
Total	32 316	25 902

(3) cette rubrique se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Rubrique	31/12/2018	31/12/2017
Effets financiers moyen terme non échus	1 185	1 072
Effets financiers court terme non échus	0	0
Effets financiers sur intérêts moyen terme non échus	4 399	4 384
Effets financiers non échus reçus de la compensation	547	547
Effets à l'encaissement non échus envoyés à la télé-compensation	27 669	19 942
Effets à l'escompte non échus envoyés au recouvrement	12 390	25 716
Total	46 190	51 661

Note 5.13 – Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 776 875 mDT. Il est composé de 155 375 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2017	Modification comptable (1)	Solde ajustée 31/12/2017	Autres mouvements	Résultat de la période	Solde au 31/12/2018
Capital social	776 875	-	776 875	-	-	776 875
Dotation de l'État	117 000	-	117 000	-	-	117 000
Primes liées au capital	142 663	-	142 663	-	-	142 663
Réserves légales	12 430	-	12 430	-	-	12 430
Réserves statutaires	49 479	-	49 479	-	-	49 479
Réserves à régime spécial	196 906	-	196 906	-	-	196 906
Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974	-	9 974	-	-	9 974
Réserves pour fonds social	9 135	-	9 135	461	-	9 596
Réserves pour risques bancaires	45 028	-	45 028	-	-	45 028
Actions propres	- 5 509	-	- 5 509	-	-	- 5 509
Autres capitaux propres (2)	24 978	-	24 978	-468	-	24 510
Résultats reportés	-641 871	13 988	- 627 883	52 246	-	575 637
Résultat net de l'exercice	51 778		44 362	-51 778	66 863	66 863
TOTAL	788 865	13 988	802 853	461	66 863	870 178

(1) Le changement de méthode adoptée pour la valorisation des BTA a engendré des redressements comptables, constatés par le biais du compte modification comptable affectant les résultats reportés s'élèvent à 13 988 mDT

(2) Il s'agit des réserves de réévaluation pour un montant de 37 324 mDT (terrains : 15 328 mDT et immeubles d'exploitation : 21 996 mDT). en application de la norme IAS 16 une partie du solde de l'écart de réévaluation soit 12 813 mDT en 2018 a été transférée aux résultats reportés pour tenir compte de la diminution de la valeur comptable des immobilisations réévaluées.

Note 5.13.1 – Dotation de l'État

En vertu de la loi n°2012-17 du 17 septembre 2012, la STB a constaté parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de Dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

6. NOTES RELATIVES A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 6.1 – Passifs éventuels

Le poste passif éventuel composé des rubriques « Cautions, avals et autres garanties données » et « crédits documentaires » se détaille au 31 décembre 2018 des éléments suivants :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Cautions et avals d'ordre de la clientèle	826 312	702 847
Autres garanties irrévocables, inconditionnelles d'ordre des banques	547 286	579 857
Total cautions, avals et autres garanties données	1 373 598	1 282 704
Crédits documentaires et acceptations import	336 794	437 308
Crédits documentaires et acceptations export	76 289	25 103
Total crédits documentaires	413 083	462 411
Total passifs éventuels	1 786 681	1 745 114

Note 6.2– Engagements donnés

Le poste « Engagements donnés » s'élève au 31 décembre 2018 à 155 361 mDT contre 146 086 mDT au 31 décembre 2017.

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de financement	154 502	143 277
Engagements sur titres	859	2 809
Total	155 361	146 086

Note 6.3–Garanties reçues

Le solde du poste « Garanties reçues » s'élève au 31 décembre 2018 à 2 132 046 mDT contre 1 679 44 mDT au 31 décembre 2017 :

En milliers de dinars		
Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Contre garanties reçues des Banques installées à l'étranger	547 287	579 856
Garanties reçues des Banques et des établissements financiers installés en Tunisie	21 221	15 962
Garanties reçues de l'État et des organismes d'assurance	919 475	754 007
Garanties reçues de la clientèle	644 063	329 219
Total	2 132 046	1 679 044

Il s'agit pour cette rubrique des chiffres extracomptables communiqués par les différentes directions de la banque.

Les contre-garanties reçues des banques sont présentées en passifs éventuels et en garanties reçues des banques.

Les garanties réelles reçues auprès de la clientèle en couverture des concours octroyés ne sont pas prises en compte au niveau de l'hors bilan.

7. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 7.1 – Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés s'élevaient au 31 Décembre 2018 à 622 188 mDT contre à 442 596 mDT au 31 Décembre 2017 et s'analysent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	17 666	15 903
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire dinars	5 629	4 637
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire devises	12 037	11 266
Intérêts sur créances sur la clientèle	581 149	408 242
Intérêts en agios sur comptes débiteurs	94 540	64 668
Intérêts sur crédit à la clientèle	486 609	343 574
Revenus assimilés	23 373	18 451
Total	622 188	442 596

Note 7.2 – Commissions (en produits)

Le montant des commissions s'élève au 31 Décembre 2018 à 91 151 mDT contre 81 445 mDT au 31 Décembre 2017 et s'analyse comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Chèques, effets, virements et tenue de compte	42 292	37 012
Opérations sur titres	492	681
Opérations de change	9 169	9 277
Opérations de commerce extérieur	2 463	1 775
Coffre-fort	30	40
Études	17 479	14 660
Autres	19 226	18 000
Total	91 151	81 445

Note 7.3 – Gains sur portefeuille titre commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à 60 252 mDT contre 59 695 mDT au 31 décembre 2017 et s'analyse comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017 retraité	Exercice clos le 31/12/2017 publié
Gains/Pertes nets sur titres de transaction	5 278	768	768
Gains/Pertes nets sur titres de placement	(8 343)	1001	7 862
Intérêts sur titres de placement	25 880	28 668	66 746
Gains nets sur opérations de change	37 437	29 258	29 258
Total	60 252	59 695	104 634

(*)Le retraitement des données du 31/12/2017 est lié au changement de méthode de valorisation des BTA.

Note 7.4 – Revenus sur portefeuille titres d'investissement

Les revenus sur portefeuille titre d'investissement s'élèvent au 31 décembre 2018 à 72 587 mDT contre 55 638 mDT au 31 décembre 2017 et s'analysent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017 retraité	Exercice clos le 31/12/2017 publié
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	7 609	9 527	9 527
Intérêts et revenus assimilés sur BTA investissement	54 617	37 523	
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations	10 361	8 588	8 588
Total en mDT	72 587	55 638	18 115

Le retraitement des données du 31/12/2017 est lié au changement de méthode de valorisation des BTA.

Au 31/12/2018, la ventilation des dividendes et revenus assimilés en participations, entreprises liées et entreprises se présente comme suit :

En milliers de dinars

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Participations	Autres	Total en mDT
Dividendes	1 312	3 365	4 784		9 461
Jetons de présence	99	20	50		169
Revenus SICAR	731				731
Total en mDT	2 142	3 385	4 834		10 361

Note 7.5 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées s'élevaient au 31 décembre 2018 à 367 541 mDT contre 252 243 mDT au 31 décembre 2017 et se détaillent comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Opérations avec les établissements bancaires	108 154	57 198
Opérations avec la clientèle	245 622	178 624
Emprunts et ressources spéciales	13 726	16 074
Autres intérêts et charges	39	348
Total	367 541	252 243

Note 7.6 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2017	Exercice clos le 31/12/2016
Dotations aux provisions sur engagements clientèle	-165 100	-106 631
- Dotations aux provisions pour créances douteuses	-95 768	-88 468
- Dotations aux provisions additionnelles	-96 084	-80 612
- Dotations aux provisions collectives	-26 106	-
- Reprises sur provisions pour créances douteuses	123 079	155 401
- Reprises sur provisions additionnelles	121 794	110 987
- Reprise sur provisions collectives sur créances non classées	-	242
- Créances cédées à STRC ou radiées	-268 292	-263 560
- Créances passées par pertes	- 4 430	-1 835
- Reprise agios réservés sur créances cédées, radiées ou abandonnées	80 707	61 215
Dotations aux provisions pour risques et charges	- 16 126	-37 949
- Dotations aux provisions pour risques et charges	- 17 960	-42 135
- Dotations aux provisions liées à l'assainissement social	- 4 272	-
- Indemnités et pensions liées à l'assainissement social(*)	-20 349	- 14 985
- Reprises de provisions pour risques et charges	4 081	19 171
- Reprises de provisions pour départ à la retraite et assainissement social	22 374	-
TOTAL	-181 226	-144 580

(*) Données au 31/12/2017 retraitées pour le besoin de comparabilité.

Note 7.7 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Au 31 Décembre 2018, le solde de ce poste se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	- 886	- 13 061
Dotations aux provisions pour fonds gérés	- 1 866	- 1 309
Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	2 407	549
Pertes sur fonds SICAR	-	- 50
Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	8 026	1 759
Pertes sur titres de participations	- 4 427	-
Reprises sur provisions pour fonds gérés	574	1 689
Total	3 828	- 10 423

Note 7.8 – Autres produits d'exploitation

La rubrique autres produits d'exploitation a atteint au 31/12/2018 un total de 7 881 mDT contre 6 855 mDT au 31/12/2017, détaillés comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Revenus des immeubles	1 111	963
Intérêts sur crédits au personnel	6 736	5 709
Autres produits accessoires	34	185
Total	7 881	6 856

Note 7.9 – Frais de personnel

Les frais de personnel ont atteint au 31 Décembre 2018 un total de 143 341 mDT contre 141 520 mDT au 31 Décembre 2017 retraité, détaillés comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017 publié	Exercice clos le 31/12/2017 retraité
Rémunération du personnel(*)	110 093	123 306	108 322
Charges sociales	31 251	31 119	31 119
Autres charges liées au personnel	1 997	2 079	2 079
Total	143 341	156 505	141 520

(*) Données au 31/12/2017 retraitées pour le besoin de comparabilité.

Note 7.10 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2018 un total de 66 511 mDT contre 42 096 mDT au 31 Décembre 2017, détaillées comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Loyer	3 573	3 455
Entretiens et réparations confiés à des tiers	10 473	10 932
Travaux et façons exécutés par des tiers	8 571	8 067
Cotisation d'adhésion Fond de garantie de dépôts	18 500	
Primes d'assurance	558	414
Autres	2 762	2 185
Impôts et taxes	1 277	1 399
Fournitures faites à l'entreprise	1 915	1 887
Rémunération d'intermédiaire et honoraire	1 413	802
Transport et déplacement	458	757
Frais divers de gestion	17 011	12 198
Total	66 511	42 096

Notes 7.11 – Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires est de 11 501 mDT au 31/12/2018 à contre 2 280 mDT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Gains provenant des autres éléments ordinaires	15 036	3 499
- Plus-value de cession	-	1 071
- Subvention TFP	1 259	1 013
- Autres gains	13 777	1 415
Pertes provenant des autres éléments ordinaires	-3 535	-1 219
Total	11 501	2 280

Note 7.12 – Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 Décembre 2018 à 25 800 mDT contre 1 351 mDT au 31 Décembre 2017.

En milliers de dinars

Libellé	Exercice clos le 31/12/2018	Exercice clos le 31/12/2017
Revenus des immeubles	73 714	- 17 828
Autres produits accessoires	25 800	1 351

L'impôt sur les sociétés au 31 Décembre 2017 correspond au minimum d'impôt.

8. Notes sur l'état des flux de trésorerie

Note 8.1 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2018, un flux de trésorerie net négatif de 528 001mDT.

Les principales variations se détaillent comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 435 447mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées.
- Les crédits et les remboursements sur crédits effectués par la clientèle ont dégagé un flux net négatif de 1 195 757mDT.
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 399 532mDT.
- les acquisitions/ cessions des titres de placement ont dégagé un flux net positif de 139 045mDT.
- Les sommes versées au personnel et aux créiteurs divers ont atteint 151 081mDT.
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 268 241mDT.

Note 8.2 – Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2018, un flux net négatif de 91 658mDT.

Note 8.3 – Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2018, un flux de trésorerie net négatif de 2 937mDT.

Note 8.4 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités de la banque ont atteint au 31 Décembre 2018, un solde de -1 398 184 mDT contre -775 588 mDT au 31 Décembre 2017, détaillées comme suit :

	En milliers de dinars	
Libellé	31/12/2018	31/12/2017
Caisse, CCP et reprise de liquidité	73 507	47 063
BCT	-1 501 538	-1 018 023
Banques et organismes spécialisés	7 264	70 162
Prêts emprunts sur le marché monétaire	22 053	100 155
Titres de transactions	530	25 056
Total	-1 398 184	-775 588

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque - STB

I. Rapport sur les états financiers annuels

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Nos travaux d'audit ont été limités par :

- Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures

et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations, à l'arrêté du tableau des engagements, à l'auxiliarisation des produits et à la comptabilisation des opérations en devises.

- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

2.2 Ainsi qu'il a été donné en informations au niveau des notes 5.1, 5.2, 5.8 et 5.9, les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

En attendant la justification et l'apurement des opérations restées en suspens, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que ces travaux pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

2.3 La STB ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations

communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan.

2.4 Les engagements de la STB déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 2 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits notifiés non utilisés et les avals billet de trésorerie. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Les créances s'élèvent au 31 décembre 2018 à 10 904 millions de dinars, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1 308 millions de dinars et les intérêts et agios réservés à 616 millions de dinars.

Comme indiqué dans la note aux états financiers 3.1 « La comptabilisation des engagements et des

revenus y afférents », la banque procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;

- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2018 s'élèvent à 713 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information de la banque.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par la banque en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et de présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la Banque.

Au 31 décembre 2018, la valeur du portefeuille BTA de la Banque s'élève à 1 114 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la banque aboutit à la présentation d'un portefeuille BTA de 309 millions de dinars en Portefeuille titre Commercial (AC4) et de 805 millions de dinars en Portefeuille titre d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance de la Banque quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la Banque concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Par référence à la note aux états financiers n°4.1, la banque a procédé à la correction de la méthode d'évaluation des bons de trésor assimilables-BTA et au transfert de certaines lignes de BTA du portefeuille commercial vers le portefeuille titre investissement.

Par conséquent, les données comparatives relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été retraitées en Proforma.

2. Les capitaux propres de la banque comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

3. Les actifs de la banque comportent 27 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.

4. Une action en justice a été intentée contre la banque en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis de l'exécution sans consignation. Par référence à l'avis de l'avocat chargé de cette affaire, la banque n'encourt aucun risque.

5. A partir du premier décembre 2018, la commission de résolution des banques et des établissements financiers en situation compromise a décidé l'ouverture des procédures de résolution et la soumission de la Banque Franco-Tunisienne « BFT », filiale de la STB à 78,18%, et ce conformément à la loi 2016-48 et au décret gouvernemental n°2017-189 du premier février 2017.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et

nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de

concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes

publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la banque. Ce rapport fait état d'insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la Banque avec la réglementation en vigueur.

3. Participations croisées

Conformément aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales « Une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent. ». Cinq sociétés du groupe STB détiennent, au 31 Décembre 2018, 296 794 actions dans le capital de la STB.

Ces sociétés seront privées des droits de vote qui y sont rattachés lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4. Position de change

Par référence à l'article 5 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°97-08, nous n'avons pas pu apprécier la position de change de la Banque en raison du défaut de tenue d'une comptabilité multidevises tenue conformément aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n°23.

Tunis, le 4 avril 2019
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi



Groupeement CSL- CNH
Samir Labidi



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque -STB

En application des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

1. La Société Tunisienne de Banque « STB » a conclu, avec sa filiale la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », une convention de cession d'un lot des créances bancaires d'un montant égal à 115,593 millions de dinars et ses accessoires. La cession a été consentie au dinar symbolique.

2. En vertu des décisions du ministre des Finances signées le 02 avril 2019, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garantie accordée par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques au 31 décembre 2018. Ces garanties (objet de renouvellement annuel) sont à hauteur de 66,200 millions de dinars.

3. En vertu des décisions du ministre des Finances signées le 28 mai 2018 et le 29 août 2018, la STB a bénéficié des garanties accordée par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de deux entreprises publiques. Ces garanties sont à hauteur de 39,900 millions de dinars.

4. En vertu de la correspondance parvenue le 4 avril 2019, la garantie de l'État signée suite à la décision du Conseil Ministériel du 02 juin 2011 a été renouvelée jusqu'au 15 avril 2019. En vertu de cette décision, la STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire à hauteur de 70 millions de dinars pour une période de 14 jours renouvelable avec un taux d'intérêt de 7,75%.

5. Courant l'exercice 2018, les filiales et les administrateurs de la STB ont souscrit à l'emprunt obligataire privé émis par cette dernière d'un montant global de 30 millions de dinars dont l'amortissement est fixé à un cinquième par an. Les intérêts sont calculés aux taux de 9,25 % l'an (catégorie A).

L'encours des montants souscrits ainsi que les intérêts générés par cet emprunt se détaillent comme suit :

Relation	Lien	Montant souscrit	Catégorie	Intérêt 2018
STAR	Administrateur	5 000 000	cat A	5 255
SOFI ELAN	Filiale	1 000 000	cat A	1 051
STB INVEST	Filiale	1 000 000	cat A	1 051
STB SICAR	Filiale	500 000	cat A	-
STB FINANCE	Filiale	500 000	cat A	-
HAMROUNI ABDELKADER (*)	Administrateur	6 200 000	cat A	-
Total en dinars		14 200 000		7 357

(*) : Administrateur qui a démissionné le 13 décembre 2018.

6. L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, courant 2018, par les filiales, les entreprises associées et les administrateurs de la

STB totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 9,953 millions de dinars, réparti comme suit :

En milliers de dinars

Relation	Nature	date de souscription	date d'échéance	Encours 31/12/2018	taux d'intérêt
ABDELKADER HAMROUNI (*)	DAT	27/09/2018	23/09/2019	1 250 000	10,75%
L'INVESTISSEUR STE SICAV	DAT	23/05/2018	01/06/2020	70 000	9%
L'INVESTISSEUR STE SICAV	DAT	19/10/2018	05/11/2020	200 000	10%
POLE DE COMPET MONASTIR EL FEJJA	DAT	21/11/2018	17/02/2019	4 000 000	8,02%
SICAV AVENIR	DAT	08/11/2018	11/12/2019	25 000	10%
SICAV AVENIR	DAT	19/10/2018	07/11/2020	200 000	10%
STB FINANCE	DAT	03/12/2018	03/03/2019	1 000 000	10%
STB FINANCE	DAT	31/12/2018	31/03/2019	1 500 000	10,25%
STB INVEST	DAT	31/05/2018	11/04/2019	1 208 000	1%
STE TOURISTIQUE EDDKHILA	CD	25/12/2018	05/01/2019	500 000	9,5%
Total en Dinars				9 953 000	

(*) : Administrateur qui a démissionné le 13 décembre 2018.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. En vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012, la STB a constaté, au cours de l'exercice 2011, parmi ses capitaux propres une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.

2. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2018 à 38,008 millions de dinars contre 38,962 millions de dinars au 31 décembre 2017.

3. Antérieurement à l'exercice audité et en vertu des décisions du ministre des Finances, la STB a bénéficié d'une enveloppe de garantie accordée par l'État, principal actionnaire, pour la couverture des engagements de certaines entreprises publiques.

Ces garanties sont à hauteur de 343,636 millions de dinars.

4. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a souscrit à l'emprunt national 2014 émis par l'État Tunisien, principal actionnaire, pour 70 millions de dinars remboursable sur 7 ans avec une période de grâce de 2 ans et un taux d'intérêt égal à 6,15% (catégorie B) et pour un montant de 756 mille dinars acheté sur le marché remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 1 an et un taux d'intérêt égal à 5,95% (catégorie A). L'encours de cet emprunt s'élève au 31 décembre 2018 à 42,174 millions de dinars

5. La STB a consenti à sa filiale la Banque Franco-Tunisienne « BFT » un prêt interbancaire en devise à court terme qui s'élève au 31 décembre 2018 à 2,740 millions USD soit l'équivalent de 8,205 millions de dinars.

6. 6. La STB a souscrit le 18 octobre 2016 à l'emprunt obligataire subordonné privé émis par la TFB, entreprise appartenant au groupe STB, pour un montant global de 16 millions Euro soit l'équivalent de 39,560 millions de Dinars garanti par l'État en

vertu de la décision du ministre des Finances en date du 17 octobre 2016.

La STB a procédé à la conversion en date du 26 mai 2017 et 28 mars 2018 respectivement de 6 millions d'Euro et 3 millions d'Euro en capital de ladite société soit l'équivalent de 22,253 millions de dinars.

L'encours de l'emprunt s'élève au 31 décembre 2018 à 7 millions d'euro soit l'équivalent de 17,308 millions de dinars.

7. Antérieurement à l'exercice audité, les administrateurs et les filiales de la STB ont souscrit à l'emprunt obligataire privé émis par la STB en 2017 pour 12,240 millions de dinars dont l'amortissement est fixé à un cinquième par an à partir de la première année. Les intérêts sont calculés au taux de 7,5 % l'an.

L'encours des montants souscrits ainsi que les intérêts générés par cet emprunt se détaillent comme suit :

Relation	Montant souscrit	Encours au 31/12/2018	Intérêt 2018
SOFI ELAN	300 000	240 000	34 681
STB INVEST	1 000 000	1 000 000	127 430
HAMROUNI ABDELKADER (*)	10 940 000	8 752 000	1 264 694
Total en Dinars	12 240 000	9 992 000	1 426 805

(*) : Administrateur qui a démissionné le 13 décembre 2018.

8. Les comptes de dépôts à vue ouverts par certaines sociétés faisant partie du groupe STB accusent

au 31/12/2018, un total de 11,325 millions de dinars détaillé comme suit :

Parties liées	Soldes créditeurs
EDDKHILA	126 787
STRC	5 423 767
STB FINANCE	2 836 020
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	1 341 894
STB MANAGER	61 974
STB SICAR	960 303
BFT	226 497
GEVE	32 970
STB MOYENS GENERAUX	102 357
STE TNNE DE CONTROLE VERITAS	89 638
POLE DE COMPETITIVITE MONASTIR EL FEJJA	87 346
SICAV AVENIR	8 317
S.T.B SECURITE GARDIENNAGE	4 929
SICAV INVESTISSEUR	2 577
SOFI ELAN	19 654
Total en dinars	11 325 027

9. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a conclu des conventions de comptes courants associés avec les sociétés appartenant au groupe dont l'encours au

31 décembre 2018 s'élève à 73,878 millions de dinars détaillés comme suit :

Société	Encours 31/12/2018	Taux de Rémunération	Intérêt 2018
STRC	44 583	TMM+0,5%	3 559
ACTIVHOTELS	12 800	TMM+2%	-
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	12 500	2%	-
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE- avance CCA	3 995	Non rémunéré	-
Total en mille Dinars	73 878		3 559

10. Antérieurement à l'exercice audité, la STB a signé avec sa filiale STB SICAR plusieurs conventions de

gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	En-cours au 31/12/2018
Fonds gérés STB 1	1999	8 000	4 707
Fonds gérés STB 2	2000	8 000	5 048
Fonds gérés STB 3	2001	5 000	3 834
Fonds gérés STB 4	2002	6 500	5 837
Fonds gérés STB 5	2003	6 824	5 651
Fonds gérés STB 6	2005	2 707	1 879
Fonds gérés STB 7	2006	800	730
Fonds gérés STB 8	2007	9 371	6 246
Fonds gérés STB 9	2008	4 800	4 567
Fonds gérés STB 10	2008	8 748	8 732
Fonds gérés STB 11	2009	6 000	6 613
Fonds gérés STB 12	2009	9 898	11 643
Fonds gérés ID STB 1	2002	2 000	1 230
Fonds gérés ID STB 2	2002	2 000	1 258
Fonds gérés ID STB 3	2003	5 436	3 764
Fonds gérés ID STB 4	2005	360	376
Fonds gérés ID STB 5	2006	1 133	1 214
Fonds gérés ID STB 6	2007	4 000	3 538
Total en mille dinars		91 577	76 867

Les conditions de rémunération de la STB SICAR, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% prélevée sur les actifs valorisés à la date de clôture du fonds géré payée préalablement à la déduction de tous frais et

commissions avec un minimum de 1% du montant des fonds alloués par an ;

- Commission de performance de 10% à 20% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis ;

- Commission de rendement de 10% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds.

Au cours de l'exercice 2018, la STB a comptabilisé une charge globale de 1 039 mille dinars au titre de ces différentes commissions.

11. En vertu des conventions conclues avec la SICAV L'Épargnant, la SICAV Investisseur, la SICAV Avenir et la SICAV l'épargne obligataire, la STB assure la fonction de dépositaire et/ou de distributeur de titres et de fonds pour ces SICAV.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargnant calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève en TTC à 542 015 DT.
- 0,2% du montant de l'actif net de la SICAV l'investisseur calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2017 s'élève à 2 822 DT.
- 1 000 DT (hors taxes), commission fixe versée annuellement par la SICAV Avenir.
- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV l'épargne obligataire calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève en TTC à 9 918 DT.

12. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB MANAGER, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP DELTA et FCP HIKMA, gérés par la STB MANAGER.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (TTC) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 964DT en hors taxes.

13. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, la STB assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour les fonds FCP INNOVATION et FCP CAPITAL PLUS, gérés par la STB FINANCE.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit une commission de 0,1% (hors taxes) du montant de l'actif net de chaque fonds calculé quotidiennement. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 9017DT en hors taxes.

14. En vertu des conventions conclues avec sa filiale STB FINANCE, cette dernière assure les fonctions suivantes :

- Gestion de toutes les lignes de portefeuille titres actions et droits y afférents et obligations en dépôts sur les comptes de la STB s'engage à transférer tous les portefeuilles titres propres et pour le compte de ses clients. La STB-Finance rétrocédera à la STB une commission, dénommée commission de courtage, égale à 40% des commissions facturées par la STB Finance se rapportant aux transactions émanant du réseau de la Banque.

En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit une commission de 0,2% sur toutes les opérations qui lui sont confiées et se rapportant au portefeuille titres de la STB. Toutefois, au-delà d'un certain montant, un plafond sera fixé en commun accord entre les deux parties. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 5 435 DT en hors taxes.

- Gestion des opérations sur titres de toutes les lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014 souscrites par la STB et par ses clients. La STB FINANCE rétrocède à la STB le tiers des commissions perçues dans le cadre du traitement des lignes de l'Emprunt Obligataire National 2014. La commission relative à l'exercice 2018 s'élève à 4 600 DT en hors taxes.
- Gestion de l'actionnariat STB qui englobe les opérations relatives à la tenue du registre d'actionnaires de la STB ainsi que la tenue des assemblées et opérations rattachées. En rémunération de ces services, la STB FINANCE perçoit un montant forfaitaire annuel de 40 mille dinars (hors taxes).

15. Certains personnels de la STB ont fait l'objet de détachement auprès de ses filiales. Les montants facturés par la STB au titre de l'année 2018 se présentent comme suit :

Filiales	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre
ACTIVHOTELS	17 081	19 377	14 617	24 434
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	17 604	19 785	-	-
SOFI-ELAN	17 118	18 042	41 150	-
STB FINANCE	34 135	34 375	26 497	37 021
STB MANAGER	61 186	55 374	71 980	34 407
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	18 122	20 249	15 580	20 878
STRC	17 191	19 424	14 746	20 730
STB MOYENS GENERAUX	17 071	19 244	15 857	20 059
STB SICAR	-	-	-	16 453
Total en dinars	199 509	205 869	200 428	173 982

16. La STB loue à ses filiales certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	loyer 2018 TTC
STRC 1er étage	10000 (TTC)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	19 493
STRC 2ème étage	10000 (TTC)	01/09/2001	5%	deuxième année de la location	22 289
STRC 3ème étage	10000 (TTC)	01/05/2005	5%	deuxième année de la location	18 790
STB INVEST	8400 (HTVA)	01/07/2004	5%	deuxième année de la location	29 636
STB MANAGER	5400 (HTVA)	01/01/2003	5%	deuxième année de la location	28 277
STB FINANCE	27875 (HTVA)	01/01/2010	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	111 151
SOFI-ELAN	5 227(HTVA)	01/12/2011	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	6 051
STB SECURITE ET GARDIENNAGE	4 800 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	5 998
STB MOYENS GENERAUX	5 400 (HTVA)	01/01/2016	5% (tous les deux ans)	troisième année de la location	6 747
TOTAL EN DINARS					248 432

17. Courant 2016, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Sécurité et Gardiennage une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les prestations de gardiennage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 2016 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de gardiennage est calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de gardiennage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Sécurité et Gardiennage. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2018 ont totalisés la somme de 5 795 mille dinars.

18. Courant 2015, la STB a signé avec sa filiale, la société STB Moyens Généraux une convention de prestation de services ayant pour objet d'assurer les services de nettoyage des locaux et des établissements appartenant à la STB pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} février 2015 renouvelable par tacite reconduction. Le prix des prestations de nettoyage calculé en fonction du salaire brut mensuel de chaque agent de nettoyage majoré des avantages ainsi que les frais du siège de la STB Moyens Généraux. Les montants facturés au titre des prestations réalisées pour l'année 2018 ont totalisés la somme de 4 593 mille dinars.

19. Les concours bancaires accordés par la STB à ses administrateurs et ses dirigeants totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 143,213 millions de dinars, répartis comme suit :

Administrateurs et Dirigeants	Encours au 31/12/2018
STAR	3 114 763
GROUPE HAMROUNI ABDELKADER (*)	14 014 849
GROUPE KHALFALLAH BECHIR	126 006 576
BEL LASSOUED MOHAMED TAHAR	148,699
Directeur général adjoint	76 949
Total en dinars	143 213 286

(*) : Administrateur qui a démissionné le 13 décembre 2018.

20. Les concours bancaires accordés par la STB aux sociétés, parties liées, totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 37,979 millions de dinars, répartis comme suit :

Parties liées	Encours au 31/12/2018
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	33 655 358
STE EDDKHILA	3 177 301
LA GENERALE DE VENTE GEVE	1 013 000
SED SOUSSE NORD	120 342
ACTIVHOTELS	9 086
STB SICAR	3 995
STB INVEST	130
Total en dinars	37 979 211

III. Obligations et engagements de la STB envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Les éléments de rémunération du Directeur Général tels que fixés par le comité de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 30 mai 2016. Les éléments de rémunération du DG se composent comme suit :

- un élément fixe qui consiste en un salaire net mensuel fixé à 16 mille dinars,

- et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe soit 96 mille dinars et qui sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 500 litres de carburant par mois, une 2ème voiture de fonction à usage domestique avec un quota de 250 litres de carburant par mois, prise en charge des frais de communication téléphonique avec un plafond de 250 dinars par mois ainsi que le remboursement de tous les frais engagés dans le cadre de l'exercice de son activité sur présentation des factures y afférentes.

- Les éléments de rémunération du Directeur Général Adjoint tels que révisés par le comité de nomination et de rémunération de la banque, ont été approuvés par le conseil d'administration de la STB réuni en date du 16 novembre 2016. Les éléments de rémunération du DGA ont été révisés comme suit :

- un élément fixe qui consiste en un salaire brut mensuel fixé à 4,767 mille dinars soit un salaire net de 2,670 mille dinars ;
- et un élément annuel variable qui ne dépasse pas 50% du montant de l'élément fixe et qui

sera calculé sur la base du taux de réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration ainsi que des indicateurs financiers.

Les avantages en nature sont une voiture de fonction avec un quota de 400 litres de carburant par mois ainsi que le remboursement des frais téléphoniques.

- Les rémunérations des conseillers de la direction générale ont été fixées par décisions des conseils d'administration réunis en dates du 27 avril 2017, 4 décembre 2017, 17 juillet 2018 et 21 novembre 2018. Les éléments de rémunération se détaillent comme suit :

Nature	Conseiller 1		Conseiller 2	
	Du 01/01/2018 au 30/06/2018	Du 01/07/2018 au 30/06/2019	Du 01/12/2018 au 30/11/2018	Du 01/12/2018 au 30/11/2018
Rémunération fixe	4 790 dinars en brut/mois	5 450 dinars en brut/mois	5 000 dinars en net/mois	
Rémunération variable	allant jusqu'à 10 mille dinars sur proposition du DG et à la discrétion du conseil d'administration		allant jusqu'à 10 mille dinars à la discrétion du DG en fonction de la réalisation des objectifs	allant jusqu'à 20 mille dinars à la discrétion du DG en fonction de la réalisation des objectifs
Avantages en nature	voiture de fonction et 400 litres de carburants/mois		200 litres de carburants/mois	

- Suite recommandation du conseil d'administration réuni en date du 9 novembre 2016, et pour régulariser la situation du conseiller de la direction générale, un contrat de prestation de service a été signé entre la STB et la société Business and Financial Consulting en date du 27 mars 2017 pour une période allant du 15 septembre 2016 au 14 septembre 2017. En vertu de cette convention, la société BFC s'engage à affecter un conseiller auprès de la direction générale moyennant un prix fixé à 36 mille dinars en hors taxes. Et suite décision du conseil d'administration réuni en date du 6 février 2018, un avenant au contrat indiqué ci-haut a été signé afin que la société BFC Tunisie subroge BFC pour la période allant du 14 septembre 2017 au 14 septembre 2018 en maintenant la même rémunération.
- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs de la STB a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28

avril 2018 à 4000 dinars en net par séance pour le président du conseil d'administration et à 2000 dinars en net par séance pour les membres du conseil d'administration.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs membres du comité permanent d'audit et du comité des risques a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 avril 2018 à 2000 dinars en net et par séance pour le président de chaque comité et à 1000 dinars en net et par séance pour les membres des comités. Les présidents et membres de plus d'un comité seront rémunérés sur la base de leurs présences dans un seul comité de leur choix.

2. Les obligations et engagements de la STB envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	DG		DGA et conseillers		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme	671 113	48 399	549 169	39 543	150 000	144 235
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	2 958	39 793	-	-
TOTAL	671 113	48 399	552 127	79 336	150 000	144 235

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

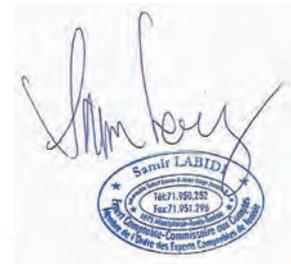
Tunis, le 4 avril 2019

Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi



Groupement CSL- CNH
Samir Labidi



RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 27 AVRIL 2019 (EXERCICE 2018)

PREMIERE RÉOLUTION :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 et du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est **adoptée l'unanimité**

DEUXIEME RÉOLUTION

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est **adoptée l'unanimité**

TROISIEME RÉOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport de gestion relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est **adoptée l'unanimité**

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2018.

Cette résolution mise aux voix est **adoptée l'unanimité**

CINQUIEME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le

résultat de l'exercice 2018, ci-dessous détaillé :

En Dinars	
- Résultat de l'exercice 2018 :	66 863 118,657
- Reports à nouveau	- 575 637 002,312
- Résultats reportés :	- 508 773 883,655

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à la majorité**

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe :

- un montant net de 4 000 DT par séance à allouer au Président du Conseil d'Administration.
- un montant net de 2 000 DT par présence effective par séance à allouer aux membres du Conseil d'Administration.
- un montant net de 2 000 DT par présence effective par séance à allouer au Président du Comité Permanent d'Audit Interne et au Président du Comité des Risques.
- un montant net de 1 000 DT par séance à allouer :
 - à chaque membre du Comité d'Audit et du Comité des Risques
 - à chaque Président ou membre des autres comités issus du Conseil d'Administration

Les présidents et les membres appartenant à plus d'un comité ne peuvent bénéficier que d'une seule rémunération calculée sur la base de leurs présences à un seul comité de leur choix.

Cette résolution mise aux voix est **adoptée l'unanimité**

SEPTIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté la fin du mandat des deux administrateurs indépendants, décide de nommer Monsieur Fadhel BEN OTHMENE et Monsieur Khaled BEN MILED et en tant qu'administrateurs indépendants, président

respectivement du Comité Permanent d'audit interne et le Comité des risques, pour une période de trois ans, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Membres	Mandat
Membres Indépendants	
Monsieur Fadhel BEN OTHMENE (Président du comité d'audit)	2018-2021
Monsieur Khaled BEN MILED (Président du comité de risque)	2018-2021

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité

HUITIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prenant acte de la démission de Monsieur Abdelkader HAMROUNI, membre du Conseil d'Administration représentant les privés et constatant que les mandats des membres

du Conseil d'Administration représentant des sociétés à participation publique et des actionnaires privés ont pris fin au terme de l'exercice 2018, décide le nomination pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2121 :

Membres	Mandat
Sociétés à Participation Publique	
STAR représentée par son Directeur Général	2018-2021

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité

NEUVIEME RÉOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée l'unanimité

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB

EXERCICE 2018



RAPPORT DE GESTION DU GROUPE STB EXERCICE 2018

1. Présentation du Périmètre du Groupe STB

1.1. Présentation Générale du GROUPE STB

Le groupe STB est composé de **20 sociétés** évoluant dans divers secteurs d'activité (recouvrement de créances, gestion des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, intermédiation en bourse, hôtellerie, services et immobilier).

La société mère, la Société Tunisienne de Banque, est un établissement de crédit fondé en 1958 et régi par les dispositions de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016. Elle est cotée en bourse et son capital qui s'élève à 776.875.000 DT est entièrement libéré et est divisé en 155.375.000 actions ordinaires de valeur nominale égale à 5 dinars.

Le groupe STB exerce essentiellement ses activités au niveau de quatre pôles économiques :

- **Pôle financier** : ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi 2016/48 régissant l'activité des établissements de crédit ainsi que les entités dont l'activité en est le prolongement, à savoir : l'intermédiation en bourse, la gestion des organismes de placement collectif des valeurs mobilières O.P.C.V.M (Loi n°88-92 du 2-8-88 & Loi n°2001-83 du 24-7-2001) et les SICAR régies par la loi n°95-87 du 30-10-95.
- **Pôle de l'immobilier** : ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi n° 90-17 du 26 février 1990 pour exercer à titre professionnel des opérations de lotissement et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitation ainsi que la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs ou semi collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif.
- **Pôle touristique** : Ce pôle regroupe les entités agréées pour la gestion des unités hôtelières et touristiques.
- **Pôle des services** : ce pôle regroupe les entités qui sont spécialisées dans les études, les prestations commerciales et intellectuelles, le conseil et le recouvrement des créances.

1.2. Présentation des Principales Sociétés appartenant au groupe STB

TUNISIAN FOREIGN BANK « TFB EX UTB»:

Créée en 1977, la Tunisian Foreign Bank « TFB » est une société anonyme ayant pour objet l'exercice de toutes opérations financières et bancaires.

Le réseau de TFB se compose de cinq agences : Trois à Paris, une à Marseille et une agence off -shore à Tunis.

Il convient de souligner en ce qui concerne l'activité, qu'après une première opération de restructuration de son capital autour d'un noyau dur d'actionnaires (La BCT, la STB et la BH) en 2009-2010, la TFB a fait l'objet d'une procédure disciplinaire. La STB et la BH se sont engagées à soutenir et à aider cette banque à régulariser sa situation. De son côté, le Ministère des Finances s'est engagé à élaborer un plan de développement, à rechercher un partenaire stratégique et à entreprendre des mesures urgentes pour améliorer la gouvernance et le rôle de la Banque dans le drainage de l'épargne des tunisiens résidents à l'étranger (TRE).

Un deuxième programme de restructuration financière a été alors mis en place pour les années 2016 et 2017 qui a ramené le capital à 35 000 K€ (Réduction du capital pour le montant des pertes en 2016, suivi de deux augmentations en 2016 et 2017).

En 2018, la TFB a réalisé une nouvelle augmentation de capital, rendue nécessaire pour le respect des ratios prudentiels réglementaires. Ainsi, le capital social a été porté à 41 070 K€.

Par ailleurs, un processus visant l'ouverture du capital de la TFB avait initialement été lancé en 2017, avec un objectif d'achèvement au 31 décembre 2017. Ce processus n'a pu aboutir dans les délais et la forme initialement prévus. Les autorités publiques tunisiennes ont donc déclaré l'appel d'offres initial infructueux, et ont décidé de relancer l'opération, en augmentant la quote-part du capital à céder à 66 %.

Au 31/12/2018, la STB détient 44,93 % dans le capital de la Tunisian Foreign Bank « TFB » qui s'élève à

41 070 276 Euros. La participation de la STB est provisionnée à hauteur de 42%.

ED DKHILA

Créée en 1966, la Société Touristique ED-DKHILA a pour objet la création et la gestion d'unités hôtelières et touristiques. Elle exploite depuis 1968 le village de vacances « Résidence Club Skanès » sis à la zone touristique de Monastir.

Dans le cadre du programme de cession des sociétés opérant dans le secteur concurrentiel, il a été décidé de privatiser cette unité hôtelière propriétaire d'une réserve foncière d'environ 34 hectares.

Il est à signaler que l'hôtel, bâti sur environ 15 hectares, est sous contrat de location.

En 2018, et suite au lancement d'appels d'offres pour la cession de trois lots de terrains, hors exploitation, d'une superficie totale de 19 hectares, un premier lot parmi les trois lots constituant cette réserve a été cédé. Les deux lots restants ont fait l'objet de quatre appels d'offres, dont le dernier est en cours. Notons que la date limite de remise des offres est fixée au 28 février 2019.

Par ailleurs, et afin de se conformer à la réglementation en vigueur (Loi n°2016-48), la CAREPP a autorisé les organes de décision et de délibération de la STB, en date du 06/12/2018, à céder un bloc d'actions de 67,87% du capital, représentant la participation du groupe, sur la base d'un cahier de charges et une évaluation moyennant un appel d'offres.

Au 31 décembre 2018, la STB détient 61,21% dans le capital de la société EDDKHILA qui s'élève à cette date à 7 500 000 D.

L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE

Créée en 1931, l'Immobilier de l'Avenue est l'une des sociétés de promotion immobilière les plus anciennes du secteur.

En raison surtout de la concurrence rude dans le secteur et de l'importance des charges, l'Immobilier de l'Avenue est en difficulté depuis plusieurs années.

Un plan d'assainissement et de restructuration a été élaboré et est en cours d'exécution.

Dans le cadre de ce plan, l'immobilière de l'Avenue a entamé la mise en application des actions prévues dans son Business Plan approuvé par son Conseil d'Administration du 03/03/2015.

Le programme de cession prévu dans le Business Plan concerne la cession de certains actifs hors exploitation dont le produit servira à amortir les engagements de la société vis à vis de la STB. Par ailleurs, et compte tenu du fait que la réalisation de la cession des actifs hors exploitation a connu un certain retard, un plan de restructuration financière, prévoyant une dation en paiement de certains actifs à la STB et une annulation de certains CCA de la STB, a été mis en place en 2017.

Pour l'année 2018, l'activité de la société s'est portée sur l'achèvement du projet « Green Park » et la commercialisation du stock des projets achevés qui pèse de plus en plus sur la situation financière et les fondamentaux de la société.

Aussi, et conformément à la réglementation en vigueur (Loi 2016-48), la CAREPP a autorisé les organes de décision et de délibération du groupe STB, en date du 06/12/2018 à céder un bloc d'actions représentant la totalité du capital de la société, sur la base d'un cahier de charges et une évaluation moyennant un appel d'offres.

Au 31 décembre 2018, la STB détient 84,71% dans le capital de l'Immobilier de l'Avenue qui s'élève à 9 400 mD.

La participation de la STB est provisionnée à hauteur de 20%.

STB INVEST SICAF

La STB INVEST a été créée en 1991, son objet social consiste en la promotion des investissements dans le pays sous le régime des sociétés d'investissement à capital fixe SICAF.

La STB INVEST est une société bénéficiaire et elle distribue régulièrement des dividendes.

Dans le cadre de la mise en place du plan de réorganisation des filiales du Groupe STB par pôle de métier, il a été décidé l'absorption de SOFI ELAN par la STB INVEST.

Cette opération a été entamée et le rapport d'évaluation a été élaboré et validé par le Conseil d'Administration du 10/10/2018. Un Commissaire aux apports a été désigné, dont le rapport est en cours d'élaboration. La tenue de l'AGE pour l'approbation de la fusion est prévue pour le mois d'avril 2019.

Au 31 décembre 2018, la STB détient 98,43% dans le capital de la STB INVEST qui s'élève à 36 000 000 D.

SOFI ELAN SICAF

Créée en 1994, la SOFI ELAN SICAF a pour objet social la gestion des portefeuilles titres.

La SOFI ELAN est une société bénéficiaire et qui distribue régulièrement des dividendes.

Dans le cadre de la mise en place des décisions de réorganisation des filiales du Groupe STB par pôle de métier, il a été statué sur la fusion par absorption de la SOFI ELAN par la STB INVEST afin de se limiter à une seule SICAF dans le Groupe. Cette opération a été entamée et le rapport d'évaluation a été élaboré et validé par le CA de la société. Un Commissaire aux apports a été désigné, dont le rapport est en cours d'élaboration. La tenue de l'AGE pour l'approbation de la fusion est prévue pour le mois d'avril 2019.

Au 31 décembre 2018, la STB détient directement 15,52% dans le capital de la SOFI ELAN SICAF qui s'élève à cette date à 5 000 000 D.

LES SICAV (SICAV L'INVESTISSEUR, SICAV L'EPARGNANT et SICAV L'AVENIR)

Ces trois SICAV sont des sociétés d'investissement à capital variable, ayant pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation de leurs fonds propres.

La SICAV L'EPARGNANT est une sicav obligataire alors que la SICAV L'INVESTISSEUR et la SICAV L'AVENIR sont des SICAV mixtes.

Leurs objectifs sont de procurer à leurs actionnaires des revenus réguliers et conséquents ainsi qu'une liquidité optimale.

Les trois SICAV sont bénéficiaires et distribuent régulièrement des dividendes.

STB MANAGER

Créée en 2002, son objet social est la gestion des portefeuilles des OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) du groupe STB.

Malgré que l'activité de la STB MANAGER ait été affectée par l'environnement économique précaire, ses résultats restent positifs.

Dans le cadre de la mise en place des décisions de réorganisation des filiales du Groupe STB par pôle de métier, il a été décidé que la STB MANAGER mette en place des modules supplémentaires dédiés à la gestion des FCPR ainsi qu'une organisation compatible avec le métier de PRIVATE EQUITY et de transférer la gestion des OPVCM à la STB Finance.

Après l'obtention d'un agrément pour la gestion des FCPR, la STB Manager a obtenu un Visa du CMF pour le 1er FCPR : « ESSOR FUND » dont le montant projeté est de 10 MD. Actuellement, ce FCPR est en phase de commercialisation pour la recherche de potentiels souscripteurs.

Au 31 décembre 2018, la STB détient 29,96% dans le capital de la STB MANAGER qui s'élève à 500 000 D.

SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES

La STRC, créée en 1999, est la première société de recouvrement des créances bancaires agréée dans le cadre de la Loi 98-4 du 02 février 1998. L'objet social de la STRC est le recouvrement des créances pour son propre compte et pour le compte d'autrui.

Pour répondre aux objectifs d'efficacité et d'efficience, la société devrait renforcer ses moyens humains, matériels et logistiques et développer son système d'information, ses procédures et son organisation.

Par ailleurs, et afin de renforcer les fonds propres de la STRC, le CA de la STB du 28/12/2018 a donné son accord sur l'opération de restructuration financière de la STRC par le biais d'une opération d'accordéon (réduction du capital de la participation de la STB pour absorber les pertes cumulées et une augmentation de capital par conversion du CCA).

Au 31 décembre 2018, la STB détient 91,35% dans le capital de la STRC qui s'élève à cette date à 37 000 000 D. La participation de la STB est totalement provisionnée.

STB SICAR

Créée en 1998, la société d'investissement à capital risque du Groupe, STB SICAR, est une société à capital risque ayant pour objet la prise de participations pour son propre compte ou pour le compte de tiers dans le capital social des sociétés en vue d'une rétrocession.

Depuis sa création, la STB SICAR est restée tributaire des fonds alloués par la Banque et des commissions de gestion payées par celle-ci.

A la restitution des fonds échus, la STB SICAR risque de se trouver dans une situation de déséquilibre où ses produits ne couvrent plus ses charges.

Pour amener la STB SICAR à compter sur elle-même et à développer son activité, un plan d'assainissement et de restructuration a été élaboré et mis en place, matérialisé par les actions suivantes :

- Mise en place d'une organisation et d'un mode de management répondant à l'activité du capital risque ;
- Mise en place d'un nouveau système d'information : Un projet de cahier des charges est en cours d'élaboration pour le compte des trois filiales : STB INVEST, STB SICAR et STB Manager ;
- Orientation vers de nouveaux produits ;
- Adoption d'une politique de recouvrement active en synergie avec la STRC et la STB ;
- Recherche de la meilleure adéquation entre productivité, rentabilité et charges de fonctionnement ;

- Faire de la SICAR un mode de financement et d'accompagnement aux crédits classiques de la Banque.

Au 31 décembre 2018, la STB détient directement 81,99% dans le capital de la STB SICAR qui s'élève à 19 495 000 D.

STB FINANCE (Ex SOFIGES)

Créée en 1967, cette société opère dans le domaine d'intermédiation en bourse.

Elle a pour objet de réaliser toutes opérations de transaction et de gestion des valeurs mobilières.

Dans le cadre de la mise en place des décisions de réorganisation des filiales de groupe STB par pôle de métier, il a été décidé de transférer la gestion des OPCVM de la STB Manager à la STB Finance.

Un plan d'actions a été entamé en vue de développer l'activité commerciale de la société. Par ailleurs, un audit social a été initié pour servir de base à la préparation d'un plan d'assainissement social (redéploiement du personnel en fonction des besoins exigés).

En outre, un nouvel organigramme a été approuvé par le CA et sera soumis au CMF pour approbation.

Au 31 décembre 2018, la STB détient 61,34% du capital de la STB Finance qui s'élève à 6 500 000 D.

GENERALE DE VENTE « GEVE »

GEVE a été créée en application de la décision de la CAREPP du 12/03/2007 dans le cadre de l'opération de privatisation de la STIA. Son objet social est l'acquisition des actifs hors exploitation de la STIA (Participations, Terrains et construction) puis leur revente.

Pour financer ses achats, la société a contracté un crédit de 11 800 mD répartis à parts égales entre la STB et la BNA.

Au cours de 2018, le cahier des charges relatif à la cession du terrain sis à Sousse a été élaboré et envoyé à la Direction Générale de la Privatisation relevant du Ministère des Finances pour avis.

Au 31 décembre 2018, la STB détient 50 % dans le capital de la GEVE qui s'élève à 4 000 000 D. La participation de la STB est provisionnée à hauteur de 70%.

ACTIV HOTELS

Créée en 2006, ACTIVHOTELS est une société anonyme qui a pour objet la création, l'acquisition, la vente, la location, l'exploitation et la gestion de tous ensemble hôtelier, touristique ou balnéaire.

La société détient en stock un hôtel en cours de construction à Tunis et un centre de loisirs à Chaffar-Sfax.

La société continue de subir les effets du CCA.

D'autre part, la société bénéficie des produits de placement de l'avance de 1 500 mD encaissée en 2010 suite à la signature de la promesse de vente de l'Hôtel Tunis Palace.

Afin de restructurer la société, le Conseil d'Administration de la STB du 07/09/2017 a donné son accord pour la mise en place d'un plan de redressement reposant initialement sur :

- La cession des 2 unités appartenant à l'ACTIVHOTELS ;
- La gestion d'unités appartenant à la STB et l'acquisition judiciaire d'un certain nombre d'unités touristiques (en contentieux) à louer après rénovation dans l'objectif final de leur cession : un appel d'offres pour la location/vente de l'hôtel « Les jardins de Hammamet » a été lancé et réalisation de la cession de l'hôtel DALIA ;
- L'acquisition de 13 participations touristiques de la Banque. Au 31/12/2018, seulement 3 participations touristiques ont été cédées à ACTIV HOTELS ;

Au 31/12/2018, la STB détient directement 30% du capital qui s'élève à 1 000 000 D. La participation de la STB est totalement provisionnée.

STB MOYENS GENERAUX

La STB Moyens Généraux est une société anonyme créée en 2014 ayant pour objet d'assurer le service

de nettoyage des locaux et des établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

En 2018, et suite à l'extension de son objet social, la société est titulaire d'une carte d'identification fiscale stipulant une activité principale « le nettoyage et la désinfection des locaux » et une activité secondaire « autre mise à disposition de ressources humaines ».

Ainsi, la société est désormais en mesure de satisfaire les besoins de la Banque et ses différentes filiales en ressources humaines pour assurer les activités de support et de soutien (exemples : les chauffeurs, les manutentionnaires, les coursiers, les agents d'accueil, les jardiniers...etc.).

Au 31/12/2018, la STB détient directement 29,98% du capital de ladite société qui s'élève à 500 000 D. L'ensemble du Groupe STB détient 99% du capital de la société.

SECURITE ET GARDIENNAGE

La STB Sécurité et Gardiennage est une société anonyme créée en 2015 ayant pour objet d'assurer la sécurité et le gardiennage des biens et établissements et généralement toute opération de service se rattachant directement ou indirectement à son objet.

Par ailleurs et dans le cadre de la synergie du groupe, la STB Sécurité et Gardiennage est appelée à prendre en charge le service du gardiennage des filiales du Groupe STB.

Au 31/12/2018, la Banque détient directement 0,5% du capital de la STB Sécurité et Gardiennage qui s'élève à 200 000 D.

La participation de tout le Groupe STB dans le capital de ladite société est de 99%.

1. Présentation du Périmètre du Groupe STB

1.3. Liste des Sociétés du Groupe STB au 31 Décembre 2018

En Milliers de Dinars

Raison sociale	Pôle d'activité	capital
STB BANK (Sté Mère)	Etablissements de Crédits	776 875
STB INVEST	Etablissements Financiers	36 000
SOFI ELAN SICAF	Etablissement Financier	5 000
STB MANAGER	Etablissement Financier	500
STB FINANCE	Etablissement Financier	6 500
STB SICAR	Etablissement Financier	19 495
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	Immobilier	9 400
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	Services	37 000
STE LA GENERALE DE VENTE	Services	4 000
ED-DKHILA	Touristique	7 500
SOCIETE ACTIVHOTELS	Touristique	1 000
SICAV L'INVESTISSEUR	Etablissement Financier	1 000
SICAV AVENIR (EX SICAV BDET)	Etablissements Financiers	1 795
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK"	Etablissement de Crédits	41 070 276 euros
STE MOYENS GENERAUX	Services	500
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	Services	2 400
SONIBANK	Etablissement de Crédits	12 000 000 M FCFA
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	Services	8 885
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	Touristique	40 000
STE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE	Services	200

1.4. Identification des sociétés rentrant dans le périmètre du Groupe STB au 31 décembre 2018

Sociétés Consolidées par Intégration Globale

En milliers de Dinars

Raison sociale	capital	Pôle d'activité
STB BANK (Sté Mère)	776 875	Etablissements de Crédits
STB INVEST	36 000	Etablissements Financiers
SOFI ELAN SICAF	5 000	Etablissement Financier
STB MANAGER	500	Etablissement Financier
STB FINANCE	6 500	Etablissement Financier
STB SICAR	19 495	Etablissement Financier
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	9 400	Immobilier
STE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	37 000	Services
STE LA GENERALE DE VENTE	4 000	Services
ED-DKHILA	7 500	Touristique
SOCIETE ACTIVHOTELS	1 000	Touristique
STE MOYENS GENERAUX	500	Services
STE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE	200	Services

1.4. Identification des sociétés rentrant dans le périmètre du Groupe STB au 31 décembre 2018

Sociétés Consolidées par Mise en Equivalence

Consolidation des deux SICAV du groupe par mise en équivalence :

- Les deux SICAV du groupe sont créées par la STB qui agit en qualité de dépositaire et possède des participations plus ou moins importantes dans le capital de chacune d'elles ;
- Les conseils d'administration des SICAV du groupe, sont contrôlés par la STB, directement ou par l'intermédiaire de ses agents financiers habilités (dans le cas du Groupe STB, il s'agit de la participation indirecte à travers la STB MANAGER, filiale liée et créée par la STB et appelée à gérer les OPCVM du Groupe). Ceci explique le pourcentage de contrôle élevé et l'adoption de la méthode de l'intégration globale comme méthode de consolidation pour ces organismes de placements collectifs en valeurs mobilières.

Toutefois, le cadre réglementaire des SICAV en Tunisie stipule que ces sociétés sont soumises au contrôle des autorités du marché, en l'occurrence le Conseil du Marché Financier (CMF). Des règles particulières leurs sont applicables en ce qui concerne la nature des actifs qu'elles peuvent détenir et leur répartition.

En effet, le contrôle exclusif qui est présumé être exercé par la STB sur ses SICAV est incompatible avec le cadre réglementaire des SICAV, d'autant plus, qu'en l'état actuel des choses, la STB n'est pas garante des performances de ses SICAV et ne supporte pas les risques liés à leurs activités ou à leurs actifs bien que la détention des titres de ces

entités spécifiques entre dans le contexte classique de détention durable envisagé par la société mère et non pas dans le contexte d'une activité de Trading. C'est à juste titre que le groupe a opté pour la consolidation des 2 SICAV l'Avenir & l'Investisseur par mise en équivalence.

Sociétés Consolidées par mises en équivalence (IAS 28.5 et NCT 36) :

Il s'agit des sociétés où la STB est présumée exercer une influence notable concrétisée par un pouvoir lui permettant de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de chaque entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Les sociétés mises en équivalence du groupe STB opèrent dans des secteurs d'activités diversifiés tel que les SICAV, les services et essentiellement le tourisme ; de ce fait, et dans le cadre de son soutien à l'économie nationale, la société mère met en évidence cette influence notable par les faits suivants :

- Une représentation au Conseil d'Administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue ;
- Une participation au processus d'élaboration des politiques par le conseil et l'assistance logistique et financière ;
- Des transactions significatives entre la STB et l'entreprise détenue ; en termes d'engagement en participation et/ ou en crédits (pool bancaire) ;
- Un échange de personnels dirigeants (personnels détachés).

En milliers de Dinars

Raison sociale	capital	Pôle d'activité
SICAV L'INVESTISSEUR	1 000	Etablissement Financier
SICAV AVENIR (EX SICAV BDET)	1 795	Etablissements Financiers
TUNISIAN FOREIGN BANK " TF BANK"	41 070 276 euros	Etablissement de Crédits
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	2 400	Services
SONIBANK	12 000 000 M FCFA	Etablissement de Crédits
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	8 885	Services
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	40 000	Touristique

1.5. Evolution du pourcentage de contrôle, des pourcentages d'intérêts et variation du périmètre

Pourcentages de contrôle

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Le pourcentage de contrôle traduit le lien de dépendance direct et/ou indirect entre la STB et les sociétés consolidées. Il permet de déterminer

les entreprises qui doivent être retenues dans le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation à appliquer. Le pourcentage de contrôle exprime le nombre de droits de vote dont dispose la STB dans l'entreprise consolidée. Il se calcule en faisant la somme de tous les droits de vote détenus directement ou indirectement par les sociétés placées sous le contrôle exclusif de la STB.

Le tableau suivant, présente les pourcentages de contrôle arrêtés au 31 décembre 2018, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2017 :

Sociétés consolidables	Evolution du pourcentage de Contrôle dans le groupe		Variation 2018-2017
	2018	2017	En points de pourcentage
STB BANK (Société Mère)	99,91%	99,91%	0,00%
STB INVEST	99,51%	99,51%	0,00%
SOFI ELAN SICAF	60,63%	58,59%	2,04%
STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%
STB FINANCE	96,71%	96,70%	0,01%
STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%
SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	100,00%	100,00%	0,00%
SOCIETE LA GENERALE DE VENTE	50,00%	50,00%	0,00%
SOCIETE ED-DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%
SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	H-P	78,80%	-78,80%
SICAV L'INVESTISSEUR	76,27%	71,35%	4,92%
SICAV AVENIR	98,44%	98,44%	0,00%
TUNISIAN FOREIGN BANK EX " U.T.B"	44,93%	44,18%	0,75%
SOCIETE MOYENS GENERAUX	99,98%	100,00%	-0,02%
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	27,06%	27,06%	0,00%
SONIBANK	25,00%	25,00%	0,00%
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	19,96%	21,64%	-1,68%
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	20,00%	20,00%	0,00%
STB GARDIENNAGE ET SECURITE	99,95%	100,00%	-0,05%

Pourcentages d'intérêt ou dépendance financière au groupe

Le pourcentage d'intérêt exprime la part de capital détenue par la STB directement et/ou indirectement dans chaque société consolidée.

Contrairement au pourcentage de contrôle qui détermine la méthode de consolidation, le pourcentage d'intérêt permet la mise en œuvre de la consolidation. En effet, il permet d'évaluer les droits de la STB dans l'actif net des sociétés consolidées ainsi que la part revenant aux actionnaires minoritaires. Il est également utilisé comme un outil principal dans

la mise en œuvre des écritures de consolidation au moment de l'élimination des opérations réciproques et de la répartition des capitaux propres.

Le pourcentage d'intérêt se calcule en faisant la somme des pourcentages de capital détenus directement par la société mère dans le capital de la filiale et le produit des pourcentages de capital détenus directement et indirectement dans les sous-filiales.

L'état suivant, présente les pourcentages d'intérêt arrêtés au 31 décembre 2018, ainsi que ceux arrêtés au 31 décembre 2017 :

Sociétés consolidables	Evolution du pourcentage de Contrôle dans le Groupe		Variation 2018-2017
	2018	2017	En points de pourcentage
STB BANK (Société Mère)	99,91%	99,91%	0,00%
STB INVEST	99,51%	99,51%	0,00%
SOFI ELAN SICAF	60,63%	58,59%	2,04%
STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%
STB FINANCE	96,71%	96,70%	0,01%
STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%
L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%
SOCIETE TUNISIENNE DE RECOUVREMENT DES CREANCES "STRC"	100,00%	100,00%	0,00%
SOCIETE LA GENERALE DE VENTE	50,00%	50,00%	0,00%
SOCIETE ED-DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%
SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%
BANQUE FRANCO TUNISIENNE "BFT"	H-P	78,80%	-78,80%
SICAV L'INVESTISSEUR	76,27%	71,35%	4,92%
SICAV AVENIR	98,44%	98,44%	0,00%
TUNISIAN FOREIGN BANK EX " U.T.B"	44,93%	44,18%	0,75%
SOCIETE MOYENS GENERAUX	99,98%	100,00%	-0,02%
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS "STCV"	27,06%	27,06%	0,00%
SONIBANK	25,00%	25,00%	0,00%
STE CIVILE IMMOBILIERE "LA MAISON DU BANQUIER"	19,96%	21,64%	-1,68%
STE DU POLE DE COMPETITIVITE DE MONASTIR-ELFEJJA	20,00%	20,00%	0,00%
STB GARDIENNAGE ET SECURITE	99,95%	100,00%	-0,05%

2. Aperçu sur l'évolution des indicateurs consolidés

2.1. chiffres clés

En millions de dinars

		déc 2015	déc 2016	déc 2017	déc 2018	CAGR
Activité	Total du bilan	7 764,2	8 426,5	9 089,9	10 641,6	11,1%
	Dépôts clientèle	5 434,2	5 481,0	5 985,5	6 340,1	5,3%
	Encours des crédits nets à la clientèle	5 538,1	5 528,5	6 043,7	7 073,7	8,5%
Résultats	Marge d'intermédiation	129,7	142,1	158,2	247,9	24,1%
	Volume des commissions nettes	53,6	63,5	75,7	82,7	15,6%
	Chiffres d'affaires	503,7	519,9	437,8	613,5	6,8%
	Produit net bancaire	252,6	288,9	350,6	466,2	22,7%
	Charges opératoires	177,3	185,6	245,3	242,3	11,0%
	Résultat net de l'exercice	-3,5	8,6	17,6	73,9	
Capitaux propres	Capital	776,9	776,9	776,9	776,9	0,0%
	Réserves consolidés	-327,9	-341,3	-314,0	128,5	
	Actions propres	-5,5	-5,5	-5,5	-5,5	0,2%
	Résultats de la période	-3,5	8,6	17,6	73,9	
	Capitaux propres	440,0	438,7	475,0	973,8	30,3%
Rentabilité	Rentabilité des fonds propres (ROE)	-0,8%	2,0%	3,7%	7,6%	
	Rentabilité des actifs (ROA)	-0,05%	0,10%	0,19%	0,69%	
	Résultats Net / PNB	-1,4%	3,0%	5,0%	15,9%	
	Commissions nettes /P.N.B	21,2%	22,0%	21,6%	17,7%	
	Marges d'intermédiations / PNB	51,4%	49,2%	45,1%	53,2%	
	Commissions nettes /masse salariale	43,2%	46,4%	43,0%	47,0%	
	Coefficient d'exploitation	70,2%	64,3%	70,0%	52,0%	

2.2. Principales Evolutions du Bilan Consolidé

Au niveau des postes de l'actif :

A fin 2018, le total actif consolidé du groupe STB s'est élevé à 10.641,6 millions de dinars en hausse de 1551,7 millions de dinars ou 17,1% par rapport à son niveau arrêté à fin 2017. La progression enregistrée est expliquée par les principales variations suivantes :

- Hausse de l'encours des créances sur la clientèle de 1030,0 MD ou 17,0% qui s'est élevé à 7.073,7 MD au terme de l'exercice 2018. L'encours de cette catégorie d'emploi de la société mère a enregistré une hausse de 1018,6MD ou 16,7% ;
- Régression du portefeuille titres commercial de 174,9 MD ou 32,9 % correspondant presque à la variation de l'encours de la société mère : - 173,3MD ;
- Augmentation du solde de la rubrique « créance sur les établissements bancaires et financiers » de 33,0MD ou 8,0% ;
- Accroissement du portefeuille titres d'investissement de 140,4 MD ou 15,6%, celui de de la société mère a enregistré une progression de 151,4 MD ou 15,1%.
- Le solde de la rubrique écarts d'acquisition a affiché une progression de 37 MD en passant de -5,0 MD à 32,2 MD.

Au niveau des postes du passif:

Le total du passif du Groupe a enregistré une progression de 1052 MD ou 12% qui s'explique principalement par les variations différenciées suivantes :

- Banque Centrale et CCP : +244,4 MD ou 16,4%, celui de la société mère a enregistré une hausse du recours au refinancement auprès de la BCT de 475 MD.
- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers : +153,1 MD ou 110%.
- Dépôts et avoirs de la clientèle : +354,6 MD ou 5,9% portant ainsi leur encours au terme de l'exercice 2018 à 6.340,1 MD contre 5.985,5 MD à fin 2017. La Société mère a enregistré une hausse de 393,2 MD ou 6,6% ;
- Emprunts et ressources spéciales : -6,6 MD ou -2,6% l'encours de cette catégorie de ressources de la société mère a enregistré une baisse de 4,1 MD ou -1,4%.

Au niveau des postes des capitaux propres :

Le total des capitaux propres du groupe STB s'est établi à 973,8 MD à fin 2018 contre 475,0 MD au terme de l'exercice 2017 enregistrant ainsi une hausse de 498,8 MD ou 105,0%.

2.3. Evolution du Résultat du Groupe et de ses Principales Composantes

A fin décembre 2018, le résultat net consolidé du groupe STB s'est situé à 73,9 MD contre 17,6 MD à fin 2017, provenant essentiellement de la contributions positive de la société mère (66,9 MD)

L'analyse des composantes du résultat net du groupe permet de relever les remarques suivantes :

- Le produit net bancaire s'est situé à 466,2 MD, enregistrant une hausse de 115,6 MD ou 33% se détaillant comme suit :
 - Produits d'exploitation bancaire : +204,2MD ou 32,2%
 - Charges d'exploitation bancaire : + 88,6 MD ou 31,3%
- Les charges opératoires ont reculé de 3 millions de dinars pour totaliser 242,3 Millions de dinars à fin décembre 2018. Cette situation est expliquée au niveau de :

3. Analyse des Etats Financiers Consolidés

- La masse salariale qui s'est établie à 151,5 MD à fin 2018 englobant le coût du recrutement opéré par la société mère durant le 1er trimestre 2018 et les charges liées aux départs volontaires à la retraite.
- L'accroissement des charges générales d'exploitation de 25,9 MD.
 - Le coefficient d'exploitation s'est par conséquent amélioré de 18 points de pourcentage pour se situer à 52%. Celui de la société mère a atteint 46,4% en 2018 contre 49,9% au terme de 2017.
 - Le résultat d'exploitation du groupe s'est élevé à 88,2 millions de dinars à fin décembre 2018 contre 16,5 millions de dinars à fin 2017.

Répartition du résultat net du groupe par secteur :

Répartition du résultat net du groupe selon la norme de consolidation :

En milliers de dinars

Secteur	Résultat consolidé
ETABLISSEMENTS DE CREDITS	70 411
ETABLISSEMENTS FINANCIERS	2 388
TOURISME	1 238
SERVICES	(123)
Total	73 914

En milliers de Dinars

Société Consolidée	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2018	2017	2018	2017
• SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	49 575	(380 738)	68 369	19 268
1 STB	77 296	30 551	64 865	43 810
2 STB INVEST	14 120	13 922	406	1 410
3 SOFI ELAN SICAF	1 806	1 507	630	142
4 STB MANAGER	1 012	786	477	368
5 STB FINANCE	1 530	1 757	565	(548)
6 STB SICAR	4 039	2 828	309	629
7 IMMOB. DE. L'AVENUE	(777)	(11 328)	2 780	4 543
8 STRC	(44 691)	(47 346)	4 323	4 080
9 LA GENERALE DES VENTES	(1 480)	(1 294)	(106)	(101)
10 ED DKHILA	(2 200)	(169)	1712	(307)
11 ACTIVHOTELS	(1 049)	(1 731)	(473)	(16)
12 BFT	0	(370 094)	0	(29 459)
13 STE SECURITE ET GARDIENNAGE	(30)	(55)	(3 701)	(2 460)
14 STE MOYENS GENERAUX	(1)	(72)	(3 418)	(2 823)
• SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	78 939	66 739	5 545	-1 647
15 SICAV L'INVESTISSEUR	171	321	87	51
16 SICAV L'AVENIR	(42)	(48)	90	61
17 STCV VERITAS	1 054	992	405	434
18 UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	29 520	19 584	(3 278)	(7 854)
19 SONI BANK	45 887	41 302	7 580	5 356
20 EL FEJJA	2 856	4 571	603	241
21 MAISON DU BANQUIER	(507)	17	58	64
TOTAL GROUPE	128 514	(313 999)	73 914	17 621

4. Perspectives du Groupe STB

Dans un souci de réorganisation des filiales et de création de synergie au sein du groupe STB, la banque a confié à un cabinet externe (Cabinet MAZARS) l'élaboration en 2017 d'un plan de restructuration du groupe STB qui est en cours de concrétisation à des degrés différents par les entités concernées.

Aussi, et sur décision du Conseil d'Administration, il a été créé un Comité de la Gouvernance et de Restructuration des filiales et participations « CGR » qui a pour mission d'émettre son avis sur la gouvernance et la restructuration des filiales et des participations de la Banque dans un objectif de :

- Promouvoir les bonnes pratiques en matière de gouvernance des filiales et faire assister les conseils d'administration par des comités spécialisés notamment les comités d'audit les comités des risques ;
- Harmoniser les orientations stratégiques des filiales avec celles du Groupe ;
- Suivre les plans d'actions et budgets des filiales par les structures appropriées ;

Toutes ces mesures, par référence à l'axe stratégique de la banque intitulé « Rentabilité des filiales et participations », s'articulent autour des principaux objectifs suivants :

- Augmentation de la contribution des filiales et des participations dans la performance globale du Groupe ;
- Spécialisation des filiales par pôle de métier et création d'une synergie de groupe ;
- Conformité à la Loi Bancaire n° 2016-48 notamment par la cession de parts dans certaines filiales ;
- Définition d'une politique d'investissement orientée vers les secteurs porteurs.

L'atteinte de ces objectifs nécessitent la mise en place d'actions orientées vers ce qui suit :

- Renforcement de la gouvernance des filiales et désignation de profils adéquats à leurs têtes
- Réorganisation des filiales du groupe par pôles de métiers dans le but de renforcer l'expertise et le niveau de compétences dans leurs domaines respectifs ;
- Désengagement des filiales et des participations non financières visées par la Loi Bancaire n°48-2016 ;
- Assainissement du portefeuille des participations et désengagement selon les cas des filiales déficitaires par la voie de privatisation, cession ou liquidation
- Prise de participations dans les secteurs porteurs et consolidation des participations rentables ;

La concrétisation de ces actions, étant en partie tributaire de la conjoncture économique du pays, ne peut qu'améliorer sensiblement des performances des filiales et les résultats consolidés du groupe.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31/12/2018

BILAN CONSOLIDÉ
ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
CONSOLIDÉ
ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE



BILAN CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31-12-2018

En milliers de dinars

	note	31/12/18	31/12/17
ACTIF			
AC 1- Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		301 460	289 874
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers		446 102	413 071
AC 3- Créances sur la clientèle		7 073 697	6 043 711
AC 4- Portefeuille titres commercial	3.1	356 651	531 526
AC 5- Portefeuille d'investissement	3.2	1 041 805	901 428
Titres mis en équivalence	3.3	113 333	103 690
Ecart d'acquisition		32 232	-4 970
AC 6- Valeurs immobilisées		149 120	140 151
Actif d'impôt différé		8 573	9 956
AC 7- Autres actifs		1 118 578	661 434
TOTAL ACTIF		10 641 551	9 089 870
PASSIF			
PA 1- Banque centrale et C.C.P		1 731 308	1 486 900
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		292 315	139 247
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle		6 340 136	5 985 516
PA 4- Emprunts et ressources spéciales		248 991	255 613
Passif d'impôt différé		35 295	16 484
PA 5- Autres passifs		1 012 379	724 704
Total Passif		9 660 424	8 608 464
Intérêts Minoritaires	3.4	7 333	6 418
CAPITAUX PROPRES			
CP 1- Capital		776 875	776 875
CP 2- Réserves consolidées	3.5	128 514	-313 999
CP 3- Actions propres *	3.6	-5 509	-5 509
CP 6- Résultat Consolidé	3.5	73 914	17 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES		973 794	474 988
TOTAL PASSIF- INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		10 641 551	9 089 870

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31-12-2018

En milliers de dinars

note	31-12-2018	31-12-2017
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals & autres garanties données	1 373 598	1 304 811
Crédits documentaires	413 083	462 411
Actifs donnés en garantie	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 786 681	1 767 222
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financements donnés	130 534	135 207
Engagements sur titres	859	2 809
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	131 393	138 016
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagement de financement reçus	0	0
Garanties reçues	2 132 046	1 634 444
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	2 132 046	1 634 444

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ARRÊTÉ AU 31-12-2018

En milliers de dinars

	note	31/12/18	31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1 Intérêts et revenus assimilés		613 539	437 772
PR 2 Commissions (en produits)		86 054	78 789
PR 3 Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières		66 942	62 105
PR 4 Revenus du portefeuille d'investissement		71 991	55 633
Total Produits d'Exploitation Bancaire		838 526	634 298
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1 Intérêts encourus et charges assimilées		-365 643	-279 590
CH 2 Commissions encourues		-3 337	-3 129
CH 3 Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières		-3 376	-979
Total Charges d'Exploitation Bancaire		-372 356	-283 699
PRODUIT NET BANCAIRE			
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		-179 381	-127 038
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		257	-4 019
PR7 Autres produits d'exploitation		37 929	43 889
CH6 Frais de personnel		-151 471	-182 512
CH7 Charges générales d'exploitation		-79 139	-53 184
CH8 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		-11 680	-9 588
CH8 Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		5 545	-1 647
RESULTAT D'EXPLOITATION		88 230	16 500
PR8/CH9 Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		15 752	3 519
CH11 Impôt sur les bénéfices		-25 706	-2 392
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		78 276	17 626
PR 9/CH10 Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires		-2 963	-5
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		75 313	17 621
PR 9/CH10 Intérêts minoritaires dans le résultat	3.10	1 033	-6 558
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES	3.11	366	6 558
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATION COMPTABLE		73 914	17 621
Effet des modifications comptables		13 949	21 337
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	3.12	87 863	38 957

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

ARRÊTÉ AU 31-12-2018

En milliers de dinars

	Note	31/12/18	31/12/17
ACTIVITES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		807 017	655 312
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-371 571	-293 029
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers		113 702	1 952
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-1 205 930	-772 774
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle		427 487	506 117
Acquisitions/cessions des titres de placement		142 810	-48 653
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		-167 011	-183 040
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		-251 022	-296 238
Impôts sur les sociétés payés		-3 100	-4 115
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation		-507 619	-434 469
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement		62 421	17 610
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement		-142 898	-6 309
Acquisitions / cessions des immobilisations		-5 580	-13 944
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		-86 057	-2 644
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emissions d'actions		-	-
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales		-3 631	-64 042
Dividendes versés		-2 207	-1 368
Résultat Consolidé			
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-5 838	-65 411
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		-599 514	-502 524
Ajustement suite au variation du périmètre	3.12	360 767	0
Liquidités et équivalents en début de la période		-1 133 292	-630 768
Liquidités et équivalents en fin de la période	3.13	-1 372 039	-1 133 292

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n°35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la société mère, 19 entités au 31 décembre 2018 :

- 12 filiales traitées par intégration globale ;
- entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, le pourcentage d'intérêt du groupe ainsi que les méthodes de consolidation se présentent comme suit :

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe		
	2018	2017	Var %	2018	2017	2018	2017	Var %
1. STB BANK (société Mère)	99,91%	99,91%	0,00%	I-G	I-G	99,72%	99,69%	3,00%
2. STB INVEST	99,51%	99,51%	0,00%	I-G	I-G	99,22%	99,19%	0,03%
3. SOFI ELAN SICAF	60,63%	58,59%	2,04%	I-G	I-G	59,73%	57,68%	2,05%
4. STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	I-G	I-G	94,33%	94,08%	0,25%
5. STB FINANCE	96,71%	96,70%	0,01%	I-G	I-G	95,26%	95,17%	0,09%
6. STB SICAR	99,50%	99,50%	0,00%	I-G	I-G	98,81%	98,77%	0,04%
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,90%	99,90%	0,00%	I-G	I-G	98,36%	98,28%	0,08%
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	100,00%	100,00%	0,00%	I-G	I-G	99,69%	99,67%	0,02%
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,86%	49,85%	0,01%
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,65%	67,63%	0,02%
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	I-G	I-G	99,38%	99,35%	0,03%
12. BFT	H-P	78,80%	-78,80%	H-P	I-G	H-P	78,53%	-78,53
13. SICAV L'INVESTISSEUR	76,27%	71,35%	4,92%	M-E	M-E	75,84%	70,92%	4,92%
14. SICAV L'AVENIR	98,44%	98,44%	0,00%	M-E	M-E	97,82%	97,79%	0,03%
15. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B »	44,93%	44,18%	0,75%	M-E	M-E	44,80%	44,04%	0,76%
16. STE MOYENS GENERAUX	99,98%	100,00%	-0,02%	I-G	I-G	94,06%	93,79%	-0,73%
17. S.T.C.V VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%	M-E	M-E	26,98%	26,97%	0,01%
18. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%	M-E	M-E	24,93%	24,92%	0,01%
19. S.C.I «LA MAISON DU BANQUIER»	19,96%	21,64%	-1,68%	M-E	M-E	19,90%	21,22%	-1,32%
20. S.P.C.M «ELFEJJA»	20,00%	20,00%	0,00%	M-E	M-E	19,94%	19,94%	0,00%
21. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	99,95%	100,00%	-0,05%	I-G	I-G	94,09%	93,88%	0,21%

- IG : intégration globale
- ME : Mise en équivalence

Par ailleurs, il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés STB INVEST (liasse certifiée par le CAC) VERITAS, LA MAISON DU BANQUIER, EL FEJJA , la TFB et SONIBANK, n'ont pas fourni

de comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêté des états financiers consolidés.

Les secteurs d'activité et les pays de résidence des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation se présentent comme suit :

SOCIETES CONSOLIDEES	POLE D'ACTIVITE	PAYS DE RESIDENCE
STB	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	TUNISIE
TUNISIAN FOREIGN BANK (ex UTB)	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	France
SONIBANK	ETABLISSEMENTS DE CREDIT	NIGER
STB SICAR	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
STB INVEST	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
SOFI ELAN SICAF	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
STB MANAGER	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
STB FINANCE	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
SICAV AVENIR	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
SICAV L'INVESTISSEUR	ETABLISSEMENTS FINANCIERS	TUNISIE
ED-DKHILA	TOURISME	TUNISIE
STVC VERITAS	SERVICE	TUNISIE
SOCIETE ACTIVHOTELS	TOURISME	TUNISIE
EL FEJJA	SERVICE	TUNISIE
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	SERVICE	TUNISIE
"STRC"	SERVICE	TUNISIE
MAISON DU BANQUIER	SERVICE	TUNISIE
STE LA GENERALE DE VENTE	SERVICE	TUNISIE
STE SECURITE ET GARDIENNAGE	SERVICE	TUNISIE
STE MOYENS GENERAUX S.A	SERVICE	TUNISIE

1.2.2. Traitements particuliers

Consolidation des comptes de la TUNISIAN FOREIGN BANK -TFB- : le pourcentage de contrôle du groupe de la STB dans la TFB a été arrêté au 31 décembre 2018 à 44,93%. Cependant, la TFB a été consolidé par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB estime qu'elle ne dispose pas du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ladite société.

Consolidation des comptes des SICAV : les pourcentages de contrôle du groupe STB dans les SICAV dépassent 50%. Cependant, les SICAV ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence étant donné que la STB ne dispose pas du pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles (contrôle exercé par le Conseil du Marché Financier).

1.2.3. Variation du périmètre de consolidation du groupe STB (2017-2018)

La BFT, société faisant partie du périmètre de consolidation de l'exercice 2017 a été exclue du périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31 décembre 2018 étant donné qu'il y a eu perte de contrôle suite à la désignation d'un délégué de résolution conformément à la Loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016

La contribution de la BFT, consolidée par intégration globale en 2017, dans les réserves et les résultats consolidés de l'exercice 2017 se présente comme suit :

RESERVES CONSOLIDEES 2017	-370 094
RESULTATS CONSOLIDES 2017	-29 459
Total en mille dinars	-399 553

1.2.4. Méthode de consolidation

• **Les sociétés consolidées par intégration globale**

Les sociétés intégrées globalement sont les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait. Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres comprennent le montant à la date du regroupement d'origine, calculé selon NC38, relative aux regroupements d'entreprises et la part des minoritaires dans les mouvements des capitaux propres depuis la date du regroupement.

- Les soldes intra- groupe et transactions intra-groupe et les profits latents en résultant sont éliminés de manière réciproque. Les pertes latentes résultant de transactions intra-groupe sont également éliminées à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Les différences temporaires qui proviennent de l'élimination des profits et des pertes latents résultant de transactions intragroupe sont traitées selon les règles comptables relatives à l'impôt sur les résultats.

• **Les sociétés mises en équivalence**

Les sociétés mises en équivalence sont les entreprises sur lesquelles le groupe n'exerce qu'une influence notable. Le groupe exerce une influence notable d'une société lorsqu'il est en mesure de

participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

Selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour prendre en compte la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue après la date d'acquisition. Les distributions reçues de l'entreprise détenue réduisent la valeur comptable de la participation. Des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires pour des modifications dues à des variations des capitaux propres de l'entreprise détenues qui n'ont pas été incluses dans l'état de résultat.

Ainsi, la valeur des titres de participations seront substituées par la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mises en équivalence.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif. Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des pertes revenant aux minoritaires

Dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale, cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts

majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

1.3.3. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

1.4. SOCIETES EXCLUES DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sont exclus du périmètre de consolidation du groupe STB, 33 sociétés pour les motifs présentés ci-dessous :

- Les sociétés en liquidation ou en situation compromise :

N°	Raison Sociale
1	SKANES PALACE
2	AFRICA SOUSSE
3	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"
4	EL MARASSI
5	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)
6	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"
7	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"
8	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"
9	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"
10	La Banque Franco-Tunisienne BFT.

- Les sociétés en veilleuses :

N°	Raison Sociale
1	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS
2	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE
3	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"
4	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel L'Atrium"
5	DUNES DE NEFZAOUA
6	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"

- Les sociétés dont les états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 sont indisponibles :

N°	Raison Sociale
1	SIDCO SICAR
2	SED SOUSSE NORD

- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice (sociétés sous administration judiciaire) :

N°	Raison Sociale
1	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"
2	STE HOTELIERE "BEL AIR"

- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle (STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR) ;

- Les sociétés en phase d'investissement (STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI «SOCIK») ;

- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée :

N°	Raison Sociale
1	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)
2	STE RAMLA TOZEUR
3	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA
4	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"
5	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen" JERBA MARITIM
6	STE HOTEL YOUNES
7	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"
8	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS
9	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"
10	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL
11	STE HOTELIERE «DAR DHIAFA » TROPICANA CLUB

- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables (CIE TQUE ARABE «CTA» (MARINA MONASTIR).

NOTE 2 – FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :

2.1. Modifications comptables

La STB a procédé au changement de méthode de valorisation des lignes de BTA. En effet, les lignes de BTA ont été évaluées à leur coût amorti.

Les redressements comptables, constatés par le biais du compte modifications comptables affectant les résultats reportés s'élèvent à 13 988 mDt.

2.2 Reclassement et retraitement au niveau de certains postes des états financiers de la STB

Afin de se conformer à la Norme Comptable NCT 25, la STB a procédé au reclassement d'une partie des BTA en titres d'investissement. Les soldes au 31 décembre 2017 ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement comme suit :

Libellé de compte	Ancien poste	nouveau poste	Solde au 31/12/2017
Bons de trésor assimilables	AC4	AC5	658 819
Primes/Décotes sur BTA	AC4	AC5	-26 238
Créances et dettes rattachées	AC4	AC5	20 218
Intérêt sur BTA d'investissement	PR3	PR4	38 078
Gain net sur titres d'investissement	PR3	PR4	-555

De même et pour une meilleure présentation, certains reclassement ont été opérés et les soldes au 31 décembre 2017 ont été retraités pour le besoin de comparabilité :

Libellé de compte	Ancien poste	nouveau poste	Solde au 31/12/2017
Créances envers TUNIS RE	AC7	AC2	127 548
Comptes courants des banques non résidentes	PA2	AC2	- 13 502
Indemnités et pensions liées à l'assainissement social	CH6	PR5/CH4	14 985

2.3 Créance de la STB envers la Tunis-Ré

En vertu du contrat de couverture du risque de change conclu par la STB, La banque a remboursé l'emprunt syndiqué contracté en devise au cours de la date de remboursement et a supporté ainsi une

différence de change de l'ordre de 127,121 millions de dinars.

Cette différence de change doit être réglée par l'État et ce en application du contrat de couverture contre le risque de fluctuation du taux de change par le fond national de garantie.

La créance envers TUNIS-RE, gestionnaire de ce fond, est ainsi de l'ordre de 113,467 millions de dinars.

2.4 Nomination de délégué à la résolution de la BFT

La commission de résolution des banques et des établissements financiers en situation compromise a décidé la nomination de Monsieur Hassine SGHARI, dans la fonction de Délégué à la Résolution de la Banque-Franco-Tunisienne- BFT à compter du 1er décembre 2018, et ce en remplacement du Directeur Général Monsieur Sami DJEBALI. Cette nomination a fait l'objet d'une insertion au JORT du 06/12/2018.

A noter que cette nomination a engendré la perte de Contrôle par la STB qui ne dispose plus du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ladite société ce qui justifie l'exclusion de la BFT du périmètre de consolidation au 31/12/2018.

2.5 Départ volontaire à la retraite

Dans le cadre de son programme de restructuration, la Banque a élaboré un plan d'assainissement social qui porte sur le départ volontaire à la retraite de 378 employés dont 286 employés ont bénéficié de cette mesure à fin 2018.

Le départ de 92 employés a été programmé pour l'exercice 2019.

2.6 Affaire BRUNO POLI

Affaire engagée contre la banque par Mr BRUNO POLI prétendant avoir déposé auprès de l'Ex BNDT 07 bons de caisse au porteur libellés en dollars sans préciser la banque émettrice et la date d'échéance en

se prévalant d'une copie conforme à l'originale d'une attestation non datée établie au nom personnel d'un ex-employé de la BNDT et sans porter le cachet de la banque. Un jugement mal fondé a condamné la STB à lui restituer les bons en question ou la valeur équivalente, ce jugement fait l'objet d'un appel qui a confirmé le jugement de première instance.

Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis à l'exécution sans consignation.

Un arrêt a été rendu en faveur de la Banque en date du 26 mars 2018, par lequel la cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel avec renvoi.

2.7 Radiation et cession des créances

En application du paragraphe VII quater de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS, la STB a procédé à la radiation des créances bancaires irrécouvrables courant l'exercice 2018.

Et par référence à la loi n°98-4 du 2 février 1998, relative aux sociétés de recouvrement des créances, la STB a procédé à la cession des lots de créances bancaires à sa filiale STRC.

L'enveloppe totale des créances radiées et cédées sont à hauteur de 440,290 millions de dinars dont 171,998 millions de dinars au titre des intérêts de retard.

2.8 Cotisation au Fonds de garantie de dépôt

En application de l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que les dispositions du décret n° 2017-268 du 1^{er} février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement du dit fonds, la STB est dans l'obligation d'adhérer au fonds de garantie de dépôt moyennant une cotisation annuelle de 0,3% de l'encours de ses dépôts. La cotisation relative à l'année 2018 est de 18 500 mdt.

NOTE 3 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars Tunisiens)

3.1. Portefeuille titres commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2018 un total de 356 651 mDT contre 531 526 mDT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2018	31/12/2017 retraité	31/12/2017 publié
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	322 265	495 531	1 134 342
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	34 386	35 995	35 995
Total	356 651	531 526	1 170 337

3.2. Portefeuille titres d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2018 un total 1041 805 mDT contre 901 428 mDT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Libellé	31/12/2018	31/12/2017 retraité	31/12/2017 publié
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	968 347	826 179	173 379
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	73 458	75 249	75 249
Total	1 041 805	901 428	248 628

3.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2018, le total de cette rubrique est de 113 333 mDT contre 103 690 mDT au 31 décembre 2017, et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Société Mis en Equivalence	31/12/2018	31/12/2017
1. SICAV L'INVESTISSEUR	1 037	987
2. SICAV L'AVENIR	1 154	1 109
3. STCV VERITAS	1 574	1 540
4. TUNISIAN FOREIGN BANK (EX UTB)	36 581	34 506
5. SONI BANK	61 654	54 846
6. EL FEJJA	10 112	9 465
7. MAISON DU BANQUIER	1 221	1 237
Total	113 333	103 690

3.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2018, le total de cette rubrique s'élève à 7 333 mDT contre 6 418 mDT au 31 décembre 2017, et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Société	31/12/2018			31/12/2017 ^(*)		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	198	122	319	131	-52	79
2. STB INVEST	3	288	291	11	292	303
3. SOFI ELAN SICAF	425	3 215	3 640	104	3 360	3 464
4. S.T.B MANAGER	28	61	89	23	51	74
5. STB FINANCE	28	290	318	-28	340	312
6. S.T.B SICAR	4	146	150	8	134	142
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	0	-46	-46	-	-78	-78
8. S.T.R.C	-	-13	-13	-	-14	-14
9. GENERALE DES VENTES	-106	511	405	-101	698	597
10. STE ED DKHILA	819	1 359	2178	-147	1 677	1 530
11. ACTIVHOTELS	-	-	0	-	-	0
12. BFT	-	-	0	-	-	0
13 .STB SECURITE ET GARDIENNAGE	-	-	0	-	9	9
14. STB MOYENS GENERAUX	-	1	1	-	-	0
TOTAL	1 399	5934	7 333	1	6417	6 418

(*) Données retraitées suite aux modifications comptables ayant touché les capitaux propres de la société mère STB

3.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2018, le résultat consolidé, s'est situé à 73 914 mDT contre 17 621 mDT au 31 décembre 2017. Par ailleurs, les réserves consolidées ont passées de -313 999 mDT au 31 décembre 2017 à 128 514 mDT au 31 décembre 2018 :

En milliers de dinars

Sociétés Consolidées	Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
	2018	2017	2018	2017
♦ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT	49 575	-380 738	68 369	19 268
1 STB	77 296	30 551	64 865	43 810
2 STB INVEST	14 120	13 922	406	1 410
3 SOFI ELAN SICAF	1 806	1 507	630	142
4 STB MANAGER	1 012	786	477	368
5 STB FINANCE	1 530	1 757	565	-548
6 STB SICAR	4 039	2 828	309	629
7 IMMOB.DE.L'AVENUE	-777	-11 328	2 780	4 543
8 STRC	-44 691	-47 346	4 323	4 080
9 LA GENERALE DES VENTES	-1 480	-1 294	-106	-101
10 ED DKHILA	-2 200	-169	1 712	-307
11 ACTIVHOTELS	-1 049	-1 731	-473	-16
12 BFT	0	-370 094	0	-29 459
13 STE SECURITE ET GARDIENNAGE	-30	-55	-3 701	-2 460
14 STE MOYENS GENERAUX	-1	-72	-3 418	-2 823
♦ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	78 939	66 739	5 545	-1 647
15 SICAV L'INVESTISSEUR	171	321	87	51
16 SICAV L'AVENIR	-42	-48	90	61
17 STCV VERITAS	1 054	992	405	434
18 UNION TUNISIENNE DE BANQUE «UTB»	29 520	19 584	-3 278	-7 854
19 SONI BANK	45 887	41 302	7 580	5 356
20 EL FEJJA	2 856	4 571	603	241
21 MAISON DU BANQUIER	-507	17	58	64
TOTAUX	128 514	-313 999	73 914	17 621

3.6. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe

Cette rubrique accusant un solde de 5 509 mDT au 31 décembre 2018 comporte les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

3.7. Cautions, avals et autres garanties données

Au 31/12/2018, cette rubrique présente un solde de 1 373 598mDT qui correspond au cumul des Cautions, avals et autres garanties données par la société mère

3.8. Crédits documentaires

Au 31/12/2018, cette rubrique présente un solde de 413 083 mDT qui correspond aux engagements sur crédits documentaires de la société mère.

3.9. Garanties reçues

Au 31/12/2018, les garanties reçues consolidés présentent un solde de 2 132 046mDT. Ce solde correspond aux garanties reçues par la société mère.

3.10. Intérêts des minoritaires dans le résultat :

Au 31/12/2018 les intérêts des minoritaires dans le résultat s'élève à 1 033 mDT et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Société	31/12/2018	31/12/2017
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les résultats
1. S.T.B	198	131
2. STB INVEST	3	11
3. SOFI ELAN SICAF	425	104
4. S.T.B Manager	28	23
5. STB FINANCE	28	-28
6. S.T.B SICAR	4	8
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	45	78
8. S.T.R.C	13	14
9. GENERALE DES VENTES	-106	-102
10. STE ED DKHILA	819	-147
11. ACTIVHOTELS	-3	-
12. BFT	-	-6 325
13. STB GARDIENNAGE	-218	-150
14. STB MOYENS GENERAUX	-203	-175
TOTAL	1 033	-6 558

3.11 Parts des minoritaires imputables aux majoritaires :

Au 31/12/2018, la part des minoritaires imputable aux majoritaires s'élève 366 mDT contre 6 559 mDT au 31/12/2017 et se détaille comme suit :

En milliers de dinars

Société	31/12/2018	31/12/2017
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les résultats
1. BFT	0	6 325
2. IMMOBILIERE DE L'AVENUE	- 45	-78
3. STB MOYENS GENERAUX	203	175
4. STB SECURITE ET GARDIENNAGE	218	151
5. STRC	-13	-14
6. ACTIVHOTELS	3	0,105
TOTAL	366	6 559

3.12. Les liquidités et équivalents de liquidités consolidés

Cette rubrique qui présente au 31/12/2018 un solde de 360 767 mDT comporte le montant d'ajustement des liquidités de début de période suite à l'exclusion de la BFT du périmètre.

3.13. Les liquidités et équivalents de liquidités consolidés

Les liquidités et équivalents de liquidités consolidés à fin 2018 s'élève à -1 372 039 mDT contre -1 133 292 mDT à fin 2017

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, sous réserve des incidences des questions décrites dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers consolidés, ci joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe de la SOCIÉTÉ TUNISIENNE DE BANQUE -STB au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Nos travaux d'audit des états financiers de la STB (société mère) ont été limités par :

- Le système d'information de la banque comporte des insuffisances qui impactent les procédures et processus de traitement et de présentation de l'information financière.

Ces défaillances se rapportent particulièrement, à la justification et la réconciliation des flux et des opérations, à l'arrêté du tableau des engagements, à l'auxiliarisation des produits et à la comptabilisation des opérations en devises.

- L'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double.

Ce qui ne permet pas d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de la période et d'apprécier l'exposition de la Banque au risque de change.

2.2 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers », « Banque Centrale et CCP » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » des états financiers de la société mère STB comportent des comptes qui présentent des suspens anciens non apurés se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

De même, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

En attendant la justification et l'apurement des opérations restées en suspens, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou

d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres de la banque que ces travaux pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

2.3 La STB (société mère) ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base des situations communiquées par les structures internes à la STB à l'exception des avals et des cautions.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan consolidé.

2.4 Les engagements de la STB (société mère) déclarés à la Banque Centrale de Tunisie « BCT », base de calcul des provisions requises, sont inférieurs aux engagements inscrits aux états financiers au niveau des rubriques AC3 « Créances clientèles », AC7 « autres Actifs » et HB « engagements hors bilan » et ce pour un montant compensé de 2 millions de dinars.

Aussi, certaines natures d'engagements n'ont pas été déclarées à la BCT dont les crédits notifiés non utilisés et les avals billets de trésorerie. Cette situation risque d'impacter le montant des provisions requises sur les engagements clientèle.

2.5 Les créances bancaires cédées par la STB (société mère) à sa filiale, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) avant 2017, ne font pas l'objet de retraitement pour les ramener à leur juste valeur par la reconstitution de l'encours brut, à base consolidé, ainsi que leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés après avoir éliminé les résultats de cession interne.

Ainsi, les actifs de la STRC comportent des créances acquises depuis plus de 4 ans pour 109 millions de dinars provisionnées à hauteur de 78 millions de dinars et qui ne font pas l'objet d'une politique de décote.

Les corrections à apporter à la juste valeur de ces créances, et conséquemment, les provisions complémentaires à constituer risquent d'impacter la situation financière et la performance du groupe.

2.6 Les états financiers de la société STB SICAR, filiale, ont fait l'objet de certification avec réserve portant sur le risque fiscal qui pourrait supporter la société suite à la réception de quatre procès de notification et de saisie effectués par l'administration fiscale. Les actions judiciaires demeurent en cours.

2.7 La méthode de partage des capitaux propres des filiales retenue par le Groupe STB repose sur la détermination de la part du Groupe dans les réserves consolidées et le résultat consolidé sur la base des réserves individuelles et résultats individuels des sociétés intégrées globalement retraités par élimination de toutes les opérations réciproques y compris celles n'ayant pas d'impact sur le résultat du Groupe.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet de la correction de la méthode de partage sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.

2.8 Certaines sociétés du Groupe STB, ne comptabilisent pas les charges relatives aux indemnités de départ à la retraite ainsi que les charges relatives aux cotisations assurance-groupe des retraités qu'au moment du départ effectif à la retraite. La prise en compte de ces charges impacterait la situation financière et la performance du Groupe.

2.9 Ainsi qu'il a été donné au niveau de la note 1.2.1 « périmètre de consolidation », les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 6 sociétés sur un périmètre composé de 20.

Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant mettre en évidence.

2.10 Ainsi qu'il a été mentionné au niveau de la note 1.3.3 « traitement des impôts différés », l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe. Les actifs et passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers au Groupe.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

3.1 Classification des créances et estimation des provisions

Question clé d'audit

Le Groupe procède à la classification, l'évaluation des engagements et la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe de la STB au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons, à partir des entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe STB, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi appliqué la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;

- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3.2 Comptabilisation des intérêts et des commissions

Question clé d'audit

Les intérêts sur les engagements et commissions portés au niveau du résultat de l'exercice 2018 s'élèvent à 700 millions de dinars.

Nous avons estimé que la prise en compte des intérêts et des commissions en résultat constitue un point clé d'audit en raison de l'importance de cette rubrique et des limites inhérentes au système d'information du Groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, des processus et des contrôles mis en place par le Groupe en vue de la reconnaissance et la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 relative aux « engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires » en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La vérification de la fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

3.3 Prise en compte et présentation des Bons de Trésor Assimilables – BTA

Question clé d'audit

La présentation des BTA en portefeuille d'investissement ou en portefeuille commercial découle de la politique retenue par la STB (société mère).

Au 31 décembre 2018, la valeur du portefeuille BTA de la STB (société mère) s'élève à 1114 millions de dinars. L'application de la politique adoptée par la STB aboutit à la présentation d'un portefeuille

BTA de 309 millions de dinars en Portefeuille titres Commercial (AC4) et de 805 millions de dinars en Portefeuille titres d'investissement (AC5).

En raison du caractère significatif des encours de BTA et du recours aux hypothèses et aux intentions de la gouvernance du Groupe quant à l'affectation de ces titres, nous estimons que la prise en compte du portefeuille et sa valorisation constitue un point clé de l'audit.

Procédures d'audit mises en œuvre

Nous avons apprécié le dispositif de contrôle mis en place par la STB concernant l'évaluation et la comptabilisation de son portefeuille. Nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants:

- La conformité aux dispositions de la norme comptable n°25 relative au portefeuille titre dans les établissements bancaires ;
- L'appréciation de la politique de liquidité de la Banque et sa corroboration avec l'historique de détention et de placement des BTA ;
- L'appréciation des critères de classement du portefeuille et la fiabilité des modèles d'évaluation appliqués ;
- La vérification des informations fournies au niveau des notes aux états financiers.

3.4 Périmètre de Consolidation

Question clé d'audit

Le périmètre de consolidation du Groupe STB est composé de 20 sociétés dont 12 sociétés intégrées globalement et 7 sociétés consolidées par mise en équivalence. Par ailleurs, 38 sociétés ont été exclues du périmètre de consolidation pour divers motifs.

Nous avons estimé que l'audit du périmètre de consolidation constitue un point clé de l'audit en raison de l'importance du nombre de sociétés exclues.

Procédures d'audit mises en œuvre

Dans le cadre de notre audit du périmètre de consolidation du Groupe STB, nos travaux ont porté plus particulièrement sur les éléments suivants :

- La vérification du respect des normes comptables tunisiennes n°35 à 37 relatives aux états financiers consolidés en matière de détermination du périmètre de consolidation ;
- La vérification de la méthode de détermination du pourcentage de contrôle exercé par le Groupe sur chaque entité ;

- L'appréciation de la nature du contrôle exercé compte tenu de plusieurs règles édictées par les normes comptables dont notamment le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, le pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent... ;
- L'examen du bien-fondé des motifs d'exclusion de certaines sociétés du périmètre de consolidation du Groupe ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

4. Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre opinion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. La STB (société mère) a procédé à la correction de la méthode d'évaluation des bons de trésor assimilables-BTA et au transfert de certaines lignes de BTA du portefeuille commercial vers le portefeuille titre investissement. Par conséquent, les données comparatives relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2018 ont été retraitées en Proforma.
2. Les capitaux propres du Groupe comportent une dotation de l'État d'un montant de 117 millions de dinars constituée en vertu de la loi n°2012-17 du 21 septembre 2012 et assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque.
3. Les actifs du Groupe comportent 27 millions de dinars au titre de créances prises en charge par l'État, sur une période de 25 ans et sans intérêts, et ce dans le cadre de la loi de finances pour l'année 1999.
4. Une action en justice a été intentée contre la STB (société mère) en 2011 par Monsieur BRUNO POLI pour la restitution de bons de caisse remis à la BNDT. En date du 29/10/2015, un jugement de première instance, confirmé en appel, a été prononcé contre la banque la condamnant à restituer les bons de caisse et à défaut à régler 7 millions de Dollars. Un pourvoi en cassation a été formulé avec obtention d'un sursis de l'exécution sans consignation. Par référence à l'avis de l'avocat chargé de cette affaire, la banque n'encourt aucun risque.
5. A partir du premier décembre 2018, la commission de résolution des banques et des établissements financiers en situation compromise a décidé

l'ouverture des procédures de résolution et la soumission de la Banque Franco-Tunisienne « BFT », filiale de la STB à 78,18%, et ce conformément à la loi 2016-48 et au décret gouvernemental n°2017-189 du premier février 2017. Cette société a été exclue du périmètre de consolidation du groupe STB.

6. Ainsi qu'il a été mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la Société ED-DKHILA, aucune provision n'a été constatée au titre de la décision du tribunal arbitral condamnant le société à payer à la société SETH 984 mille dinars et ce pour motif les possibilités de compensation.
7. Ainsi qu'il a été mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la Société ACTIVHOTELS-SA, il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social et conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée dans un délai de 4 mois pour statuer sur la question s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société ou la continuité de l'exploitation.
8. Ainsi qu'il a été mentionné dans le rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC), les fonds propres de la STRC sont en deçà de la moitié du capital social. Le conseil d'administration de la STB (société mère) réuni le 28 décembre 2018 a accepté la reconstitution des fonds propres de la STRC qui consiste en une réduction du capital social par absorption des pertes antérieures suivie d'une augmentation par incorporation du compte courant associé.

5. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilité de la Direction et du Conseil d'Administration dans la préparation et la présentation des états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration et la Direction sont responsables de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration et à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe STB à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration et la Direction ont l'intention de proposer de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7. Responsabilité des Co-commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie,

permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 14 avril 2019

Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi



Groupement CSL- CNH
Samir Labidi

